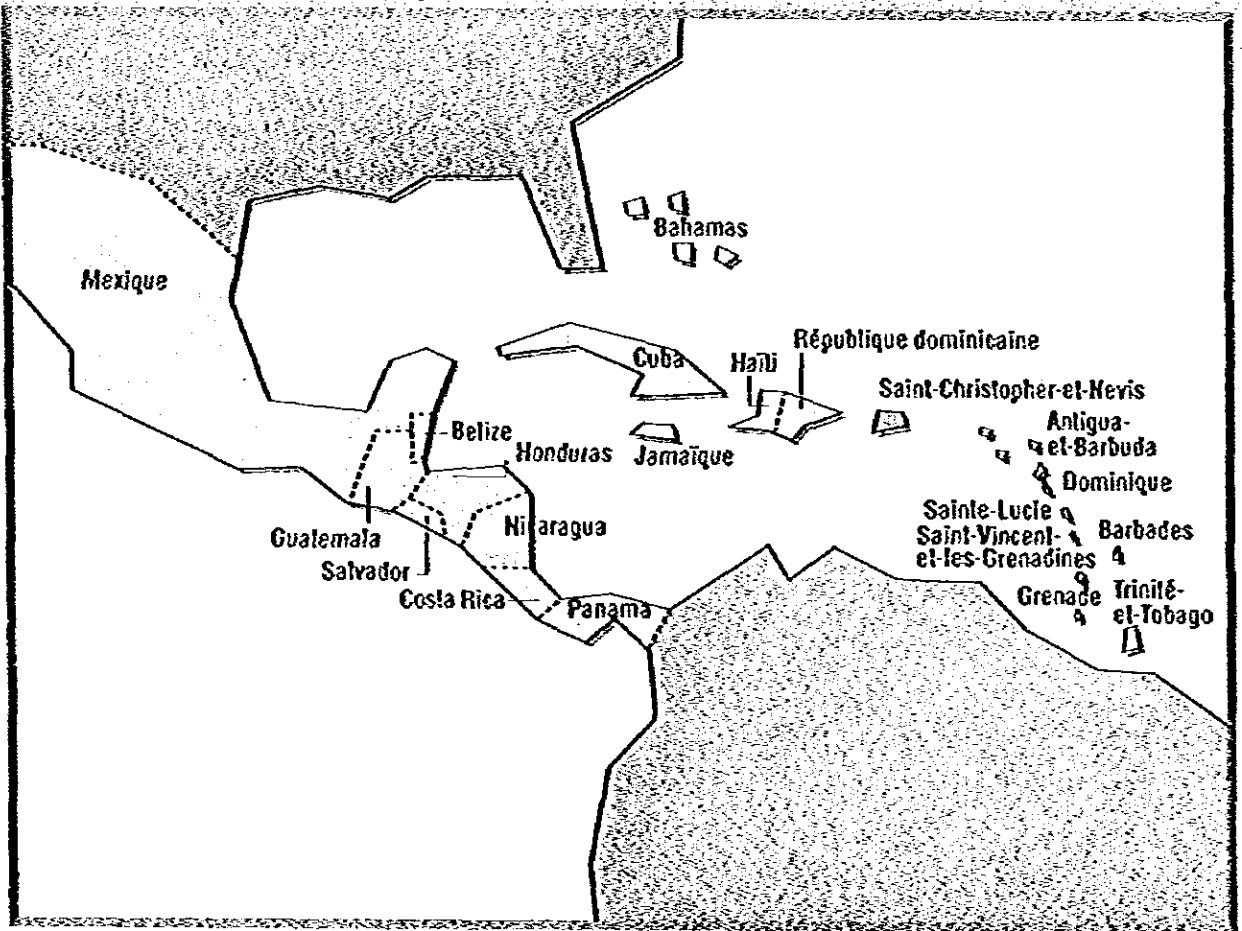


Chapitre 4

Amérique latine



1. Amérique centrale et Caraïbes



État actuel du développement régional

De petits pays résolus à devenir forts

La région de l'Amérique centrale et des Caraïbes comprend 21 pays, dont 8 en Amérique centrale et 13 aux Caraïbes. Elle couvre une superficie de 2,96 millions de km², soit 2,2 % des terres émergées et compte 163 millions d'habitants, soit environ 3 % de la population mondiale. Les pays de la région sont souvent petits (huit ont un territoire de moins de 10 000 km²) et neuf (soit environ la moitié) comptent moins d'un million d'habitants.

L'économie de la plupart de ces pays est fondée sur l'agriculture et tributaire de l'exportation de produits primaires. Si le tourisme prospère dans une grande partie de la région, les industries, de transformation ou autres, sont partout à la traîne, sauf dans quelques pays, notamment le Mexique. Pour de nombreux pays, le déficit de la balance des paiements est compensé par



Atelier organisé avec la participation des résidents locaux dans le cadre du programme de partenariat de la JICA (projet de développement agricole et communautaire local dans l'État de Basse Californie du Sud) (Mexique).

les envois de fonds émanant de ressortissants travaillant à l'étranger. Ces pays sont nombreux à avoir accumulé une dette conséquente et à se trouver encore dans un processus de reconstruction, même si leur situation s'est améliorée ces dernières années, grâce à la longue vague de prospérité économique aux États-Unis. Pour prétendre à un développement régulier à l'avenir, les infrastructures* économiques et sociales de chacun de ces pays devront être renforcées.

Les bases indispensables à la paix et à la sécurité de la région doivent être consolidées

Les troubles qui ont sévi en Amérique centrale dès la fin des années 70 et pendant plus d'une décennie ont ravagé les nations et brisé leur économie, affectant également les pays voisins par des problèmes d'afflux

II

Chapitre 4

Amérique latine/1 Amérique centrale et Caraïbes

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA en Amérique centrale et aux Caraïbes

La coopération en matière de développement des ressources humaines et de reconstruction devrait se poursuivre en Amérique centrale et dans les Caraïbes, tout en tenant compte des priorités et des efforts de l'assistance des pays récipiendaires :

1. Promotion de l'aide régionale par la coopération Sud-Sud

Outre soient parvenus à un certain stade d'industrialisation ou encore dans une situation difficile, les pays de la région sont liés par des liens communes, telles que l'espagnol et l'anglais, et les accès à l'aide multilatérale sont toujours plus nombreux. Par ailleurs, la nécessité d'améliorer globalement l'efficacité de l'aide dans le monde favorise et le soutien à la coopération Sud-Sud dans cette région devient une priorité importante. Les pays de la région sont confrontés à des problèmes communs, la JICA envisage par conséquent d'appuyer des modèles de projets de coopération régionale efficaces et reformés pouvant être adaptés et copiés par plusieurs pays.

2. Développement sûr aux dégâts causés par le cyclone

En octobre 1998, l'Amérique centrale et les Caraïbes ont été frappées par un cyclone d'une ampleur sans précédent et en janvier 2001, un terrible tremblement de terre a dévasté le Salvador. Ces catastrophes ont causé d'énormes dégâts. La JICA a décidé d'apporter son soutien aux plans de reprise et de reconstruction des pays qui en ont été victimes et de renforcer les mesures de prévention dans une région si durement touchée par les bruits de la nature.

3. Environnement

Dans cette région, la modernisation et le développement industriel et économique, ainsi que la concentration de la population dans les métropoles, ont entraîné la pollution de l'air et de l'eau et la production de substances nocives. Aussi est-il urgent d'apporter une solution à ces problèmes. La région est dotée de zones forestières d'une grande diversité biologique et d'un patrimoine culturel, dont la préservation s'impose

dans le cadre de la sauvegarde des actifs naturels de l'humanité.

4. La réaction face aux troubles

Les troubles qui ont affecté l'Amérique centrale ont perturbé plusieurs décennies et gravement endommagé les infrastructures sociales et économiques de la région. Parmi les secteurs particulièrement touchés, et pour lesquels une aide s'impose, figurent les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les services sanitaires et réseaux, l'éducation de base et bien d'autres domaines influençant la vie quotidienne de la population. Une aide est également nécessaire pour développer l'agriculture, afin d'assurer un approvisionnement alimentaire stable ou pour moderniser les infrastructures, notamment les routes et les ports. L'instauration de structures démocratiques stables et la lutte contre la pauvreté figurent également parmi les points importants à aborder absolument.

de réfugiés. Depuis le début des années 80, les juntes militaires ont peu à peu cédé la place à des gouvernements civils, et Cuba est désormais le seul État où le gouvernement n'est pas élu par la voie démocratique. En outre, la paix règne désormais dans tous les pays d'Amérique centrale, depuis la signature au Guatemala, en décembre 1996, de l'accord de paix final. Les infrastructures sociales et économiques de ces pays ont beaucoup souffert de ces années de turbulence. À l'heure actuelle, nombre d'entre eux ont encore des installations inadéquates dans des domaines tels que l'alimentation en eau, les services sanitaires et médicaux ou l'éducation de base. L'aide des pays

donateurs* est donc essentielle pour permettre à ces États de surmonter leurs problèmes, y compris celui du surendettement.

De plus, à l'automne 1998, l'Amérique centrale et la région des Caraïbes ont été frappées par un cyclone d'une ampleur sans précédent, qui a causé d'énormes dégâts. En janvier et en février 2001, un séisme dévastateur a frappé le Salvador et entraîné d'incommensurables préjudices. Comme le montrent ces événements, la région est sujette aux catastrophes naturelles. Aussi, il faut coopérer sans réserve dans le domaine de la prévention et de la reconstruction si l'on veut surmonter les menaces que constituent de tels événements.

Traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA

Soulien à la coopération Sud-Sud par les chels de file de la région

Depuis la signature en janvier 1994 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et son adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en mai 1994, le Mexique, qui est à la fois le plus grand pays d'Amérique centrale et le plus peuplé, a connu une nette amélioration de son statut au sein de la communauté internationale. Quoique à petite échelle, ce pays a déjà entrepris d'aider d'autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et la coopération Sud-Sud fait partie intégrante de sa politique. Le nouveau président du Mexique, Vincente Fox, clarifie cette politique dans sa proposition de coopération avec les pays d'Amérique centrale, énoncée dans le « Plan Pueblo-Panama ».

Aussi, la JICA apporte sa coopération à la région en se concentrant sur le Mexique, plus grand pays et promoteur d'une coopération efficace dans cette même



Un technicien montre à une résidente locale la technique d'entretien de la machine à vapeur, vecteur de la machine de Dagest, en insistant sur la nécessité de le détenir (Guatemala).

région. Dans ce cadre, la JICA envoie depuis 1998 des experts pour soutenir la coopération Sud-Sud. Depuis juillet 2000, une équipe de spécialistes est sur place, pour aider à renforcer l'organisation de l'Institut mexicain de coopération internationale (IMEXCI), organisme que l'on peut considérer comme l'équivalent de la JICA au Mexique. La JICA a également lancé divers programmes de stages dans un pays tiers* au Mexique, dont un



Traces du séisme dans la ville (Salvador).

programme de formation à la « mécatronique », lancé en 2000 afin d'aider à la formation de techniciens dans les pays de la région. Parallèlement, la JICA a détaché des spécialistes mexicains en tant qu'experts de pays tiers* à 36 reprises.

Suivant les accords conclus entre le Japon et le Mexique, les domaines prioritaires pour l'aide fournie dans ce pays comprennent, outre la coopération Sud-Sud, la préservation de l'environnement, la santé, le développement industriel et régional, ainsi que la formation professionnelle spécialisée. Une mission de formulation de projet* envoyée en mars 2001 au Mexique, en coopération avec les États-Unis, a recommandé de renforcer l'aide dans le domaine de l'environnement par des programmes de protection de la diversité biologique sur la péninsule du Yucatan et de réduction de la pollution urbaine.

Promotion de la coopération intrarégionale

Au Salvador, les domaines prioritaires de l'aide fournie sont les suivants : stimulation du secteur de la

production, développement social, environnement, démocratisation et stabilisation économique. La coopération est renforcée chaque année pour soutenir le processus de reconstruction des pays de la région, maintenant que la paix est revenue. Afin de promouvoir la coopération régionale et de parvenir à un développement plus efficace, une aide sous la forme d'envoi d'experts de la coopération technique a par ailleurs été fournie au Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA), organisation qui devrait jouer un rôle central.

En janvier et février 2001, deux formidables séismes ont frappé le Salvador, causant des dégâts sans précédent. La JICA a rapidement envoyé des équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) dans les zones concernées et organisé des études et des séminaires débouchant sur une aide à la reprise et à la reconstruction.

Des bases solides pour la reconstruction du pays le plus pauvre d'Amérique centrale

Le Nicaragua est le pays au niveau de revenu le plus faible d'Amérique centrale et une grande partie de

Sur le terrain

Programme de lutte contre les maladies sexuelles pour les enfants des rues

Mexique

Protection des enfants contre le sida

► Enfants livrés à la prostitution et au trafic de drogue

À Mexico, métropole de 20 millions d'habitants, on observe des disparités économiques extrêmes. À deux pas des quartiers aisés comptent maints favelas et bidonvilles, parents et enfants démunis et au pied nus mendiant au bord de l'égout.

Plus de 15 000 enfants vivent dans les rues de Mexico, après avoir perdu leur famille suite à l'économie paupérisée et l'explosion de la cellule familiale. Nombre de ces enfants gagnent leur vie en lavant les voitures sur le trottoir ou encore par la prostitution ou la vente de drogue.

◆ Établissement d'une relation de confiance avec les enfants

Casa Alerce, organisation non gouvernementale (ONG) qui s'occupe des gamins des rues à Mexico, dispose d'un auberge pour héberger des enfants de huit à quinze ans. Ces derniers reçoivent des soins de santé, des cours d'éducation sexuelle et une formation professionnelle, puis ils sont renvoyés chez eux.

En décembre 2000, nous nous sommes trouvés dans un programme d'éducation communautaire* ad sur le problème du sida chez les enfants des rues. Le projet a été cofinancé par Casa Alerce et doit durer trois ans. Dans un premier temps, des conseillers spécialisés en soins infirmiers et en psychologie doivent rendre chaque jour visite aux enfants des rues dans leur refuge, vérifier leur situation et leur état de santé, passer du temps avec eux, écouter ce qu'ils ont à dire et établir des relations de confiance. Une étude doit ensuite être réalisée afin d'analyser les raisons qui les ont poussés à vivre dans la rue, apprécier leurs activités quotidiennes et savoir de quoi ils ont besoin. Certains enfants viennent directement au refuge après un entretien avec un conseiller, en fait, la politique de Casa Alerce est de laisser les enfants se présenter d'eux-mêmes.

Programme d'éducation communautaire



Enfants vivant dans la rue avec leurs chiens.

Dans un deuxième temps, un atelier d'éducation sexuelle fournissant des informations sur le sida et les connaissances nécessaires pour s'en protéger doit être organisé pour les enfants venus au refuge. Dans un troisième temps, afin de répondre aux besoins particuliers de chaque enfant, les conseillers doivent les suivre régulièrement et leur apporter les soins d'hygiène physique et mentale nécessaires. Par ce type de soutien, on espère qu'ils ne retourneront pas vivre dans la misère des rues.

Bien que le projet concerne tout juste des enfants se soit déjà rendu au refuge et les préparatifs pour l'atelier d'éducation sexuelle vont bon train.

(Bureau de la JICA au Mexique)

la population vit dans la pauvreté. Comme d'autres pays lourdement endettés, le Nicaragua essaie d'obtenir une aide plus poussée de la communauté internationale en formulant, avec la participation de la population du pays, un «cadre stratégique de lutte contre la pauvreté». Les domaines prioritaires de l'aide au Nicaragua sont le développement agricole et rural, la santé et les soins médicaux, l'éducation, les routes et l'infrastructure de transport, le soutien à la démocratisation et la coopération sur le plan de la prévention des catastrophes. Afin d'amorcer la reprise et de renforcer les capacités de prévention des catastrophes, deux initiatives ont été lancées en 2000 : une «étude du plan directeur sur la gestion des forêts pour la prévention des catastrophes dans la région du Pacifique Nord» (étude de développement) et un «projet de renforcement du réseau local de soins de

santé intégrés (SILAIS) de Granada» (coopération technique de projet-type).

Fourniture suffisante de services administratifs dans les régions à fort pourcentage de population autochtone

Depuis la signature des accords de paix entre le gouvernement et l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) en décembre 1996, des efforts ont été accomplis au Guatemala pour la reprise de la vie démocratique. En mars 2001, la JICA a réalisé une étude de confirmation de projet s'appuyant sur des discussions politiques. L'importance de l'agriculture ainsi que cinq autres domaines prioritaires de l'aide - éducation, santé et hygiène, développement de l'infrastructure, sécurité, systèmes administratifs et

Sur le terrain

Formation professionnelle

Guatemala

La volonté d'accroître les chances d'emploi pour les travailleurs

◆ Le chômage croissant est un problème de société

Au Guatemala, où l'industrie de production a été restreinte par le prolongement de la guerre civile, il n'a pas été possible de modifier la structure industrielle de sorte à absorber la main-d'œuvre. D'autre part, les villes sont envahies par les sans emploi, car le pays n'a pas su maîtriser les fortes hausses de population des dernières années et l'afflux rapide de soldats démobilisés et de population à l'origine après les accords de paix. Cette situation pose un problème social.

Ainsi que le gouvernement réagit par de nombreuses mesures, le rôle central est assuré par l'Institut technique de formation et de productivité.

◆ Visites régulières d'entreprises

Au siège, dans ses 16 bureaux locaux et ses 19 centres de formation professionnelle, l'Institut technique de formation et de productivité emploie près de 1 900 personnes. Financé par des contributeurs de sociétés privées (1 % du salaire mensuel des travailleurs), il forme plus de 150 000 personnes chaque année. Les principales activités de l'Institut sont : (1) la mise en œuvre de la formation professionnelle ; (2) le soutien aux sociétés et organisations ; et (3) la fourniture d'informations techniques. La formation professionnelle suit le « système de formation par alternance et par modules de qualifications ».

L'Institut assure des cours d'introduction et de perfectionnement sur un à six mois pour les personnes qui travaillent. D'autre part, un cours de formation est organisé sur un à trois ans pour les jeunes de plus de 14 ans qui ont terminé le cycle élémentaire. Enfin, dans le cadre des efforts de soutien aux entreprises et aux communautés locales, des cours de courte durée et une formation mobile sont assurés pour les industries locales dans tout le pays.

S'agissant sur l'évaluation d'un nouveau système de formation, l'Institut technique de formation et de productivité s'efforce d'accroître les chances des ouvriers de recevoir une formation professionnelle. La JICA fait partie des efforts de développement et de mise en œuvre de programmes de formation et de matériel pédagogique et l'appui d'informations techniques. Plus précisément, l'Agence apporte une aide technique pour l'établissement d'un système de formation profes-

Envoi d'experts de la coopération technique et de JOCV



Cérémonie de remise de diplômes dans les locaux du Centre de formation professionnelle culinaire.

sionnelle guatémaltèque - inspiré du «développement des ressources humaines s'appuyant sur les systèmes d'encouragement des aptitudes professionnelles tout au long de la vie», qui est le modèle développé au Japon. Des experts visitent des entreprises au moins deux fois par semaine avec des fonctionnaires locaux, procèdent à des consultations sur le développement des ressources humaines, apportent leur soutien et organisent des séminaires.

◆ Des efforts pour être leader de la formation professionnelle en Amérique centrale

Un des objectifs de l'Institut technique de formation et de productivité pour le 21^e siècle est de «devenir le meilleur centre professionnel en Amérique centrale et de devenir le leader régional en matière de formation professionnelle pour 2012». L'idée japonaise dans ce domaine est régulière : envoi de JOCV d'experts en mission à court ou long terme, et fourniture d'équipement au titre de la coopération financière non remboursée.

La JICA compte de manière active à la réalisation des objectifs de l'Institut de formation et de productivité.

(Bureau de la JICA et des JOCV, Guatemala)

juridiques - a alors été confortée. Dans le secteur de l'éducation, l'aide de la JICA comporte trois volets : aide à la formation d'administrateurs pour l'enseignement local par l'envoi d'experts de la coopération technique, formation spéciale par pays et envoi de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) pour soutenir l'« enseignement primaire pour les jeunes filles de la population autochtone », qui est l'un des enjeux du programme commun nippon-américain*. Dans le domaine des soins de santé, des experts et des JOCV ont été envoyés afin de promouvoir les mesures de prévention des maladies infectieuses (Chagas, notamment). Dans le domaine agricole, la JICA met en œuvre l'« étude sur le développement rural intégré pour la réduction de la pauvreté dans les hautes terres au centre du pays » (étude de développement).

Des efforts pour une coopération efficace

Le Honduras est avec le Nicaragua et Haïti l'un des pays les moins développés de la région. Ses besoins sont immenses, en partie suite aux considérables dégâts causés par les derniers cyclones. Le Japon lui fournit de l'aide sous des formes diverses. Celle-ci concerne en priorité la modernisation des infrastructures, l'amélioration des conditions de vie, la promotion des secteurs clés, tels que l'agriculture et la pêche, et le développement des ressources humaines. Malgré des afflux d'aide relativement importants de différents pays et organisations internationales, les indices du développement sont restés à un faible niveau jusqu'à récemment et il est clairement apparu qu'il était nécessaire de mettre l'accent sur le développement des ressources humaines de base. Le Honduras figure parmi les pays qui attirent l'attention sur le fait de savoir si un « cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » peut réellement servir les intérêts de la population.

En 2000, la JICA a lancé plusieurs initiatives : le « projet de santé génésique dans le district sanitaire N° 7 » (coopération technique de projet-type), le « projet de développement intégré pour le minimum physiologique des femmes » (programme d'habilitation communautaire) et le « perfectionnement du personnel infirmier » (envoi d'experts de la coopération technique). La JICA a également réalisé une étude de formulation de projet sur l'aide future dans l'enseigne-

ment élémentaire. L'Agence apporte par ailleurs un soutien permanent à la prévention des catastrophes, notamment par l'« étude sur la lutte contre les inondations et la prévention des glissements de terrain dans les régions métropolitaines » (étude de développement), particulièrement exposées aux catastrophes.

Efforts singuliers à la tête de la région

Le Costa Rica possède un bon système éducatif ainsi qu'un système de sécurité sociale bien organisé. C'est aussi le pays d'Amérique centrale où la démocratie est la plus stable. La JICA a renforcé les capacités techniques du « Centre de formation des instructeurs et agents techniques pour le développement industriel de l'Amérique centrale » par la coopération financière non remboursable, la coopération technique de projet-type et la formation en pays tiers. Le « projet d'amélioration de la productivité des entreprises » (coopération technique de projet-type), a été lancé en janvier 2001, dans le but d'améliorer les capacités de conseil du Centre et d'augmenter sa valeur pour la région. Avec le « projet sur les conditions de vie en prison et la réhabilitation des criminels » (formation en pays tiers), le Costa Rica exploite son statut particulier de chef de file de la fourniture d'aide dans la région, tout en étant bénéficiaire de la coopération japonaise.

Vastes activités de développement axées sur le canal de Panama

L'année 1999 a été mouvementée pour le Panama, avec un changement de régime et la rétrocession du canal par les États-Unis. Dans le cadre d'une étude de confirmation de projet menée par la JICA pour le nouveau régime, les priorités de la coopération ont été réaffirmées : rectification des disparités régionales et de revenus, développement économique durable, sauvegarde de l'environnement, aide pour le canal et les territoires adjacents. Au Panama, la conservation des ressources forestières, dont dépend la sauvegarde des sources alimentant le canal, constitue aussi un problème d'importance. Dans ce cadre, la JICA a mis en œuvre deux projets au titre de la coopération technique de projet-type : le « projet de développement des techniques de conservation forestière » et le « projet de conservation des bassins versants du canal de

Panama » (lancement en 2000). La JICA œuvre par ailleurs dans des domaines prioritaires dans le cadre de différents projets : « plan de stimulation des investissements », « génie minier et environnement » et « habilitation en matière d'enseignement agricole pour les producteurs locaux » (envoi d'experts de la coopération technique).

Projets diversifiés dans les Caraïbes

La plupart des pays des Caraïbes sont petits avec une population peu nombreuse, et leur indépendance est relativement récente. Comme le revenu par habitant y est assez élevé et l'échelle de l'économie réduite, la coopération japonaise n'y a jamais été très importante. La coopération dans cette région, qui regroupe de nombreux petits États, doit se fonder sur une perspective régionale de développement face à des enjeux communs, en exploitant les ressources d'organisations telles que la Communauté des Caraïbes (CARICOM). L'action de la JICA suite aux destructions causées par les derniers ouragans s'inscrit dans ce cadre. Des experts ont en effet été détachés dans des organisations caribéennes de prévention des catastrophes et une enquête a été conduite en 2000 pour préciser les domaines de fourniture de l'aide. Au cours de la même année, dans le secteur des pêches, dont le potentiel de développement est élevé, la JICA a envoyé dans la région un conseiller en formulation de projet*. Son rôle est de rechercher les domaines de coopération pouvant avoir un effet bénéfique sur l'ensemble de la région tels que le « projet régional de formation des pêcheurs » (coopération technique de projet-type) ainsi qu'une aide spécifique au pays.

La Jamaïque est le plus grand pays anglophone des Caraïbes et les relations avec le Japon sont de plus en plus étroites chaque année. La coopération s'exerce actuellement par l'assistance sous la forme de prêts* et la coopération technique. La JICA axe ses efforts sur le « projet de renforcement des soins de santé dans la région sud », le « projet d'amélioration de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans les collèges techniques » (coopération technique de projet-type) et l'envoi de JOCV.

La République dominicaine accueille de nombreux immigrants, dont certains de descendance japonaise. Désireuse de contribuer largement au développement du pays avec la participation active des immigrants et des personnes d'ascendance japonaise, la JICA apporte son aide plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, ainsi que de la santé et des soins médicaux. Les domaines prioritaires se sont confirmés : amélioration de l'infrastructure, santé et soins médicaux, promotion de l'agriculture, élevage et pêche, éducation et environnement. Depuis l'an 2000, deux initiatives ont été lancées dans l'agriculture, domaine traditionnellement prioritaire : l'« étude sur le développement rural intégré des régions anciennement plantées de canne à sucre et projet pilote de La Luisa, province de Monte Plata » (étude de développement) et le « projet d'amélioration de la technologie pour la culture irriguée » (coopération technique de projet-type). Concernant l'environnement, l'aide se développe, comme le montrent deux initiatives : l'« étude du plan directeur sur la gestion du bassin versant de la région haute du barrage de Sabana Yegua » et l'« amélioration du réseau d'égouts et de l'environnement dans la ville de Santiago » (étude de développement).



Experts à Haïti. Après des efforts pour la santé et l'agriculture, les experts en planification du développement contribuent, depuis 1999, au renforcement des institutions.

Chapitre 4

Amérique latine

2. Amérique du Sud



État actuel du développement régional

Terre d'accueil traditionnelle des émigrés japonais

L'Amérique du Sud couvre une superficie de 17,72 millions de km² (environ 13 % des terres émergées de la planète) et compte quelque 310 millions d'habitants (soit environ 6 % de la population mondiale) dans 12 pays. La région se caractérise par des capacités de production agricole élevées et un sous-sol particulièrement riche.

De longue date, des Japonais ont émigré en Amérique du Sud. Ainsi, plusieurs générations d'émigrés et de personnes d'ascendance japonaise vivent au Brésil, au Pérou, en Argentine, au Paraguay et en Bolivie. Depuis 1873, date de l'établissement de relations diplomatiques entre le Japon et le Pérou, des liens étroits ont été forgés avec l'Amérique du Sud ; un échange constant de personnalités importantes est intervenu, et de nombreuses entreprises japonaises ont développé leurs activités dans la région.

Lutte contre les difficultés économiques

Au cours des années 60 et 70, l'effort de modernisation avait contraint de nombreux États à emprunter



Enfants dans la zone pilote du « projet de protection de l'environnement et de développement rural avec la participation des exploitants dans la partie méditerranéenne semi-aride du Chili », projet qui vise la réduction de la pauvreté dans les régions littorales arides (Chili).

des capitaux à des pays avancés et à des institutions financières privées. Depuis les années 80, le déficit de leur balance des paiements s'est creusé et il leur est difficile de rembourser leur dette compte tenu de la chute des cours des produits primaires et la hausse des taux d'intérêts internationaux. Les économies de nombreux pays d'Amérique du Sud sont dès lors confrontées à la crise.

C'est dans ce contexte qu'un accord de réduction de la dette fondé sur une nouvelle stratégie de la dette² - le Plan Brady - a été adopté en 1993 pour presque tous les pays débiteurs. Les pays sud-américains ont commencé à mettre en œuvre des programmes d'ajustement structurel appuyés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) afin de réduire l'appareil administratif, de privatiser les entreprises d'État et de libéraliser les relations économiques avec les autres pays. Ce plan a permis à l'Amérique du Sud de renouer avec la croissance économique dans les années 90 et de redevenir l'un des principaux pôles de croissance dans le monde.

Les efforts d'intégration économique se multiplient depuis le début des années 90, comme on

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA en Amérique du Sud

L'Amérique du Sud (Argentine et Brésil) sont à un stade avancé de développement et figurent parmi les pays de la deuxième partie de la liste du Comité d'aide au développement (CAD). La protection de l'environnement (préservation de la forêt vierge d'Amazonie, reboisement) et les mesures pour lutter contre la pollution de l'air et de l'eau dans les grandes villes constituent des domaines importants de coopération. Suite aux accords de partenariat avec le Chili et le Brésil, le Japon soutient activement la coopération Sud-Sud dans la région. Ces accords doivent servir de base à la coopération entre

l'Amérique latine et les régions sahariennes d'Afrique.

Dans les pays où les indicateurs de développement social sont encore faibles, comme le Bolivie et le Paraguay, l'aide doit se porter sur les questions prioritaires, telles que les améliorations dans le domaine de la santé et des soins médicaux, le développement agricole et la modernisation de l'infrastructure. En outre, même dans les pays à revenu moyen à élevé, il existe de grandes disparités de richesses d'une région à l'autre, et le soutien aux classes les plus défavorisées, ainsi que le développement local, représentent d'importants enjeux.

Cette région compte un grand nombre d'émigrés et de personnes d'ascendance japonaise. La JICA soutient activement l'accueil de stagiaires de cette communauté au Japon, ainsi que les améliorations de l'infrastructure économique et sociale pouvant leur bénéficier. La JICA appuie également l'intervention de chercheurs et d'ingénieurs d'ascendance japonaise pour la coopération Sud-Sud.

On a associé ces dernières années à des efforts notables vers l'intégration économique régionale, notamment avec le Venezuela. La JICA prévoit d'apporter une aide planifiée pour soutenir ces développements.

peut le voir avec le Mercado Comun del Sur* (membres officiels du Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et la Communauté andine des Nations (membres officiels : Venezuela, Colombie, Pérou et Bolivie). En outre, des concertations sont organisées en vue de former la zone sud-américaine de libre-échange (SAFTA) et la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Développement industriel et fortes disparités internes

On trouve en Amérique du Sud des pays aux industries primaires florissantes, assises sur de riches ressources naturelles et des pays (Brésil et Argentine, notamment) déjà bien industrialisés. Bien que la Banque mondiale les classe de manière générale dans les pays à revenu moyen, nombre d'entre eux, notamment la Bolivie, ont un niveau de revenu faible et une infrastructure sociale insuffisamment développée.



Apprentissage de la culture à la pêche codé grâce au « boiashi » (Paraguay).

Et même dans les pays à revenu moyen, de graves problèmes de pauvreté demeurent, suite aux disparités des revenus au sein même de ces pays. Dans ce contexte, ces derniers sont aussi nombreux à être touchés par le commerce de la drogue et l'insécurité

Sur le terrain

• Montage et exploitation des lignes de fond • au Centre de formation des pêcheurs de Païta

PÉROU

Le menu des Péruviens enrichi des produits de la mer

Stage dans le pays

• De même rang mondial pour les prises de poissons

Le Pérou dépasse le Japon par ses prises de poisson et se place au deuxième rang mondial après la Chine. Toutefois, la plupart des prises sont des espèces communes et sont exportées et utilisées sous forme de poudre dans la fabrication d'aliments pour animaux. Par suite, les revenus de la pêche artisanale sont insuffisants pour assurer une vie décente. De plus, même si les produits de la mer sont d'importantes sources de protéines, nombre de districts n'ont pas les moyens de s'en payer.

Organisation locale, le Centre de formation des pêcheurs de Païta (CEP-PAITA) enseigne de nouvelles méthodes afin d'augmenter les prises de la pêche artisanale. L'objectif est non seulement d'accroître les prises propres à la consommation, mais aussi les opportunités de marché du poisson pour les Péruviens.

Le Centre propose des stages de plusieurs mois sur les techniques de navigation, la fabrication des bancs de poissons et diverses techniques et méthodes liées à la pêche aux lignes de fond et pêche au filet pour les artisans pêcheurs et aussi pour les étudiants venus de tous les coins du pays pour faire de la pêche leur métier. La géographie particulière du Pérou, dont les côtes s'étendent sur plus de 2 000 km, du Nord au Sud le long du Pacifique influe sur le nombre de demandes de formation en constante augmentation.

• Stage de formation technique pour les instructeurs

Le CEA aide le Centre de formation de Païta et plus précisément depuis le financement des premiers travaux pour la construction des installations pertinentes grâce à des appuis de coopération française non remboursable. En plus du CEP-PAITA, le Pérou compte de multiples organisations, indépendantes et instructeurs liés au monde de la pêche. En collaboration avec le CEA, le Centre propose à ses instructeurs une formation intensive sous forme de stage dans le pays intitulé « Montage et exploitation des lignes de fond ».

La formation est ouverte à un large public, depuis le personnel enseignant des universités et des écoles professionnelles jusqu'aux chercheurs d'emplois



Pêcheurs et étudiants du pays tout entier s'initient aux techniques de pêche.

cosmopolites et la vive concurrence au sein de ces institutions pour figurer sur la liste des participants et être les bénéficiaires de ces formations qui intéressent les personnes intéressées.

Au cours de l'exercice 2000, la majorité des stagiaires étaient originaires des zones côtières, un seul candidat venait du bureau local du ministère de la Pêche à Iquitos, une ville située sur l'Amazonie à l'intérieur du pays. Nous sommes plus que surpris de voir que les méthodes de pêche utilisées en mer peuvent être aussi sur le grand fleuve Amazonie, pratiquées dans son cours supérieur.

Sans pour autant mésestimer la richesse de l'Amazonie, nous espérons que les résultats de la formation s'étendront à tout le pays pour que les étudiants ne se désolent pas et continuent de constituer une source de nourriture pour le plus grand nombre possible de Péruviens.

(Bureau de la CEA au Pérou)

croissante. La multiplication des activités criminelles dans les zones urbaines, causée par l'afflux de personnes dans le dénuement, les crimes liés à la drogue, le terrorisme et le développement d'une économie souterraine entravent la stabilité politique, économique et sociale dans l'ensemble de la région.

Traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA

Coopération énergétique en faveur de la sauvegarde de l'environnement

Le Japon fournit une coopération technique de projet-type pour la sauvegarde de la forêt vierge amazonienne, sujet qui suscite actuellement l'intérêt de la communauté internationale. Nous apportons une aide du même type concernant la pollution de l'air et de l'eau, la gestion des déchets et d'autres problèmes touchant les grandes villes, telles que Sao Paulo au Brésil et Santiago au Chili. Les problèmes de pollution minière, résultant de l'extraction des riches ressources minérales de la région, sont également pris en considération. Nous prévoyons en outre une aide pour la protection du précieux écosystème des îles Galapagos.

Nous projetons enfin de participer au renforcement du système permettant d'observer la destruction de la couche d'ozone, un problème qui attire de plus en plus l'attention ces dernières années.

Éradication de la pauvreté et rectification des disparités régionales

Les populations des régions montagneuses des Andes couvrant le nord-est du Brésil, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie vivent dans des conditions de

L'Amérique du Sud est riche en écosystèmes, avec en particulier, celui de la forêt vierge amazonienne. Leur préservation est d'une importance capitale au niveau mondial. Dans le même temps, la qualité de l'air dans les grandes villes se dégrade progressivement suite à la concentration de population.



Un expert apporte ses conseils pour la fabrication de moules (Brésil).

pauvreté extrême. L'afflux de ces populations dans les grandes villes et la culture de plants utilisés pour la production de stupéfiants constituent de graves problèmes de société. Aussi, le Japon octroie à la Bolivie des apports de coopération financière non remboursable et une coopération technique de projet-type axés sur la santé et les soins médicaux. Ces dernières années, dans le prolongement de l'initiative de soutien aux pays pauvres très endettés (PPTÉ) lancée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), le Japon associé aux autres donateurs*, fournit une aide énergétique dans les domaines de la santé et des soins médicaux, de l'éducation et du développement de l'infrastructure, qui s'inscrit dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté* (CSLP) élaboré par le gouvernement bolivien.

Par le biais de la coopération technique de projet-type, le Japon procure une aide en matière d'hygiène publique et de santé maternelle et infantile au Pérou et dans le nord-est du Brésil, avec une attention toute particulière pour les déshérités qui affluent dans les zones urbaines. Enfin, le Japon conduit un projet d'habilitation communautaire* axé sur la formation professionnelle des femmes à Lima.

Promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement

L'Amérique du Sud, et en particulier le Cerrado au Brésil et la Pampa en Argentine, disposent de riches terres agricoles qui en font les greniers à céréales du monde. L'aide fournie jadis par le Japon en vue d'augmenter le rendement agricole dans cette région s'est traduite par la production de soja et de blé, produits qui contribuent aujourd'hui de manière notable à l'approvisionnement alimentaire régulier dans le monde. Ces dernières années toutefois, nous avons dirigé nos efforts sur la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et l'éradication de la pauvreté par une coopération en faveur des petits exploitants agricoles. Nous apportons une aide énergétique au Paraguay, qui est à la traîne des autres pays du Mercosur, et à la Bolivie, pays parmi les plus pauvres du monde. Cette aide concerne l'amélioration des technologies de production agricole et des systèmes de distribution et doit permettre à ces pays d'être plus compétitifs sur le plan de l'agriculture.

Renforcement de la compétitivité des produits industriels à l'échelon international

L'une des particularités de l'Amérique du Sud est de compter plusieurs pays ayant déjà accompli le

processus d'industrialisation dans leur histoire, tels que le Brésil et l'Argentine. Toutefois, du fait de la tendance ces dernières années à la libéralisation et à l'intégration régionale sur le plan économique, le renforcement de la compétitivité des produits industriels au niveau international est devenue une question préoccupante. Le Japon apporte son aide à de nombreux pays (Brésil, Chili et Colombie, notamment) pour le contrôle de la qualité et l'augmentation de la production, principalement par l'envoi d'experts. Au Brésil et au Paraguay, nous apportons une coopération technique de projet-type afin de soutenir les techniciens de certains secteurs industriels.

Soutien toujours plus ciblé à la coopération Sud-Sud

Le Chili et le Brésil, pays aux économies relativement développées, mettent en œuvre leur propre coopération Sud-Sud en Amérique du Sud. Pour sa part, le Japon apporte son soutien à un programme de stage dans un pays tiers*. Dans ce cadre, ces deux pays invitent des ressortissants de pays voisins à participer à des cours de formation. La coopération a toutefois franchi un nouveau pas ces dernières années : en effet, le Chili, le Brésil et l'Argentine ont conclu avec le Japon un accord de participation, de plein droit, à un programme de partenariat avec l'Amérique centrale et les pays lusophones d'Afrique.

Sur le terrain

Coopération technique concernant le programme de recherche et développement sur l'élevage du pejerrey (poisson-roi)

Argentine

Le retour réussi du pejerrey grâce à diverses formes de coopération

Envoi d'experts de la coopération technique

♦ Réduction des stocks liée à la météo instable et à la surpêche

Le pejerrey (*Osteosichthys bonariensis*) est un poisson d'eau douce évoluant dans les eaux intérieures d'Argentine. Introduit du Japon en 1966 par un émirat d'ascendance japonaise, il a fait l'objet de nombreuses études, menées principalement par la pêcheurs de Maraguan et l'université de la pêche de Kyoto et visent à établir des techniques de reproduction et à mieux connaître son milieu et son comportement. Ces travaux ont donné naissance à des techniques d'élevage.

Ces dernières années, on pensait que la météo capricieuse affectait la propagation de l'espèce. Mais la diminution des stocks est aussi liée à la pêche excessive. L'administration de la province de Buenos Aires, qui a pris cette diminution très au sérieux, travaille sur l'élevage piscicole. Toutefois, la recherche fondamentale sur la physiologie, les mœurs, la reproduction et la propagation de l'espèce progresse avec efficacité.

Les Argentins aiment la viande, mais ils sont désormais plus sensibles au bénéfice que présente la consommation de poisson dans la ligne contre les

métodes de friture. Le pejerrey étant l'espèce la plus appréciée dans le pays, on espère que l'introduction de techniques d'élevage et de propagation ont permis d'augmenter sa consommation.

♦ Coopération entre les administrations locales et la JICA

Dans ce contexte, le projet a débuté par l'envoi individuel d'experts pour rapporter en Argentine des arbs fertiles de pejerrey élevés au Japon. Il est prévu de prolonger le projet par l'envoi d'équipes d'experts.

Ce projet - qui fait intensifier le transfert de techniques de propagation établies au Japon sur du pejerrey introduit en Argentine par un émirat japonais - est un exemple type d'activités d'aide mises en œuvre en coordination avec les administrations locales. Le projet est le fruit d'une collaboration entre la JICA et la pêcheurs de Maraguan qui a réalisé les recherches sur les systèmes de propagation du pejerrey et mis au point des techniques d'élevage, mais aussi liée à la coordination avec le service d'immigration du Japon et à la coopération dans le domaine des techniques de pêche.

(Centre international de formation des pêcheurs à Maraguan, JICA)

Dans le cadre de ces partenariats, nous apportons au Chili une aide combinant stage dans un pays tiers et envoi d'experts de pays tiers* dans le domaine de l'hygiène dans l'agriculture et l'élevage en Bolivie et dans celui de la pêche à Cuba. En partenariat avec le Brésil, nous apportons une aide dans les secteurs de la santé et des soins médicaux, ainsi que de l'agriculture aux pays lusophones d'Afrique, notamment le Mozambique et l'Angola.

Soutien aux communautés et recours aux experts d'ascendance japonaise

Le Brésil, le Pérou, l'Argentine, le Paraguay et la Bolivie comptent de nombreuses personnes d'origine japonaise, issues de la première génération d'émigrés ou dont les familles sont installées en Amérique du Sud depuis au moins deux générations. Les activités de ces personnes ont contribué de manière considérable au développement de leurs pays d'adoption et à façonner l'image que leurs compatriotes se font du Japon.

Dans l'aide qu'il apporte à ces pays, le Japon pense

toujours à la manière dont ses activités bénéficieront à la communauté d'origine japonaise. Nous faisons par ailleurs appel à des éléments de valeur au sein de cette communauté pour qu'ils servent d'experts en pays tiers et remplissent d'autres fonctions dans le cadre de la coopération technique japonaise.

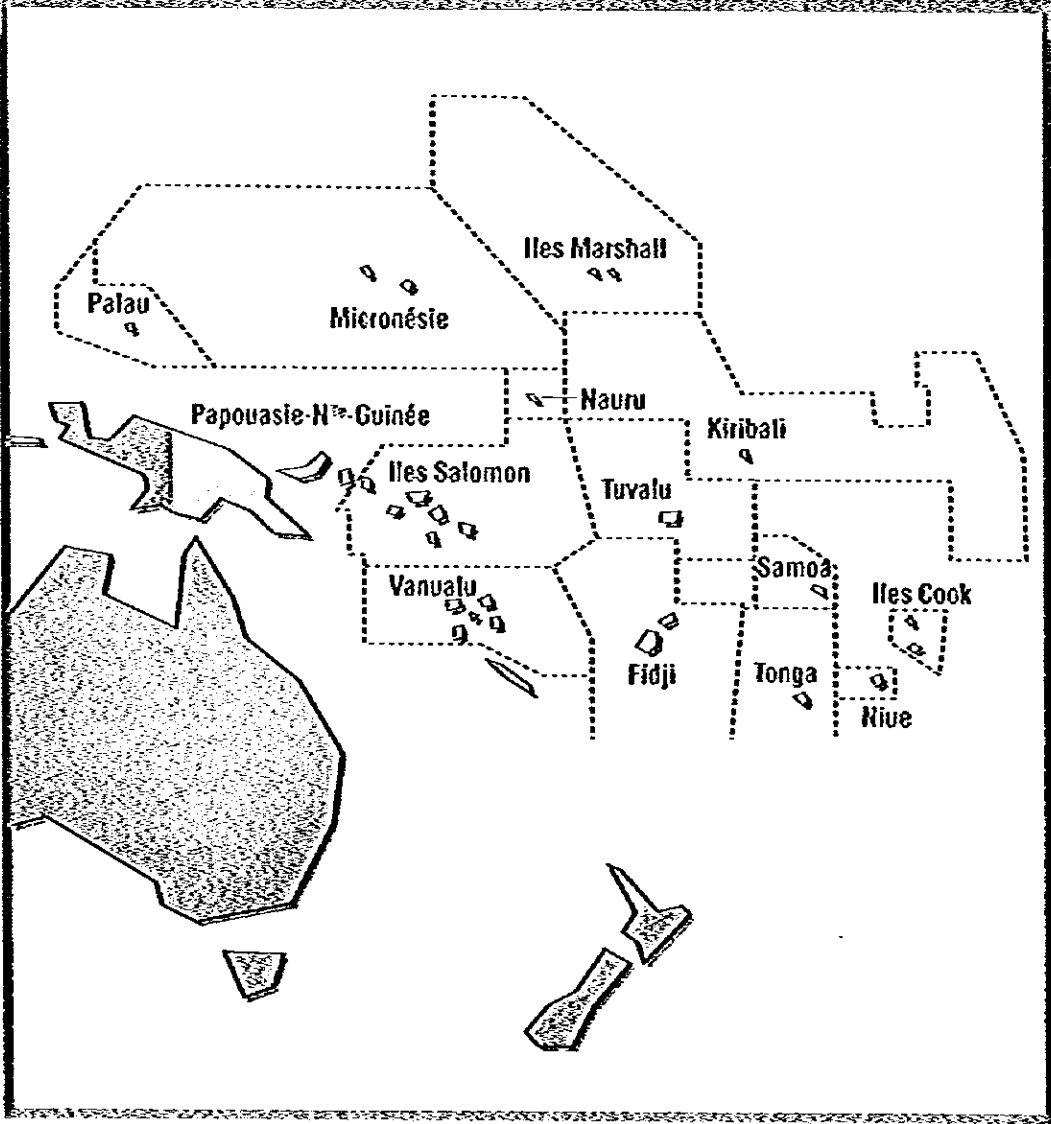
Coopération et collaboration avec les autorités locales

C'est en partie à la présence de nombreux émigrés japonais en Amérique du Sud que l'on doit les échanges soutenus intervenus entre les communautés locales japonaises et de cette région. Afin de promouvoir les projets de participation publique, la JICA appuie vigoureusement la coopération avec les autorités locales japonaises. Au Pérou, l'Agence apporte son soutien pour le transfert de compétences « Narbu Tekki » (artisanat en fonte) en collaboration avec la préfecture d'Iwate. Enfin, nous prévoyons, avec la préfecture d'Okinawa, de fournir une aide en matière de santé et de soins médicaux à la Bolivie, dans les zones habitées par des émigrés originaires d'Okinawa.

Chapitre 5



Océanie



État actuel du développement régional

Un ensemble de petits pays

Les États insulaires de cette région se caractérisent par des territoires, des populations et des économies de petite taille. La principale particularité de leur structure économique est une forte dépendance des industries primaires. Elle est donc fragile et aisément perturbée par les conditions météorologiques ou les fluctuations des cours mondiaux. De nombreux problèmes doivent encore être résolus avant que ces pays puissent accéder à un quelconque degré d'autonomie économique. Ces problèmes sont liés à l'émission des pays en une myriade d'îles, à la taille limitée de leur marché intérieur et à des moyens de transport et de communication très insuffisants pour compenser ces handicaps.

Les relations avec les anciennes puissances de tutelle sont généralement étroites. Toutefois, suite à la morosité de l'économie en Australie, l'aide fournie par ce pays, principalement à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a affiché une tendance à la baisse. Depuis le début des années 90, le niveau des apports d'aide bilatérale* et multilatérale* fournis aux pays océaniques en développement est par ailleurs demeuré plutôt stationnaire. En Micronésie, les États fédérés de Micronésie, les îles Marshall et Palau ont obtenu leur



JCCV enseignant les mathématiques dans une école élémentaire (Micronésie).

indépendance des États-Unis et reçoivent depuis une aide financière américaine, conforme aux prescriptions de l'Accord de libre association. Celle-ci représente 50 à 70 % des recettes du gouvernement.

Dans ce contexte, l'instauration d'une économie qui ne soit plus tributaire de l'aide est un enjeu majeur. Des efforts sont donc accomplis pour renforcer la coopération au sein de la région en vue de répondre de manière solidaire aux problèmes communs et notamment de réduire un secteur public pléthorique et d'accroître l'investissement privé, afin de stimuler les principaux secteurs d'activité que sont l'agriculture, la pêche et le tourisme.

De nombreux problèmes touchent la région dans son ensemble. Ils sont d'ordre écologique - changements climatiques et élévation du niveau des mers -, ou concernent le développement des transports et des communications entre les îles. Une approche globale au niveau de la région est donc indispensable.

En avril 2000, le deuxième sommet (sommet des îles du Pacifique) du Forum Japon-Pacifique Sud (Forum des États insulaires du Pacifique) s'est tenu à Miyazaki au Japon. Les responsables présents à la conférence ont débattu de diverses questions et plus particulièrement du développement durable* des nations insulaires, des problèmes écologiques, tels que

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA en Océanie

L'objectif est conforme principalement aux enjeux suivants : autonomie économique, protection de l'environnement et gestion des ressources, éducation et soins de santé.

L'autonomie économique passera par l'amélioration des ports, des aéroports et des routes. La JICA dispense une aide pour moderniser ce type d'infrastructures. D'autre part, le milieu naturel (barrière de corail, etc.) et les grandes industries que sont le

tourisme et la pêche sont intimement liés. Aussi, il faut que le développement s'appuie dans le respect du milieu naturel, tout en assurant la production de ces industries.

Dans ces pays faiblement peuplés et peu industrialisés, l'amélioration de l'éducation pour favoriser le développement des ressources humaines contribue à l'essor national. C'est pourquoi la JICA fournit une aide à l'éducation et à

la formation professionnelle.

Les maladies infectieuses, comme le paludisme et la tuberculose, sont des problèmes graves. En outre, les maladies liées au mode de vie, notamment aux changements d'alimentation, prennent toujours plus d'importance. Aussi, pour lutter contre ces problèmes, la JICA projette d'appuyer dans le domaine des soins de santé une aide s'appuyant sur la médecine préventive.

les changements climatiques ou l'élévation du niveau des mers, ou encore du « fossé numérique ». Les participants se sont accordés sur la mise en place de partenariats et d'une coopération de portée générale, ainsi que sur les orientations de base dans les domaines

prioritaires. La coopération bi- ou multilatérale devrait servir de cadre au règlement de ces problèmes à moyen ou long terme. Par ailleurs, la JICA prévoit d'élaborer et de réaliser des programmes d'aide en considérant les résultats de la conférence.

II

Chapitre 5 Océanie

Traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA



Des agents du gouvernement des Fidji, invités à un séminaire résidentiel au Japon dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes posent avec des jeunes Japonais.

Deux enjeux prioritaires

Tous ces pays diffèrent par la taille, l'économie, la répartition ethnique, la population, les ressources naturelles, les bases sociales traditionnelles, le mode de vie et la capacité des gouvernements respectifs à formuler et à mettre en place des plans de développement. L'aide fournie doit donc être soigneusement adaptée aux besoins identifiés.

Comme ces pays ont accédé à l'indépendance assez récemment et qu'ils dépendent d'industries primaires, ils ont tous certains points communs, notamment la nécessité de développement des ressources humaines. Par ailleurs, il est important d'apporter une aide permettant à ces pays de dépasser les facteurs contraignants caractéristiques des nations insulaires – isolement, petite taille et fragilité.

Sur le terrain

Projet de formation des pêcheurs Micronésie

Tentative pour relever le niveau de formation dans le domaine de la pêche par l'envoi d'experts en mission à long terme Coopération technique de projet-type

♦ **Actions de promotion de la pêche au Bon**
En partie suite à sa situation géographique – la Micronésie est composée de petites îles disséminées sur une grande superficie et dispose de peu de ressources naturelles – il est difficile de stimuler l'activité industrielle sur ces îlots isolés. Dans ce contexte, la pêche est l'une des rares industries que l'on peut concrètement essayer de développer.

Une aide technique sur le fonctionnement des stages est dispensée au personnel enseignant de l'Institut par le biais d'une formation en cours d'emploi. L'accent est mis principalement sur la préparation de documents d'enseignement et d'auto-apprentissage et sur la formulation de programmes de stages pratiques et d'orientation. L'objectif du projet est de former aux membres du personnel enseignant un niveau suffisant pour diriger les cours des débutants (ESS/SSS) et le cours catégorique S.M.E. Les cours sont définis par l'Organisation maritime internationale (O.M.I.).

Le gouvernement micronésien sait depuis longtemps combien il est important d'encourager cette industrie et il est employé à promouvoir la pêche commerciale adéquate sur le fond, notamment en fournissant une formation des pêcheurs. Toutefois, la pêche au thon en Micronésie reste actuellement dominée par des pêcheurs étrangers qui s'acquittent de tâches de force et l'acquisition de l'équipement de pêche au thon par des indépendants n'a pas beaucoup progressé.

♦ **Acquisition progressive du système de coopération**
Plusieurs points nuisent à la bonne marche du projet : (a) plusieurs mois d'attente en mer sont nécessaires pour passer d'une étape à l'autre ; (b) il faut du temps et de l'argent pour se rendre depuis les États de l'est sur le site du projet dans l'île de Yap, située à l'extrémité ouest de la Micronésie, environ 800 km de distance ; et (c) la relation compte quatre États très indépendants. Toutefois, le système de coopération avec les parties concernées s'améliore sans cesse et il est toujours plus apprécié. La Micronésie et le Japon sont unis par des liens historiques étroits et l'environnement est favorable au projet. Aussi, en coordonnant nos efforts avec les membres de l'Institut, nous pensons contribuer activement au renforcement des établissements d'enseignement qui serviront de base à la construction de la Micronésie.

♦ **Mise en œuvre d'un système de formation en cours d'emploi**
C'est dans ce contexte qu'il a été créé en 1990, l'Institut de pêche maritime de Micronésie (I.P.M.), seul institut de formation des pêcheurs dans le pays. Le Japon a lancé en août 2000 un projet de coopération technique de projet-type en vue d'améliorer le système de gestion et le niveau de formation de l'Institut. Le projet, programmé sur trois ans, concerne la pêche, la navigation et les moteurs. Outre experts en mission à long terme, dont un conseiller en chef et un coordinateur, ont été déployés

(Bureau de la JICA et des ECY en Micronésie)

Deux questions urgentes se posent pour la presque totalité des pays de la région : d'une part, l'obtention d'un soutien pour accéder à l'autonomie économique et d'autre part, la protection de l'environnement et la gestion appropriée des ressources garantissant un développement durable. Dans la pratique, l'apport d'aide passé par la formulation préalable de projets de coopération qui bénéficient effectivement à la région dans sa totalité. Dans le même temps, il est essentiel de se rapprocher d'autres donateurs* connaissant bien les nations insulaires et d'œuvrer avec les organisations internationales présentes dans la région.

Soutien à l'autonomie économique

Pour que le soutien apporté conduise à l'autonomie économique, il faut combiner efficacement la formation d'un personnel capable de développer les capacités nationales et la modernisation de l'infrastructure afin de renforcer les principales institutions.

Afin d'aider à la formation de personnel, la JICA procède régulièrement à l'envoi de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et à l'accueil de stagiaires, en vue de constituer un corps de personnes



Informaticien JOCV travaillant pour la prévention des maladies de société (Micronésie).

qualifiées, susceptibles d'assurer la gestion de l'économie et d'autres fonctions vitales de l'industrie. Des apports de coopération financière non remboursable sont par ailleurs fournis pour l'amélioration et l'extension de l'université du Pacifique Sud aux Fidji, de l'université de technologie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'université nationale de Samoa.

Il est prévu que le développement des ressources humaines dans le domaine des technologies de l'information (TI) figure bientôt à l'ordre du jour de sorte à rapidement combler le fossé numérique.

Sur le terrain

Enseignement des sciences et des mathématiques

Fidji

Lancement d'un cours d'informatique sur une île isolée

Envoi de JOCV

◆ Seul étranger sur l'île

Dans le cadre typique d'une petite île isolée de cet archipel du Pacifique Sud, un volontaire japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) enseigne les sciences et les mathématiques. Outre les caractéristiques définitives des îles isolées, notamment le retard dans le développement de l'infrastructure et la pénurie des choses nécessaires au quotidien, le fait d'être le seul étranger sur l'île est parfois un peu déprimant pour le JOCV durant son long séjour. Bien ne lui fait plus plaisir qu'une lettre de ses collègues travaillant dans des conditions similaires dans d'autres pays. En effet, si la messagerie électronique s'impose de nos jours comme le principal outil de communication, les lettres manuscrites présentent bien des avantages.

◆ Au-delà de l'enseignement des sciences et des mathématiques

Au début de son séjour, le JOCV était plutôt déçu de devoir enseigner en anglais. Il a même demandé à ses élèves de lui apprendre l'anglais en échange de cours de mathématiques et de physique. C'est ainsi qu'il a débuté ses deux ans d'activité. Après six mois toutefois, il a commencé à se servir bien dans sa vie et dans ses affaires, et il a commencé à ressentir le besoin de dépasser son simple rôle de professeur de sciences et de mathématiques. Vers cette époque, il a pensé à montrer à ses élèves comment se servir des dix ordinateurs personnels anciens modifiés que l'école avait reçus d'une entreprise américaine. Heureusement, l'école s'est montrée compréhensive et a trouvé dans son matériel tout ce qu'il fallait pour acquiescer à la demande et transformer une classe en salle informatique. Un an après son arrivée, le cours d'informatique a pu commencer.



JOCV enseignant l'informatique.

Aux Fidji aussi, les ordinateurs et les téléphones mobiles et des ordinateurs personnels, tout comme dans les pays industrialisés. Dans les zones rurales toutefois, notamment dans les îles isolées, le style de vie des gens est très influencé par le fait que l'électricité n'est pas disponible 24 heures sur 24. Aussi, le JOCV indique-t-il, lors de ses visites en ville durant les vacances, qu'il lui semble voyager plusieurs décennies dans le futur. Pour s'assurer que cet état entre tables de verre se transforme pas en handicap, l'auteur (pour les élèves qui n'ont pas accès en ville, par exemple) il pense qu'il est important d'apprendre aux élèves à se servir d'ordinateurs.

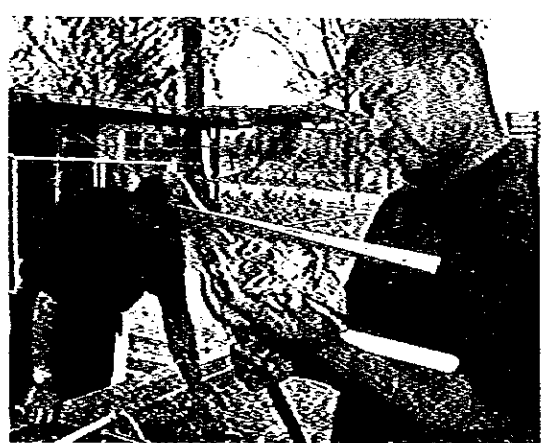
(Bases de la JICA au Fidji)

Coopération et rapprochement avec d'autres organisations

Dans ce cadre, on peut citer le projet de coopération financière non remboursable pour l'université du Pacifique Sud, pièce maîtresse de l'enseignement supérieur en Océanie. Ce projet concernait la fourniture d'installations pour l'enseignement à distance et faisait intervenir des installations de recherche océanographique et des satellites (projet conjoint de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie).

Parmi les aides de ce type pilotées par les organisations internationales présentes dans la région, on peut également mentionner le projet de coopération financière non remboursable pour le centre d'enseignement et de formation du siège du Programme environnemental régional du Pacifique Sud (SPREP) et la coopération technique à l'échelon régional pour la gestion appropriée des déchets.

La JICA collabore et s'associe par ailleurs avec d'autres organismes d'aide et des organisations internationales. En 1996, la JICA et l'Australie ont lancé de concert un projet de vulgarisation dans le domaine de la santé aux Fidji - ce projet a été la première initiative d'aide lancée en commun par ces deux intervenants. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la JICA coopère avec l'Australie dans plusieurs domaines : analyse de la structure souterraine du volcan Rabaul, afin de réduire les dommages causés par les éruptions volcaniques, renforcement des vaccinations préventives et soins de santé maternelle et infantile. Ces deux acteurs amorcent actuellement un processus de coordination de l'aide liée à l'approche sectorielle dans le secteur de la santé.



Des clés à la fabrication ou à la consommation, les pays constructeurs exportent les ressources pour les pays d'Océanie. • Promotion de la conchyliculture • (envoi d'experts de la coopération technique).



À Vanuatu, seulement 10 % des foyers disposent de l'électricité. Grâce à l'aide japonaise, quatre villages ont tous été équipés de 50 panneaux solaires.

Afin de renforcer l'assise nécessaire au développement des secteurs clés de l'industrie, les infrastructures* en matière de communication et de radiodiffusion, de transport et d'énergie électrique, et de réseau routier, sont mises à niveau de manière à refléter les besoins des nations insulaires. Une aide est apportée, principalement dans le domaine de la pêche, du transport maritime et du développement des ressources liées à la pisciculture, à la promotion des petites industries de pêche, à l'élaboration des cartes marines, aux inspections maritimes et à l'exploration des ressources minières sur les fonds marins.

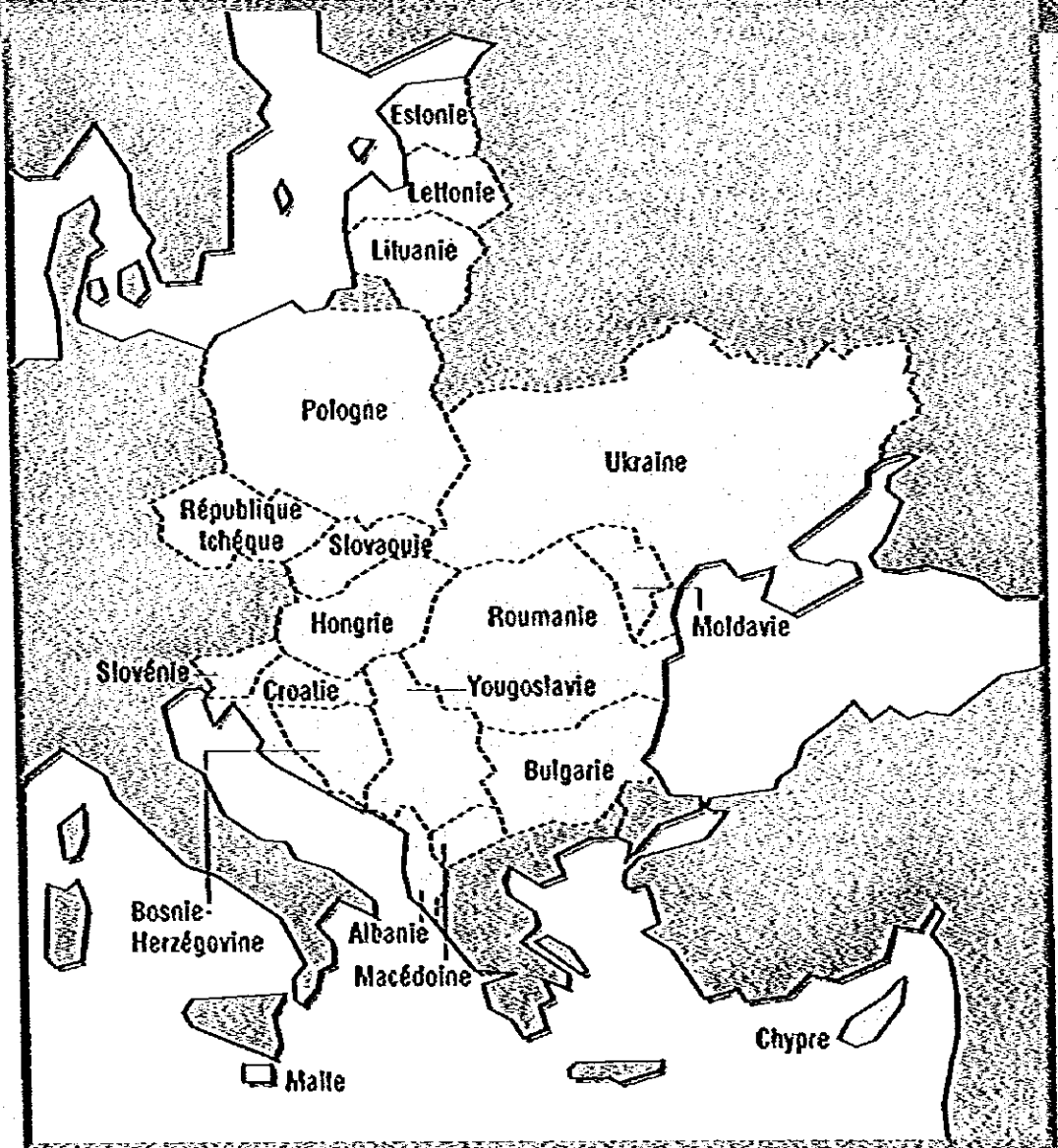
Aide à la protection de l'environnement et à l'exploitation des ressources

Afin de garantir un développement durable par la protection de l'environnement et la gestion appropriée des ressources, la JICA axe son aide directement sur la préservation des richesses naturelles, notamment la protection de la barrière corallienne et la gestion des déchets. Elle espère ainsi résoudre des problèmes tels que la dégradation des écosystèmes côtiers, la surpêche de certaines espèces de poisson, l'abattage des forêts tropicales et la mauvaise gestion des déchets. Achievé en 2000 grâce à des apports de coopération financière non remboursable, le Centre de protection des récifs coralliens à Palau (projet du programme commun d'action* signé par le Japon et les États-Unis) illustre bien ce type d'aide. On espère qu'il deviendra une base internationale pour la préservation de la barrière corallienne. Des recherches, ainsi que diverses activités de coopération technique, sont par ailleurs en cours : sélection de points pour la surveillance à long terme, construction d'un aquarium près du Centre et mise en place d'activités pédagogiques.

Chapitre 6



Europe



État actuel du développement régional

Appui à la démocratisation et à la réforme socio-économique

Pendant de longues années après la Seconde Guerre mondiale, les pays d'Europe centrale et orientale sont restés sous la férule de Moscou. Les droits de l'homme et l'environnement sont devenus des problèmes très préoccupants sous ces régimes à économie centrale planifiée. Au cours des années 80, l'inefficacité de la gestion de l'économie a inévitablement conduit à leur effondrement.

En 1989, la Pologne et la Hongrie ont quitté le communisme pour s'orienter vers une économie de marché. Les autres pays de la région les ont ensuite rejoints dans le processus de démocratisation et de réforme sociale et économique.

Les pays industrialisés ont salué ces réformes et ont commencé à apporter leur soutien à ces nations conformément aux résolutions présentées par le Groupe des 24 (G-24) pour la coordination de l'aide à l'Europe centrale et orientale en juillet 1989. Le G-24 regroupe les 24 pays donateurs concernés - notamment les quinze États de l'Union européenne (UE), le Japon, les États-Unis et le Canada - ainsi que des organisa-



Volontaire japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) enseignant le ski à Sibi (Roumanie).

tions internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Suite aux résolutions du G-24, le gouvernement japonais a depuis 1990 élargi son aide à douze autres pays : République tchèque, Slovaquie (Tchécoslovaquie lorsque l'aide a débuté en 1991), Bulgarie, Roumanie, Albanie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovénie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine et Croatie. Une aide est par ailleurs fournie depuis 1997 dans le cadre de l'aide publique au développement (APD) à l'Ukraine et à la Moldavie (qui a été transférée en janvier 1997 sur la première partie de la liste du Comité d'aide au développement [CAD]*).

L'importance d'une évaluation de la situation économique et des besoins d'aide de chaque pays

Une décennie après la chute du communisme, de nettes différences sont apparues entre les différents pays d'Europe centrale et orientale sur le plan de la transition vers une économie de marché et des résultats de la réforme économique et sociale.

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA en Europe centrale et orientale

Depuis 1990, le Japon apporte une coopération soutenue à l'Europe centrale et orientale et axe son aide sur les domaines prioritaires suivants :

- (1) Appui à l'introduction d'une économie de marché (politique économique, accroissement de la productivité, méthodes de gestion, etc.) ;
- (2) Problèmes d'environnement (pollution atmosphérique, élimination des déchets, etc.) ;
- (3) Reconstruction des infrastructures économiques.

La politique à moyen terme s'est à l'APD allouée en août 1999 faisait référence aux divers types de soutien aux pays postes au conflit et aux pays voisins. En plus de ces thèmes classiques, nous

devons renforcer les approches par pays dans les domaines prioritaires de l'aide suivant les orientations et le rythme de développement des différents pays. La Pologne, la République tchèque, la Hongrie et l'Estonie sont relativement bien avancées dans la voie du développement et devraient rejoindre l'Union européenne vers 2004. L'aide à ces pays concerne essentiellement le secteur industriel et associe le transfert de technologie et d'expertise à la lutte contre la pollution.

Dans les pays où les réformes n'ont pas suivi de manière aussi harmonieuse qu'on le souhaitait, comme la Bulgarie, la Roumanie, la Moldavie, la

Macédoine et l'Albanie, la priorité a été donnée à des formes de coopération socio-économique de type plus classique, dans des domaines tels que la modernisation des infrastructures économiques, le développement agricole, les soins de santé et l'aménagement de l'énergie d'assistance d'urgence.

Plusieurs pays, et en particulier la Bosnie-Herzégovine, connaissent d'épineux problèmes politiques liés aux questions ethniques. L'aide s'étend dans ce cas à la consolidation de la paix après les conflits et au soutien pour la reprise à moyen et à long termes, tout en accordant à l'équité ethnique l'attention qu'il lui est due.

Plusieurs pays, notamment la Pologne, la Hongrie et la République tchèque progressent lentement dans la voie des réformes. Après avoir rejoint l'OCDE, ils devraient bientôt entrer dans l'Union européenne. À l'opposé, la Roumanie, la Bulgarie et l'Ukraine éprouvent de très graves difficultés à reconstruire leurs économies et leurs tissus industriels. Non seulement, ces pays souffrent de problèmes de gestion économique, mais ils connaissent aussi une tendance de plus en plus marquée à l'augmentation du nombre de pauvres et au déclin du niveau des soins médicaux.

Les pays des Balkans, notamment ceux qui formaient l'ex-Yougoslavie et l'Albanie, sont aujourd'hui déstabilisés par de nombreux facteurs liés à la guerre civile et aux problèmes ethniques, comme on a

pu le voir avec l'éclatement de la Fédération yougoslave et les guerres entre ses anciens membres durant les années 1990, ainsi que la crise au Kosovo. Aussi, la stabilité politique ainsi que la reconstruction et le développement économique sont-ils des enjeux essentiels pour chacun d'eux.

C'est pourquoi il est devenu toujours plus important ces dernières années d'évaluer correctement la situation économique et les besoins d'aide de chaque pays d'Europe centrale et orientale, afin de combiner et de moduler le plus efficacement possible les différentes formes de soutien intellectuel*, notamment l'appui à l'introduction d'une économie de marché et les types plus classiques de coopération au développement sur le plan économique et social.

Sur le terrain

Soutien à la transition vers une économie de marché :
Promotion des petites et moyennes entreprises (PME)

Hongrie

Action pour le développement des PME

◆ Problèmes rencontrés par les économies en transition

Vies performantes

La Hongrie est l'un des pays d'Europe centrale et orientale qui a le mieux réussi le processus de démocratisation et d'instauration d'une économie de marché. Elle a, en effet, actuellement en vue de rejoindre l'UE vers 2004-2006 ; toutefois, même si son économie semble bien fonctionner, certains problèmes restent cachés.

Par ailleurs, les réformes réalisées de la dernière décennie ont été accomplies presque exclusivement à l'aide de capitaux étrangers. Les industries hongroises ne sont donc pas véritablement compétitives. Deuxièmement, l'écart s'est progressivement creusé entre les entreprises étrangères et leurs industries associées et les PME nationales.

◆ De la coopération technique de projet-type à l'étude de développement

De 1986 à 2000, le Japon a conduit au Centre hongrois d'amélioration de la productivité le « projet d'amélioration de la productivité en Hongrie », dans le but de transmettre aux PME locales l'expertise japonaise en matière de gestion d'entreprise. Après la conclusion heureuse du projet en 2000, le Japon a convenu d'appuyer une coopération technique plus vaste, afin de couvrir le développement des PME de l'ensemble du pays.

Entre 2000 et 2001, le « projet de promotion des PME » marque la première phase concrète de cette coopération. Ce projet est original en ce qu'il intègre l'étude de développement et les activités de recherche et de planification de tous les projets pilotes : 1) le « projet de promotion de la sous-traitance », consacré à la recherche de sous-traitants pour les sociétés ayant des liens avec le Japon ; 2) le projet sur l'« établissement de réseaux par l'intermédiaire », pour l'information des PME ; et 3) le projet intitulé « avancement et évaluation du stage de formation intensive pour jeunes responsables », destiné à garantir le développement des ressources humaines nécessaires aux PME dans le pays. Nous pensons que cette nouvelle méthode, qui intègre les projets préliminaires dans l'étude de développement, a démontré qu'elle pouvait être employée comme une nouvelle forme de coopération pratique à l'étranger.

Coopération technique de projet-type, études de développement, travail d'experts de la coopération technique



Allocution de bienvenue de M. Lepöck, ministre adjoint au premier ministre, lors de l'ouverture du stage en pays tiers.

◆ Stage en pays tiers et affectation de conseillers

En 2000, le Japon a convenu avec le gouvernement de Hongrie de mettre en place un programme de formation en pays tiers* sur cinq ans, afin de permettre d'éendre les réalisations du « projet d'amélioration de la productivité en Hongrie » à toute l'Europe centrale et orientale. La première session (en février 2001) a réuni 33 personnes.

Trois experts en mission à long terme sont actuellement en poste en Hongrie pour suivre des projets de coopération et donner encore plus d'efficacité à l'aide accordée respectivement au département de la promotion des PME auprès du ministère des Affaires économiques, à l'Agence hongroise de développement du commerce et de l'investissement et au Centre hongrois d'amélioration de la productivité. Ils doivent servir de relais pour le transfert de l'expérience japonaise afin d'améliorer la prestation des PME hongroises.

La coopération technique plus haut citée s'inscrit dans le cadre plus large du « soutien à la promotion des PME », et peut ouvrir la voie à un futur programme d'aide.

(Bureaux de la JICA et des JOCV en Hongrie)

Approches des enjeux prioritaires par la JICA



L'école élémentaire fréquentée par ces élèves a été équipée d'une chaufferie grâce à l'aide financière non remboursable pour les petits projets locaux (Bosnie-Herzégovine).

Une coopération fondée sur la perception des traits distinctifs

L'appui à la transition vers une économie de marché est l'un des enjeux prioritaires de l'aide en Europe centrale et orientale. Vaste concept, il englobe la fourniture de conseils en matière de politique sur le soutien à l'industrie et l'amélioration des systèmes juridiques. Il prévoit aussi l'apport d'une aide pour le développement des ressources humaines* par la formation du personnel requis pour les nouveaux systèmes économiques et les nouvelles industries et le transfert de technologie et de savoir-faire.

Par l'intermédiaire du Centre hongrois d'amélioration de la productivité, la JICA a fourni jusqu'à fin 1999 à la Hongrie une aide sur le plan du contrôle de la qualité, des améliorations des usines, de la dotation en personnel et du travail. Au cours de l'exercice 2000, le Centre a commencé à proposer des stages en pays tiers* sur le diagnostic d'entreprise. Cette activité, programmée sur cinq ans, devrait permettre de faire bénéficier les pays voisins des résultats de la coopération technique en Hongrie.

Une aide à l'élaboration des politiques est apportée en Bulgarie depuis l'exercice 1999 dans le domaine de la politique industrielle. Des efforts sont par ailleurs accomplis pour faire en sorte que l'expérience du Japon dans ce domaine soit bénéfique au développement économique de ce pays.

Au cours de l'exercice 2000, la « Conférence internationale sur l'examen des économies en transition après dix ans et les défis de la décennie future » a réuni les pays de la région et des organisations internationales. Afin de faire avancer le processus de transition vers une économie de marché, les participants ont partagé leurs expériences de ces dix dernières années et ils ont discuté des mesures requises pour consolider ce processus.

Dans l'aide que la JICA fournit à ces pays, qui sont dotés d'excellentes capacités technologiques et d'un grand capital humain – contrairement à la plupart des pays en développement (PED) – il faut veiller tout particulièrement à concilier les acquis en matière de technologie et le niveau d'expertise de l'aide japonaise. L'objectif final de ces pays étant d'adhérer à l'UE, nous devons nous assurer que la coopération japonaise est en totale harmonie avec les politiques, les règles fondamentales et les systèmes juridiques de l'Union européenne.

Notre mission est de planifier et de mettre en œuvre l'aide japonaise en tenant compte de ces caractéristiques.

Aide à la consolidation de la paix après les conflits et soutien à la reconstruction

Le soutien à la reprise après les conflits est un enjeu majeur de la coopération future avec l'Europe centrale et orientale, particulièrement dans la région des Balkans.

Suite à l'accord de Dayton signé en novembre 1995, le Japon s'est mobilisé pour appuyer le processus de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Depuis 1996, la JICA continue de détacher des conseillers en formulation de projet* et des missions d'étude en Bosnie. Elle contribue également à la consolidation après les conflits et à la reconstruction par des apports d'aide financière non remboursable et de coopération technique dans les domaines où les activités entreprises sont susceptibles de produire des résultats assez rapidement, comme l'énergie électrique, les transports et les soins médicaux.

En Yougoslavie, la JICA poursuit son action en coordination avec les efforts de la communauté internationale.

Le soutien apporté par le Japon dans la région des Balkans prend pleinement en compte l'équilibre ethnique et concerne donc la consolidation après les conflits et non pas uniquement le redressement et le développement national, un fait qui a été salué avec enthousiasme par les pays de la région.

3^e Partie

Aperçu des activités de la JICA

Identification et formulation des projets

Aperçu des activités de la JICA

Les activités de la JICA suivent un processus intégré (le cycle du projet) constitué de quatre grandes étapes : la planification, la mise en œuvre, l'évaluation, puis l'intégration de l'information pertinente (ou feedback) à l'étape de la planification d'un nouveau projet. Pour améliorer le contenu des programmes et optimiser l'impact de la coopération technique, chaque étape du cycle doit être suivie et gérée en fonction d'un plan intégré. La liste suivante indique les aspects particulièrement importants des principales étapes :

(1) Planification :

L'étude et l'analyse des besoins et des demandes des pays en développement (PED), la définition des groupes cibles ainsi que la spécification des objectifs, des cibles, des ressources à utiliser (nombre d'experts à recruter, domaines de spécialisation, coût projeté pour l'ensemble du projet, etc.) et du programme détaillé des activités.

(2) Mise en œuvre :

L'exécution d'un projet conformément au plan, la révision des orientations du plan en fonction du suivi de la mise en œuvre, et l'obtention de résultats.

(3) Évaluation :

L'analyse de la concordance des résultats obtenus avec les objectifs établis à l'origine, la mesure de l'impact du projet, l'étude des modes d'obtention des résultats et l'exploitation de l'information obtenue pour la conception de nouveaux projets.

Dans la 3^e partie de ce rapport, les activités de la JICA sont examinées sous l'angle des trois étapes du cycle du projet, ainsi que des efforts déployés pour renforcer les mesures de soutien à leur mise en œuvre.

- (1) Identification, formulation et planification (Chapitre 1)
- (2) Mise en œuvre (Chapitre 2)



• Conférence internationale sur l'examen annuel des économies en transition et les défis de la décennie future • organisée en Afrique.

(3) Évaluation et suivi (Chapitre 3)

(4) Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre (Chapitre 4)

Aperçu des activités d'identification, de formulation et de planification

Importance d'un point de départ de la coopération

Pour optimiser l'efficacité des actions d'aide de la JICA, il est important de bien cerner les besoins des PED et de planifier et de réaliser des projets adaptés aux caractéristiques de chaque pays. Cette démarche implique une bonne connaissance des conditions socio-économiques des PED, de leurs structures institutionnelles et organisationnelles. En d'autres termes, il convient d'adopter une approche par pays.

Pour que la JICA puisse démarrer un projet, le gouvernement du pays récipiendaire doit soumettre une demande d'aide par la voie diplomatique. Toutefois, certains PED ne disposent pas des capacités requises pour déterminer les types de projets les plus susceptibles de promouvoir le développement national.

En outre, même ceux qui sont en mesure de bien cerner leurs besoins et de concevoir des projets peuvent ne pas posséder les structures nécessaires pour gérer des apports d'aide extérieure. La JICA adopte alors une approche par pays. Elle analyse les conditions et les problèmes du pays récipiendaire et examine les axes du développement avant de mettre au point un projet de coopération concret. Ce processus correspond à la phase d'identification et de formulation du projet.

L'identification et la formulation constituent le point de départ de la coopération et déterminent

l'orientation des activités correspondantes. La JICA leur attache une très grande importance car elle estime qu'elles sont indispensables à la réussite d'un projet de coopération, tout comme les évaluations menées en fin de projet.

La JICA prévoit de financer des mesures pour rendre l'aide plus efficace en renforçant les étapes au début et à la fin de la coopération. Parmi ces activités prévues au budget, nous examinerons celles concernant l'identification, la formulation et la planification des apports de coopération et plus particulièrement, 1) la collecte et la gestion de l'information par pays, 2) l'identification et la formulation de projet.

Collecte et gestion de l'information par pays

1. Création d'une base de données de l'information par pays

La collecte et l'analyse de données de base sur les PED jouent un rôle indispensable pour le renforcement de l'approche par pays. La JICA recueille et analyse des données de base sur le secteur socio-économique ainsi que des informations techniques et des renseignements sur les apports d'aide d'autres institutions. Elle classe et ordonne également de manière systématique l'information et les données d'expériences recueillies dans le cadre des activités d'aide du Japon.

Depuis l'exercice 1998, nous travaillons sur une base de données centralisée afin d'intégrer et d'affiner les informations par pays recueillies jusqu'ici. Un système a été mis en place afin de simplifier l'information et le partage des données et d'en faciliter l'accès.

Les données traitées par ce système sont de deux types ; elles sont décrites ci-après et ont été proposées en libre accès sur le site web de la JICA au cours de l'exercice 2000.

(1) Informations de base par pays

Informations à caractère socio-économique ou concernant des thèmes particuliers, notamment le développement social, l'agriculture, la foresterie, la pêche, etc.

(2) Informations sur la mise en œuvre des projets

Informations détaillées sur les résultats des projets.

2. Affectation de conseillers techniques locaux

Des conseillers techniques locaux sont affectés aux bureaux de représentation de la JICA pour recueillir et analyser des informations de base et d'autres renseignements pertinents touchant aux propositions de

projets soumises par les pays récipiendaires. Ces conseillers ont essentiellement pour tâche d'obtenir des données techniques et autres sur l'effectif de techniciens de l'organisation récipiendaire, sur ses compétences et sa capacité financière, ainsi que sur l'état des infrastructures locales correspondantes. Au cours de l'exercice 2000, des conseillers techniques locaux ont réalisé 74 études dans 46 pays.

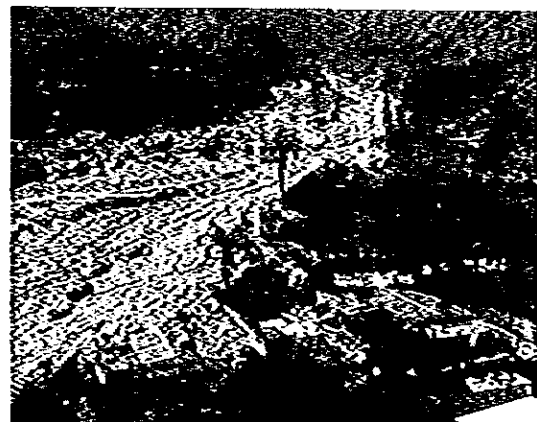
Identification et formulation de projet

1. Études de formulation de projet

En dépit du caractère prioritaire de certains projets, il arrive qu'un PED ne puisse soumettre une demande de coopération parce qu'il ne connaît pas bien le système d'aide du Japon.

Des études sur le terrain s'avèrent alors nécessaires suivant les secteurs prioritaires. Elles permettent d'examiner et d'analyser : a) le contenu de la coopération pour assurer son bien-fondé ; b) les capacités des institutions de ce pays, les mécanismes en place pour la réalisation des projets envisagés ; ainsi que c) les impacts attendus sur l'économie et la société. Des discussions doivent par ailleurs avoir lieu avec le gouvernement du pays récipiendaire et les organisations concernées (y compris des organisations non gouvernementales [ONG]). Ces activités servent normalement de base pour l'élaboration du meilleur plan de coopération possible.

La JICA effectue des études de formulation de projet* pour élaborer de tels plans. Ces études peuvent être exécutées par des missions envoyées du Japon ou par des consultants locaux employés par les bureaux de représentation de la JICA.



Étude de formulation de projet d'intervention en cas de catastrophe (Venezuela). L'étude a permis d'établir un plan de reconstruction et de prévention des catastrophes pour une zone touchée par les glissements de terrain provoqués par les pluies.

III

Chapitre

Identification, formulation et planification / 1. Identification et formulation des projets

Au cours de l'exercice 2000, 80 études de ce type ont été réalisées dans 54 PED. Elles se répartissent comme suit :

(1) Asie :	35	(43 %)
(2) Moyen-Orient et Maghreb :	8	(10 %)
(3) Afrique :	16	(20 %)
(4) Amérique latine :	15	(19 %)
(5) Océanie :	2	(3 %)
(6) Europe :	4	(5 %)

Il est important de signaler que des études de formulation de projet ont été lancées pour promouvoir la coopération dans le domaine des technologies de l'information (TI) dans treize pays. La JICA conduit ces études conformément à la déclaration faite par le Japon sur l'aide pour combler le fossé numérique* international lors du sommet du G-8 Kyushu-Okinawa en juillet 2000. Ces études examinent la situation actuelle et les besoins de ces PED dans le secteur de l'information et des communications, ainsi que des mesures d'aide concrète.

En outre, dans l'espoir d'intégrer les initiatives du secteur privé dans les programmes d'aide publique au développement (APD), la JICA a invité des entreprises du secteur privé et des ONG à soumettre des propositions d'études de formulation de projet sur trois thèmes : 1) TI ; 2) mesures de lutte contre le réchauffement de la planète ; et 3) mesures de lutte contre les maladies infectieuses. La JICA a soigneusement

examiné les propositions soumises et a décidé d'en adopter trois : «Mesures de lutte contre le VIH/sida dans la classe ouvrière» au Vietnam ; «Possibilités d'introduction de l'énergie naturelle et des sources d'énergie électrique appropriées» aux Samoa ; et «Système de gestion des produits pour le traitement des MST et la prévention du VIH» au Kenya. La JICA a confié la réalisation de ces études de formulation de projet aux organisations qui les avaient proposées à l'origine.

2. Ateliers de coopération intrarégionale sur des domaines spécifiques

Pour pouvoir identifier et formuler des projets pertinents, non seulement pour des pays spécifiques mais également pour les pays voisins, la JICA a mis en place un système d'ateliers spéciaux de coopération intrarégionale sur des domaines particuliers, où les représentants des pays concernés peuvent se réunir et discuter des meilleurs modes de coopération.

Au cours de l'exercice 2000, des ateliers ont été organisés en Indonésie, au Chili, au Nicaragua, en Autriche et en Australie.

En avril 2000, la JICA, le ministère des Affaires étrangères du Japon et la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC) ont patronné une conférence sur deux jours à laquelle ont participé les pays d'Asie en vue de préparer des «lignes directrices pour la réduction de la pauvreté», destinées à définir

Gros plan

Étude de formulation de projet basée sur une proposition du secteur privé Étude de formulation de projet sur le système de gestion des produits pour le traitement des MST et la prévention du VIH au Kenya

Formulation d'un projet de coopération technique par des groupes du secteur privé

La JICA a mis en place cette étude de formulation de projet basée sur les propositions du secteur privé avec deux objectifs : (1) exploiter les compétences et l'expérience du secteur privé japonais des stades de la formulation de projet et (2) inciter le secteur privé à formuler des projets de coopération technique et lui permettre ainsi d'explorer ses possibilités et intervenir sur le plan de la coopération internationale.

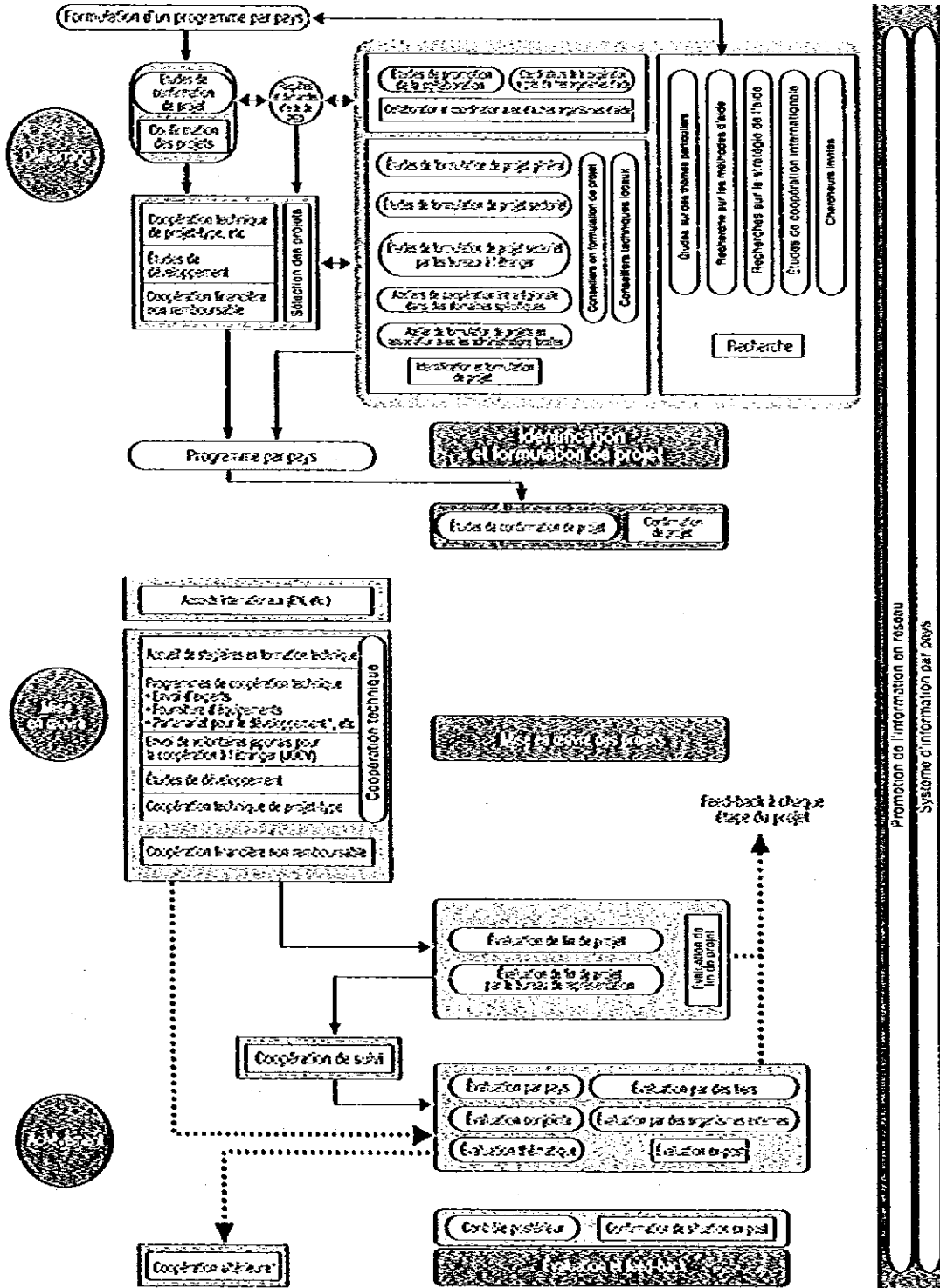
En 2000, la JICA a lancé appel à ce programme pour solliciter des propositions dans le secteur de la lutte contre les maladies infectieuses et parasitaires. Une proposition concernant le Kenya a été soumise par l'ONG Health and Development Service (HANDS). Il s'agit d'étude de formulation de projet sur le système de gestion des produits pour le traitement des MST et la prévention du VIH au Kenya, elle a été adoptée par la JICA et mise en œuvre par HANDS en mars 2001.

D'après le programme conjoint des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). En 1998, environ 2,1 millions de Kenyans, soit 14 % de la population adulte,

étaient contaminés par le virus HIV. Il faut à cet égard, chaque année, 130 000 personnes pour faire face à la demande. Comme il n'existe encore aucun remède contre le VIH/sida, les mesures de prévention sont axées sur la fourniture d'équipements médicaux, notamment des contraceptifs et des seringues stériles. Comme les budgets des gouvernements et les fonds d'équipement sont faibles dans les structures médicales publiques, on craint que le VIH/sida ne se propage encore plus par une mauvaise utilisation des fournitures. De plus, on a noté que les MST augmentent le risque de contamination de transmission du VIH/sida.

Dans ce contexte, l'étude proposée par HANDS a été conduite afin d'établir le bilan des besoins en matière de fourniture et de gestion de matériel médical pour la lutte contre le VIH et les MST dans la province de l'est du Kenya, mais aussi pour formuler un projet destiné à améliorer les services de santé élargis et la fourniture des produits des services de santé intervenant dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida.

Figure 3-1 Déroulement des projets de coopération technique



les conditions requises pour lutter efficacement contre la pauvreté. Cette conférence a été organisée en collaboration avec un organe subsidiaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Comité d'aide au développement (CAD), appelé «Réseau informel du CAD sur la réduction de la pauvreté». Les avis de chaque pays bénéficiaire ont été pris en compte dans les lignes directrices. Ces principes ont ensuite été officiellement adoptés en avril 2001 dans un document du CAD intitulé «Lignes directrices sur la réduction de la pauvreté».

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la JICA et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), plus grand organisme donateur aux États insulaires du Pacifique, ont patronné en commun un atelier de discussion sur les problèmes courants dans le domaine de la santé et des soins médicaux de la région. Suivi par les responsables sanitaires de treize pays et territoires et par des représentants d'AusAID, l'atelier a permis de présenter les réalisations et les expériences résultant de la collaboration entre le Japon et l'Australie dans le secteur des soins de la santé et l'instauration d'un échange de vues animé sur les mesures associées prises par les pays de la région. Ces

activités ont abouti à une compréhension commune du programme de coopération du Japon et de l'Australie.

Au Nicaragua, des chercheurs et des intervenants de pays d'Amérique latine concernés par le problème de l'aide se sont réunis pour trouver des moyens de renforcer les plans de prévention des catastrophes et lutter contre les cataclysmes qui frappent souvent cette région.

Au Chili, des intervenants de différents États d'Amérique latine se sont réunis pour débattre de l'amélioration des systèmes et du renforcement des mesures de mise en quarantaine pour les animaux et les végétaux. Cet atelier avait pour objectif de garantir la sécurité des produits dans chaque pays, un défi important pour les pays d'Amérique latine au moment même où ils s'emploient à promouvoir l'intégration économique.

En Autriche, des intervenants d'Europe centrale et orientale, ainsi que des représentants d'organismes internationaux ont assisté à la « Conférence internationale sur l'examen annuel des économies en transition et les défis de la décennie future » organisée les 30 novembre et 1^{er} décembre 2000. Afin de faire avancer le processus de transition vers une économie de marché, les participants ont partagé leurs expériences

Sur le terrain

Atelier de coopération intrarégionale sur la « Prévention des épidémies chez les animaux et les végétaux »

Chili

Pour la distribution industrielle en Amérique latine

◆ Efforts pour combler les disparités régionales

Du 7 au 9 mars 2001, le Japon et le Chili ont coopéré en commun en faveur d'un thème « Prévention des épidémies chez les animaux et les végétaux ». Quatre-vingt-six intervenants de onze pays, dont le Paraguay, l'Équateur, l'Uruguay et le Chili, pays organisateurs, ont participé à des débats animés sur l'amélioration de la distribution des animaux et des végétaux dans la région.

En Amérique du Sud, l'intégration économique régionale se poursuit dans des enceintes telles que le Mercado Común del Sur (MERCOSUR) et la Communauté andine des nations. Afin de promouvoir la distribution, qui est l'un des axes de cette politique, il est capital que chaque pays de la région prenne la responsabilité de créer des systèmes garantissant la sécurité et l'hygiène des produits de son agriculture. Toutefois, alors que certains pays, tels que le Chili, le Brésil et l'Argentine ont bien avancé dans la mise en place de mesures, des pays comme la Bolivie et le Paraguay ont le défi de restaurer des systèmes. Cela s'est traduit par de grandes disparités entre régions sur le plan du rythme de développement. C'est dans ce contexte que le Japon a décidé de passer un atelier, outil conçu comme un moyen de soutenir activement les efforts de coopération régionale. L'objectif souhaité était que l'atelier serve de plateforme aux pays relais et leur permette non seulement d'échanger leurs expériences mais aussi de recevoir le soutien financier des pays pilotes de la région (coopération Sud-Sud).

◆ Première phase : mise en œuvre de l'envoi d'experts de pays tiers

Les débats ont conduit pour la distribution des animaux, à une proposition requérant une coopération technique dans plusieurs domaines : suivi de la distribution, renforcement des systèmes d'information sur la quarantaine et l'hygiène, création d'un programme d'assurance de la qualité pour la sécurité alimentaire et renforcement du réseau des laboratoires d'inspection dans la région. Dans les secteurs concernant la distribution des végétaux, les participants sont parvenus à un accord sur l'importance de la formation régionale dans des domaines tels que la création de réglementations pour la protection des végétaux, l'introduction de méthodes analytiques concernant les dangers des végétaux et l'établissement d'un système d'aide pour l'hygiène des végétaux.

Dans les études futures pour relever ces défis, il est prévu d'examiner les efforts concrets de coopération, notamment la coopération Sud-Sud et d'établir des liens avec l'accord bilatéral approuvé par le Japon à chaque pays de la région. Une première étape a déjà été franchie et la coopération Sud-Sud est désormais une réalité entre le Chili et la Bolivie. Ainsi, il a été décidé que sept personnes du Chili seraient envoyées en Bolivie en tant qu'experts de pays tiers dans le domaine de la distribution animale et végétale au cours des trois prochaines années.

(Bureau de la JICA au Chili)

de ces dix dernières années tout en approfondissant le débat sur les mesures requises pour parvenir à la réalisation de cet objectif.

3. Conseillers en formulation de projet

Le système des spécialistes de la formulation de projet a été mis en place afin d'envoyer des experts dans des domaines prioritaires pour le développement des PED, de cerner les besoins de ces pays sur une période relativement longue, de concevoir des projets de haute qualité et de traiter les demandes de projets. Des conseillers en formulation de projet* sont envoyés dans les bureaux de représentation afin d'étudier l'ordre de priorité des demandes de projets et de plans de coopération, tout en restant en contact étroit avec les organisations concernées dans le pays récipiendaire à des fins de consultation et de coordination.

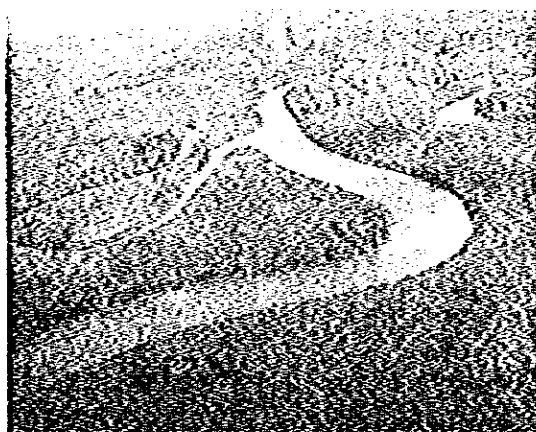
Comme indiqué plus loin, on a assisté ces dernières années à une augmentation considérable du nombre de pays récipiendaires, d'enjeux et de méthodes. Face à cet accroissement, les conseillers en formulation de projet ont un rôle de plus en plus important dans l'identification et la formulation des projets de haute qualité susceptibles de faire avancer efficacement le processus de développement. Cela s'est traduit dans trois domaines :

- (1) Pays dans lesquels le Japon dispose de peu d'expérience dans l'apport d'aide et nouveaux pays récipiendaires.
- (2) Nouveaux enjeux de l'aide, notamment l'élimination des mines terrestres.
- (3) Nouvelles méthodes d'aide, telles que la coopération Sud-Sud* et la collaboration avec d'autres organismes d'aide.

Au cours de l'exercice 2000, 72 nouveaux conseillers en formulation de projet ont été envoyés dans 39 pays pour formuler des projets en fonction de leur spécialisation.

4. Études de confirmation de projet

Pour promouvoir une coopération efficace, il est nécessaire à la fois d'engager des consultations sur des projets spécifiques, et un dialogue sur les programmes d'action. Ce dialogue doit prendre en compte les plans



Terres humides de Malaisie, cadre d'une étude de formulation de projet pour le programme de conservation de la biodiversité de l'écosystème dans l'État de Sabah sur l'île de Bornéo.

de réalisation des projets de la JICA fondés sur les résultats des études de formulation de projet, la collecte d'information par pays, la politique d'aide du Japon, ainsi que les plans de développement du pays concerné.

Plus précisément, nous collectons les données requises pour lancer des projets conformes aux principes de la JICA et les étudier avec le pays récipiendaire. Nous voyons alors comment classer les projets en fonction de leur priorité et de leurs modalités respectives ; nous examinons l'état d'avancement des projets en cours, les problèmes qu'ils posent et les méthodes pour les résoudre ; nous présentons notre programme d'aide et enfin, nous passons en revue d'autres aspects de la mise en œuvre de l'aide. Ce travail sert à déterminer les orientations futures de la coopération et à assurer une mise en œuvre efficace et rationnelle des projets. Au cours de l'exercice 2000, 29 missions d'études ont été envoyées dans 24 PED pour confirmer des projets ayant fait l'objet de demandes et discuter des modalités de la coopération. Leur répartition par région est la suivante :

(1) Asie :	16	(55 %)
(2) Afrique :	6	(21 %)
(3) Amérique latine :	5	(17 %)
(4) Europe :	2	(7 %)

Coordination entre les organismes d'aide

Changements dans la coordination de l'aide

Par «coordination de l'aide», on entend la collaboration dont font preuve les organismes d'aide (donateurs*) pour tirer le meilleur parti de leurs forces respectives et fournir une aide plus efficace. Jusqu'ici, la règle a voulu que ces organismes coordonnent leurs efforts au niveau des différents projets ou que l'on s'efforce de renforcer la coopération bilatérale, comme dans le programme commun d'action*, signé par le Japon et les États-Unis. Ces dernières années, des changements qualitatifs sont intervenus, la coordination de l'aide englobant maintenant les gouvernements des pays en développement (PED), la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et de nombreux organismes d'aide.

Parallèlement, pour que la mise en œuvre de l'aide reste efficace, il est nécessaire d'accroître et de privilégier l'autonomie des gouvernements des PED (autrement dit, garantir l'appropriation* par les PED). Pour que la coordination de l'aide donne les résultats escomptés, il est important que ces gouvernements la considèrent comme une question les concernant en propre.

Plusieurs changements affectant le cadre de l'aide sont intervenus au niveau mondial : (1) suite à l'éclatement de la structure précédant la guerre froide, le besoin d'aide stratégique s'est moins fait sentir et l'aggravation de la situation économique des PED s'est traduite par une «lassitude de l'aide» en Europe et aux États-Unis ; (2) les ajustements structurels* mis en œuvre sous le patronage de la Banque mondiale ont très peu amélioré la situation économique des PED et la pauvreté s'accroît, notamment en Afrique ; (3) comme il est indiqué par le Comité d'aide au développement* (CAD) et représenté dans les objectifs internationaux de développement (IDG) et la nouvelle stratégie de développement* du CAD, la Banque



Signature du mémorandum d'une étude de formulation de projet conjointe entre la JICA et l'USAID (secteur de la santé en Tanzanie).

mondiale et d'autres institutions financières internationales engagées dans le développement privilégient des formes d'aide mises en place par les donateurs et plus axées sur les résultats. Ces évolutions, par leur combinaison, ont grandement changé la nature de la coordination de l'aide.

Dans certains secteurs, une tendance à la coordination des efforts entre PED et organismes d'aide s'est instaurée pour que la mise en œuvre de l'aide soit plus efficace. On parle désormais pour cette méthode de « programme sectoriel » ou d'« approche sectorielle ». Lancée avec le projet d'investissement pour l'aménagement routier en Tanzanie dès le milieu des années 1990, elle a continué à se développer en Éthiopie, en Zambie, au Ghana et partout ailleurs en Afrique, plus particulièrement dans deux secteurs du développement social, à savoir la santé et l'éducation.

Ce type de coordination de l'aide au niveau sectoriel suppose que les gouvernements des PED et les donateurs respectifs veillent à harmoniser leurs objectifs de développement et à utiliser efficacement des fonds limités pour parvenir à une meilleure coopération, malgré les diminutions des montants de l'aide globale, lesquelles reflètent la situation économique des différents donateurs. Actuellement, les programmes sectoriels dépassent le cadre africain pour atteindre le Cambodge, le Népal et d'autres pays d'Asie, et suscitent beaucoup d'intérêt comme méthode de coordination de l'aide.

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP)

On peut dire que les CSLP* résultent également des changements intervenus dans le cadre de la fourniture de l'aide. Les CSLP ont été proposés par la Banque mondiale, lors de l'Assemblée annuelle conjointe avec le Fonds monétaire international (FMI), en septembre 1999. Lors du sommet du G-8 à Cologne en 1999, les PED appelés à bénéficier d'une réduction

de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) décidée par les pays industrialisés, ont été invités à préparer un CSLP. De plus, la Banque mondiale et le FMI ont exigé la préparation d'un CSLP comme critère d'éligibilité aux prêts de l'Association internationale de développement (AID*) et à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI. Ainsi, 72 PED doivent rédiger leur propre CSLP. Au mois d'avril 2001, quatre pays avaient terminé leur CSLP final et 33 autres leur CSLP provisoire.

Un CSLP est un plan élaboré par un PED afin d'utiliser de manière efficace et rationnelle des fonds limités pour la mise en œuvre d'un programme de développement. Pour assurer une mise en œuvre efficace et rationnelle, il est nécessaire de coordonner l'aide au développement en s'appuyant sur le principe d'appropriation des PED, et ce faisant, un dialogue (ou «partenariat») s'impose également avec tous les organismes d'aide et la société civile.

- **Structure du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP)**
 - Analyse de l'état actuel de pauvreté à partir de certains indicateurs
 - Prise en compte par la société des objectifs de réduction de la pauvreté (processus participatifs)
 - Hiérarchisation des politiques de réduction de la pauvreté
 - Appréciation des mesures et du rôle des interventions de la société (processus participatifs)
 - Plan d'investissement basé des dépenses à moyen terme (MTEF)
- **Structure du CSLP provisoire**
 - Engagement du gouvernement par rapport à la réduction de la pauvreté et aux processus stratégiques
 - Plan et politiques pour la formulation du CSLP final (les processus participatifs, notamment les mesures de mise en œuvre participative des projets, ne sont pas requis au stade du CSLP provisoire)
 - Cadre de politique économique sur trois ans et stratégie politique pour la réduction de la pauvreté

Coordination avec les autres donateurs

La JICA dispose d'une grande expérience en matière de coordination de l'aide avec d'autres pays industrialisés et des organisations internationales. Conformément aux politiques du gouvernement japonais, la JICA a renforcé ses relations d'amitié avec les autres pays et organismes donateurs.

Dans le cadre du programme commun d'action entre le Japon et les États-Unis, la JICA s'efforce depuis 1994 de renforcer ses liens avec l'Agence des

États-Unis pour le développement international (USAID). À compter de 1998, la JICA a détaché des missions d'étude conjointe en Zambie (1998), au Bangladesh et au Cambodge (2000), en Tanzanie et au Mexique (2001), afin d'établir de nouveaux projets en coordination. La JICA a également mené une étude de formulation de projet* de ce type en 2001 avec le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), et ce dans le but d'améliorer les abords des camps de réfugiés rwandais et burundais en Tanzanie.

• Mesures contre le paludisme en Zambie (1998)

En Zambie, des études préliminaires sont réalisées conjointement par les bureaux locaux de la JICA et de l'USAID. Par cette étroite coopération, le nombre de projets de personnel a progressé et plus particulièrement dans le secteur de la santé. Les principaux projets concernent la lutte contre le paludisme (USAID) par exemple en ce qui concerne le bureau local d'une ONG américaine. Par le biais de la coopération financière non remboursable, le gouvernement japonais a financé l'achat des moustiquaires, que l'ONG a alors distribués aux résidents contre une somme modeste, tout en les informant sur la malaria. Enfin, la JICA a détaché des volontaires japonais pour la coopération à l'échange (JODV) auprès de l'ONG. Les moustiquaires distribuées par l'ONG aux résidents contre paiement ont permis de constituer un fonds renouvelable et d'assurer ainsi la réussite du projet.

Depuis 1992, la JICA procède à des échanges de personnel avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Jusqu'ici, quatre membres de la JICA ont été détachés auprès de l'ACDI et trois membres de cette dernière ont été détachés auprès de la JICA. L'Agence pratique également ce type d'échange avec d'autres organismes d'aide, tels que la Banque asiatique de développement (BAD), la Banque mondiale, l'USAID, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ) et l'Agence australienne de développement international (AusAID). La JICA prévoyait par ailleurs d'entamer des échanges similaires avec le HCR courant 2001. Les membres du personnel de la JICA détachés au titre des ces programmes d'échange se familiarisent avec la structure organisationnelle et le travail des agences qui les accueillent ; ils contribuent ainsi à présenter les activités de la JICA auprès de ces agences. Ce faisant, ils aident à faire encore mieux connaître la JICA.

CSLP et projets de la JICA

Avec le ministère des Affaires étrangères, la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC*)

III

Chapitre 1

Identification, formulation et planification/2 Coordination entre les organismes d'aide

et d'autres organisations au Japon, la JICA participe activement à tous les stades des CSLP (formulation, mise en œuvre et suivi). En ayant recours à des conseillers locaux, elle participe à des travaux parallèles pour la formulation des CSLP. Des membres du personnel de l'Agence, ainsi que des experts, du personnel de planification et d'étude, collaborent activement à diverses réunions de donateurs. La formulation, la mise en œuvre et le suivi d'un plan étant réalisés pour chaque secteur du développement, il est important de s'engager dans les programmes sectoriels. Lorsque les pays entreront dans la phase de mise en œuvre du CSLP, il conviendra d'appliquer les programmes de coopération de la JICA selon une approche par pays.

• Coopération dans le secteur de l'agriculture en Tanzanie

La JICA contribue à la formulation, la mise en œuvre et le suivi des programmes du secteur le plus important du CSLP en Tanzanie - l'agriculture - par une étude de développement. Par cette étude, la JICA aide par ailleurs le gouvernement de la Tanzanie à coordonner l'action des donateurs.

Portée de la coordination de l'aide à la JICA

Les projets d'aide en coordination sont connus pour exiger plus de travail que les projets indépendants ordinaires. Cela vient du fait qu'il faut plus de temps aux différents donateurs pour harmoniser leurs mécanismes de mise en œuvre des projets et leurs stratégies d'aide, afin d'aboutir à un projet unique coordonné. Même s'il faut plus de travail, la JICA pense toutefois qu'il faut encourager activement la coordination dans les cas où l'effet ainsi escompté est plus grand que par les efforts séparés des donateurs.

Actuellement, de nombreux donateurs privilégient une aide axée sur les résultats et un bon nombre poursuivent leur action dans ce même esprit. Ces efforts pour atteindre de meilleurs résultats ont marqué une multiplication des cas propices à une coordination de l'aide. Pour sa part, la JICA fournit elle aussi une

aide axée sur les résultats et pense que, à partir de maintenant, la coordination avec les autres donateurs s'avère plus nécessaire que jamais.

Le partage de l'expertise concernant les méthodes d'aide et le développement s'intensifie entre donateurs. Ainsi, ils s'associent pour organiser des séminaires et des spécialistes de domaines similaires se groupent au sein de réseaux. La JICA constitue également des réseaux de ce type avec d'autres donateurs. Ainsi, conjointement avec l'Institut de la Banque mondiale, elle a organisé des séminaires sur la réforme du secteur de la santé et l'aménagement des bassins fluviaux. La JICA participe en outre activement à des échanges de vues avec d'autres donateurs sur de nouvelles questions liées au développement, tels que l'aide juridique et la consolidation de la paix.

Par le processus de formulation du CSLP, l'harmonisation des procédures d'aide est devenu un sujet de discussion entre donateurs. Au cours de ces discussions, qui se déroulent au sein du CAD et d'autres enceintes internationales, des positions radicales ont été exprimées qui appellent à faire entrer les fonds d'aide dans la comptabilité des PED sans restrictions («soutien financier général»). Ce point de vue ne cadre pas avec la coopération de «projet-type» dans laquelle le Japon excelle jusqu'à aujourd'hui. Ce type d'aide peut être déséquilibré si la place qu'il occupe dans l'ensemble du secteur de développement est imprécise. Toutefois, si cette aide est bien coordonnée avec les efforts des autres donateurs et les politiques des gouvernements des PED, il doit être possible d'atteindre des résultats ciblés.

De plus, si les fonds de tous les donateurs sont dévolus au soutien financier général, le financement manque lui-même de flexibilité. En effet, si une partie de l'administration est corrompue, cela peut se traduire par la cessation de toute aide.

Dans ce contexte, la JICA participe activement aux programmes sectoriels et s'emploie à exercer ses propres activités tout en poursuivant ses efforts de coordination générale.

Accueil de participants à une formation technique

Présentation du programme

Objectifs et réalisations

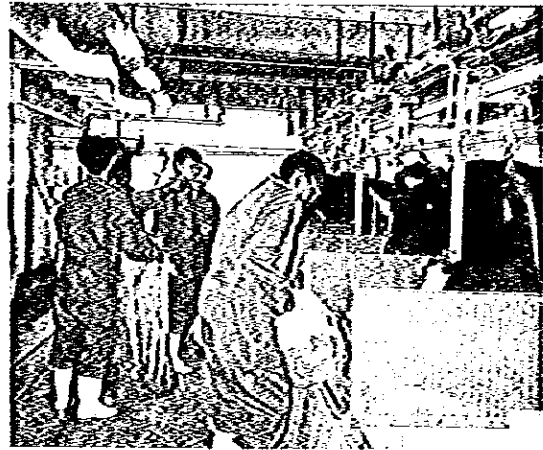
Le programme d'accueil de participants à une formation technique s'adresse à des administrateurs, techniciens ou chercheurs de pays et régions en développement et vise, dans le cadre d'activités organisées au Japon ou dans certains pays en développement (PED), à leur transmettre les connaissances et la technologie requises dans leur pays. C'est le principal programme de « développement des ressources humaines » réalisé par la JICA.

Depuis son lancement en 1954, ce programme s'est régulièrement développé, non seulement sur le plan quantitatif mais aussi qualitatif. Au cours de l'exercice 2000, 7 683 personnes de 146 pays et régions ont suivi un stage au Japon et 8 065 personnes ont reçu une formation dans un PED.

Nombreux sont les anciens participants qui contribuent à la construction de leur pays de différentes manières. Ils sont aujourd'hui responsables nationaux, chercheurs et administrateurs de haut niveau, ou assurent la dissémination de technologie dans les communautés agricoles, bien loin des capitales nationales. Aujourd'hui, 77 associations d'anciens stagiaires de par le monde œuvrent au renforcement de l'amitié entre les PED et le Japon.

Caractéristiques du programme

Parmi les programmes de la JICA, seul celui de la formation technique permet une aide plus mobile et plus directe. Ainsi, il autorise une approche en douceur des problèmes prioritaires, tels que le passage à la démocratie et la reconstruction nationale.



Stagiaires étudient le processus de la digestion chez les vaches durant le cours intitulé « Production et utilisation des parties fourragères ».

Sur le plan de la coopération technique, la mise en œuvre de ce programme au Japon présente plusieurs originalités et avantages : 1) elle renforce la motivation des participants en leur permettant d'observer comment les nouvelles technologies et approches qui n'existent pas dans leur pays sont effectivement traduites dans les faits ; 2) elle transmet l'expérience du Japon au monde ; et 3) elle donne l'occasion d'un échange de vues et d'expériences avec les stagiaires d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes. Le programme donne en outre aux stagiaires et à leurs enseignants l'occasion de réfléchir aux questions de portée mondiale* et permet ainsi à chacun d'approfondir ses connaissances.

Parallèlement aux programmes de stage existants, la JICA a lancé au cours de l'exercice 1999 un nouveau système de formation d'étudiants étrangers au Japon. L'objet est de permettre aux jeunes administrateurs, chercheurs et hommes d'affaires, qui seront à l'avenir responsables du développement dans leur pays, d'étudier dans les universités japonaises et d'obtenir d'autres diplômes (maîtrise, doctorat, etc.).

En complément de ces possibilités de perfectionnement au Japon, il existe un programme de « formation à l'étranger » qui permet aux organisations de PED ayant bénéficié d'activités de coopération technique japonaise de former des habitants de leur propre pays ou de pays voisins. Ce type de formation présente deux avantages : (1) il permet aux stagiaires d'acquérir des compétences auprès d'intervenants originaires de pays caractérisés par un niveau technique et une situation

sociale similaires aux leurs et (2) les coûts de mise en œuvre sont moins élevés que ceux d'une formation au Japon.

Tendances et thèmes du programme

Liens avec les ONG et les administrations locales, et participation publique

Pour tenir compte de l'importance grandissante du développement centré sur l'être humain* et de la nécessité d'une aide précisément adaptée et parvenant au niveau local, des liens sont tissés avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les collectivités locales lors de la mise en œuvre des programmes de formation.

En capitalisant sur l'expérience et le savoir-faire des ONG grâce aux liens établis avec ces organisations, la JICA peut mettre en œuvre des programmes de formation pour les membres d'ONG de PED : « Cours de formation en partenariat JICA-ONG pour le développement participatif* en zones rurales », « Séminaire sur la santé génésique* chez les adolescents » et « Renforcement des capacités* des ONG et des organismes sans but lucratif (OSBL) pour l'action sanitaire ».

La JICA s'emploie à lancer, en collaboration avec les gouvernements régionaux au Japon, des programmes de formation tirant parti de leur expérience et de leur capital technologique, pour le développement des PED. Ainsi, le stage sur la

Sur le terrain

Gestion des activités de restauration et de protection de l'environnement par l'administration de la ville de Minamata

Kumamoto

Transmission des enseignements de la maladie de Minamata aux pays d'Asie

◆ D'une ville polluée à une ville écologique

La ville de Minamata (préfecture de Kumamoto) est devenue célèbre au Japon et dans le monde pour l'épisode de la « maladie de Minamata », une affection provoquée par le mercure présent dans les effluents industriels. Mais aujourd'hui, les citoyens et l'administration municipale se sont réunis pour lutter contre cette maladie due à la pollution et que l'on pourrait qualifier de suite malécobase d'une croissance rapide. Tous se sont mobilisés pour revitaliser l'esprit et l'environnement de la communauté.

La JICA, qui souhaite transmettre l'expérience et le savoir-faire de Minamata et de ses habitants à des pays asiatiques luttant contre la pollution, a proposé à la ville de Minamata d'accueillir des stagiaires en formation. Celui-ci a immédiatement accepté la proposition et en octobre 1999, le stage de « Gestion des activités de restauration et de protection de l'environnement par l'administration de la ville de Minamata » était créé. Ce dernier a accueilli neuf responsables de la gestion environnementale originaires de Chine, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines et de Thaïlande.

◆ Participation des citoyens

S'inspirant des résultats des recherches effectuées au plan local en Chine et en Malaisie avant la formation, la ville de Minamata et la JICA ont réduit la formation de manière rationnelle à deux points. Prenant la maladie de Minamata comme illustration, le premier point consistait à se demander : « Quelles sont les incidences de la pollution industrielle sur la communauté locale ? » - ceci afin de mieux comprendre les multiples dégâts causés à la communauté locale par la pollution - de la destruction physique de l'environnement à celle de la communauté. Le second point portait sur ce : « Que doivent être l'administration et les citoyens pour se remettre des dommages causés par la pollution ? ». Partant de la politique de protection de l'environnement actuellement menée par la ville de Minamata, les stagiaires ont appris des méthodes de gestion de l'environnement et se sont appelés à la participation des citoyens.

Fait remarquable, c'est la méthode de « formation participative » qui a prévalu tout au long du stage, avec la coopération de nombreux citoyens de Minamata et notamment des intervenants des « ateliers de discussion », qui ont parlé ouvertement des souffrances causées par la maladie, ainsi que des membres de l'association de femmes qui luttent activement pour la réduction et le tri des déchets, ou encore des enfants participant à des activités de protec-



Instructions sur la mesure de la concentration de mercure dans les cheveux.

tion de l'environnement dans des écoles élémentaires et enfin, tous les membres de la municipalité qui ont offert leur inestimable soutien au programme. La JICA est reconnaissante à toutes ces personnes, car elles ont su faire part de leur serment que « ce malheur doit pas se reproduire sur la planète ». Lors de la réunion pour l'annonce des résultats de la formation le dernier jour du stage, les participants ont fait part de leur ferme intention d'appliquer les politiques de protection de l'environnement révolutionnaires de la ville de Minamata au sein de régions proches dans leurs propres pays. Les participants sont retournés dans leurs pays d'origine avec un sentiment de confiance et de responsabilité renouvelés.

◆ Le message de Minamata au monde

La ville de Minamata a décidé à chaque stagiaire le titre de « correspondant de Minamata chargé des questions de l'environnement » et la municipalité comme les participants ont mutuellement confirmé leur désir de se livrer à un échange soutenu d'informations à l'avenir. La JICA espère continuer à servir de lien entre les deux parties, pour que les gâches plantées durant la session de formation à Minamata (Yoshu) puissent germer et fleurir dans toute l'Asie afin de stopper la pollution à la racine.

(Centre international de la JICA (Yoshu))

« Gestion des activités de restauration et de protection de l'environnement par l'administration de la ville de Minamata », fruit de la coopération avec cette ville de la préfecture de Kumamoto, a été institué au cours de l'exercice 2000. Dans le même temps, 68 personnes ont été acceptées au niveau national dans le cadre de stages organisés par des administrations locales japonaises et mis en place dès l'exercice 1998.

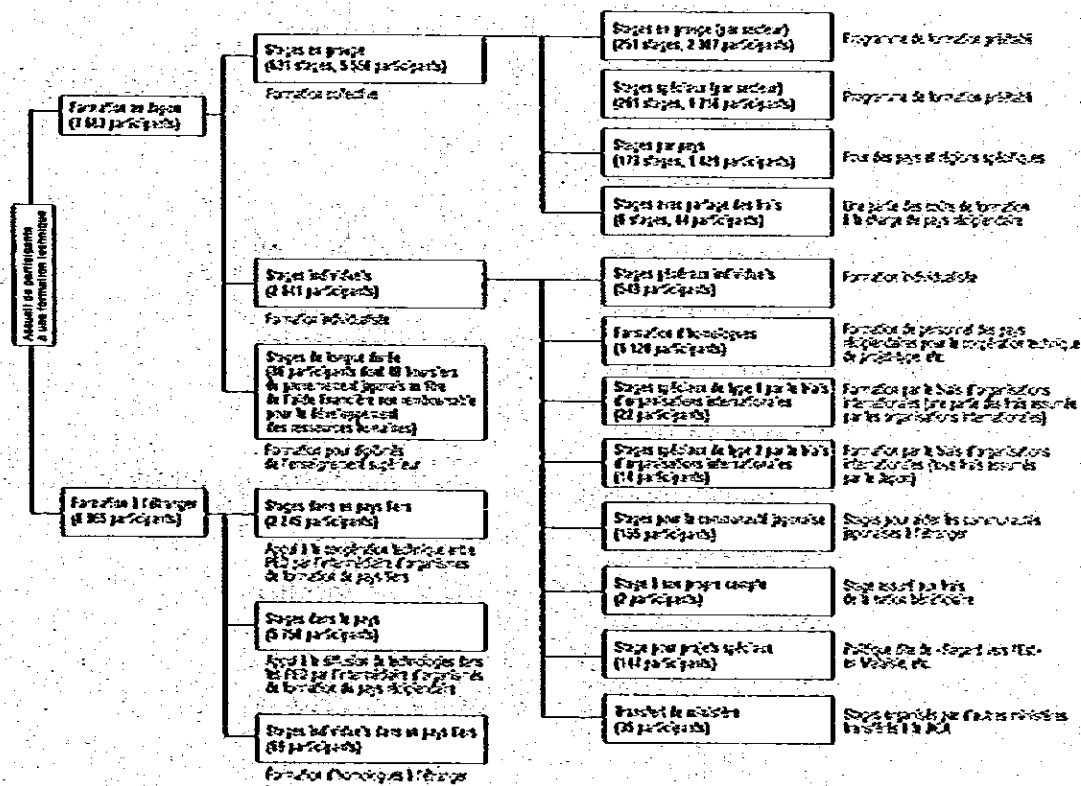
Les sites où se déroulent les stages du programme de formation technique étant répartis dans tout le Japon, ils contribuent à la promotion des échanges internationaux et de l'aide internationale dans les communautés locales (« aide aux orientations clairement définies ») par le biais de diverses activités entre les stagiaires et les citoyens locaux, la participation de Japonais dans les stages et les visites d'établissements scolaires par les stagiaires.

Renforcement de l'approche par pays Formation par pays et par région

Désireuse de mettre en œuvre une aide adaptée à des PED en particulier ou à des groupes de PED de régions données confrontés à des défis communs, la JICA répond précisément aux problèmes de développement de chaque pays en proposant, au sein même du programme de formation technique, des stages par pays et par région. Suivant une perspective régionale, les pays concernés par ces cours durant l'exercice 2000 sont répartis de la manière suivante : Asie (48 %), Moyen-Orient et Maghreb (7 %), Afrique (14 %), Amérique latine (15 %), Océanie (3 %) et Europe (13 %).

Nous allons maintenant voir un exemple de stage par pays et par région.

Figure 3-2 Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 2000

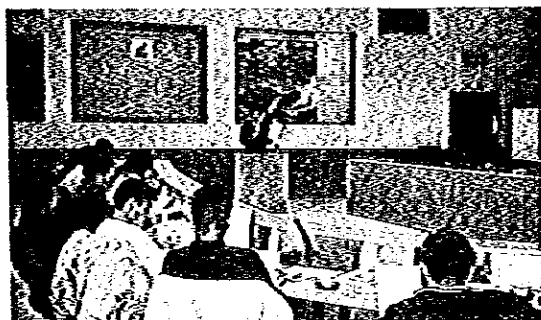


Application des enseignements tirés au Japon dans les pays d'Amérique centrale :

« Mesures de prévention des catastrophes »

Par le passé, les pays d'Amérique centrale ont été frappés par plusieurs catastrophes naturelles. En octobre 1998, le cyclone Mitch a fait subir des dégâts considérables à la région et les tremblements de terre de janvier et février 2001 au Salvador ont causé de nombreuses pertes en vies humaines.

Pays qui a également connu de nombreuses catastrophes naturelles, le Japon concentre plus particulièrement ses efforts en matière d'aide dans le domaine des mesures de prévention des catastrophes en Amérique centrale. Conçu comme une formation axée sur la région, le cours lancé durant l'exercice 2000 est destiné aux responsables de la prévention des catastrophes des administrations centrales et locales de cinq pays d'Amérique centrale. L'objet de cette formation est d'aider les homologues* à se familiariser avec les mesures de prévention des catastrophes prises aux niveaux central et local au Japon, les systèmes intégrés d'alerte rapide en cas de catastrophes (notamment ceux qui présentent des informations sur



Cours sur la prévention des catastrophes organisé au Centre international de Hyogo.

les traitements médicaux et l'état des cours d'eau en cas de crise) et le rôle des services de lutte contre les incendies et des autres ministères et agences du gouvernement concernés, notamment la police nationale, les forces d'autodéfense et les gardes côtes du Japon. La formation doit en outre permettre aux homologues d'évaluer les problèmes liés à la prévention des catastrophes dans leurs propres pays.

Cette formation est mise en œuvre avec la collaboration de la préfecture de Hyogo, qui a connu la

Sur le terrain

Développement régional par l'industrie viticole

Hokkaido

Développement municipal fondé sur la production viticole en Amérique du Sud

• Une production locale pour redresser les finances municipales

La ville d'Okeda, dans la région de Tohachi, sur l'île de Hokkaido, est une zone viticole réputée au Japon et le vin de Tohachi est connu dans tout le pays comme une spécialité régionale. Mais l'on se demande combien de Japonais savent que la production, la commercialisation et la distribution sont gérées par l'administration de la municipalité d'Okeda.

Suite à la dégradation des finances publiques et à la chute de la production agricole consécutive à une série de catastrophes naturelles, la municipalité d'Okeda fut classée en 1986 parmi les administrations locales nécessitant des mesures d'assainissement financier. Pour apurer ses comptes, la ville s'est alors lancée dans un projet de développement économique basé sur la production viticole, activité d'un genre encore nouveau à l'époque. Sous la conduite de l'administration municipale, avec le soutien des habitants et un peu de chance, la ville a su redresser ses finances et retrouver la prospérité.

Récemment, le nombre d'administrateurs locaux aspirant à se développer de manière autonome plutôt que de se reposer sur les subventions du gouvernement est en augmentation et la ville d'Okeda, avec sa réussite, fait figure de précurseur dans ce type d'entreprise.

• Stage de formation pour les agents de gouvernements d'Amérique du Sud

Depuis, une autre région viticole célèbre – la région andine en Amérique du Sud – s'est constituée une réputation au Japon, notamment grâce aux importateurs de vins étrangers. Mais le Chili n'est pas le seul pays producteur de vins dans la région. Par le fait du hasard, un grand nombre d'administrateurs locaux

des régions viticoles de Colombie, de Bolivie et du Pérou ont aujourd'hui des problèmes financiers similaires à ceux d'Okeda il y a 40 ans. Aussi, nous avons lancé, au cours de l'exercice 2000, un stage intitulé « Développement régional par l'industrie viticole », afin que les agents des gouvernements de la région puissent se former à partir de l'expérience de la ville d'Okeda.

Ce stage porte moins sur la technique de production viticole que sur l'étude de l'expérience d'Okeda et sur la manière dont elle a su intégrer cette production dans le développement économique régional d'initiative locale et la revitalisation de la municipalité. Afin d'intensifier l'esprit d'initiative que peut insuffler une administration locale, nous avons organisé une formation d'un mois sur l'administration de la municipalité d'Okeda, qui a mis en œuvre une série de mesures, et notamment la promotion du commerce du vin.

Outre la présentation des histoires à succès vécues par les habitants d'Okeda, la formation a été l'occasion de programmes d'échanges entre citoyens et stagiaires sur les difficultés propres à la production viticole.

Nous remercions vivement les habitants d'Okeda de nous avoir permis de la formation durant le mois très rempli d'octobre, avec les vendanges et sa succession d'événements, tels que le festival, le rassemblement national et le programme d'échange avec la ville jumelle.

Nous espérons que les stagiaires ayant suivi la formation prennent modèle sur l'expérience de la ville d'Okeda pour revitaliser leur région par la production viticole, et que, dans un avenir proche, nous pourrions boire des vins de leurs pays d'origine au Japon.

(Centre international de la JCA à Hokkaido, Ochiai)

tragédie du grand tremblement de terre de Hanshin-Awaji en 1995 et les enseignements des activités de préparation pour faire face aux séismes sont pleinement exploités, afin d'améliorer et de moderniser les systèmes de prévention des catastrophes en Amérique centrale.

Formation agricole adaptée à l'environnement local : « Promotion de l'irrigation dans les petites exploitations au Kenya »

L'examen de l'état de l'agriculture au Kenya révèle que les petites exploitations entrent pour 80 % de la totalité des foyers et forment l'un des piliers de l'agriculture kenyane. Or, celle-ci dépend de l'eau de pluie et elle est confrontée à une instabilité chronique. Deux problèmes de taille restent donc à régler : trouver les méthodes susceptibles de stabiliser la production agricole et définir les mesures nécessaires pour améliorer les revenus dans ce secteur.

La formation en groupe par pays intitulée « Promotion de l'irrigation dans les petites exploitations au Kenya » s'adresse aux responsables chargés de promouvoir l'irrigation à petite échelle, non seulement dans les organisations gouvernementales, mais aussi dans les ONG. Elle doit leur permettre de mieux comprendre les méthodes d'organisation des exploi-

tants et les moyens d'aménager l'espace rural avec leur soutien. La formation doit enfin permettre d'améliorer les systèmes et de proposer des mesures de réforme par le biais d'ateliers.

Les expériences dans d'autres pays asiatiques que le Japon passent pour être des exemples instructifs dans ce contexte, et c'est pourquoi, après le stage au Japon, la JICA organise un complément de formation aux Philippines, dont la situation correspond bien à celle du Kenya.

Soutien à la coopération Sud-Sud*

Formation à l'étranger

Les PED prennent de plus en plus à leur compte la fourniture d'aide et depuis 1975, la JICA participe à la coopération Sud-Sud*, pour les encourager à prendre l'initiative en tant que donateurs* à part entière. Principal type de coopération dans ce contexte, le stage en pays tiers* est organisé dans les PED dont le niveau de développement est relativement élevé. Des PED dont le personnel a été formé grâce à la coopération technique invitent des techniciens et des responsables de programme des PED voisins en formation : le plus souvent, ce sont les pays d'Asie et d'Amérique latine qui accueillent des stagiaires de pays africains.

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des programmes/1 Accueil de participants à une formation technique

Figure 3-3 Répartition par région des participants à une formation (formation au Japon pour l'exercice 2000)

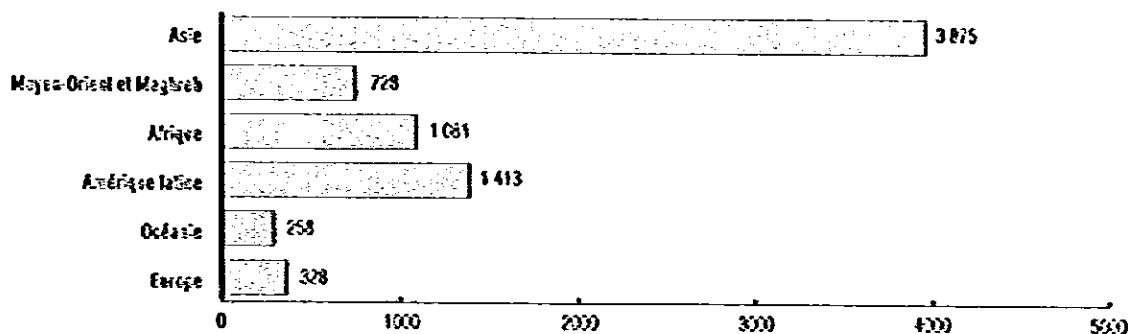
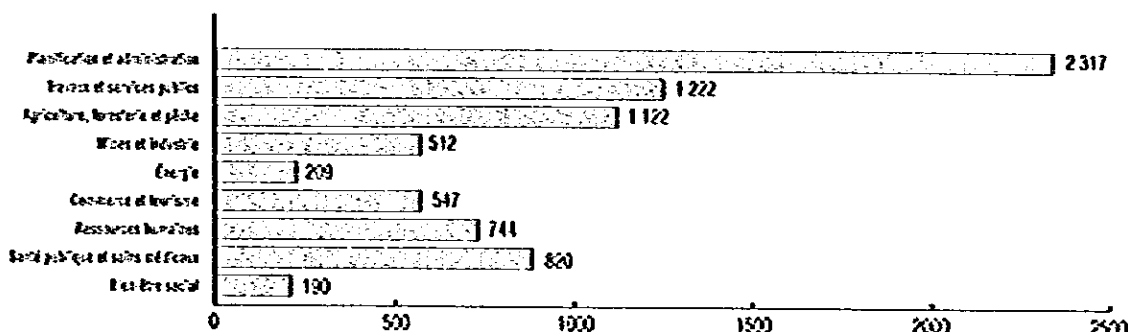


Figure 3-4 Répartition par secteur des participants à une formation (formation au Japon pour l'exercice 2000)



Les principales caractéristiques de ce programme sont les suivantes :

- (1) transfert de technologie facilité et entièrement conforme aux besoins des PED ;
- (2) possibilité de dispenser la formation dans des pays dont la culture, la langue, le climat et les coutumes sont similaires à ceux du pays récipiendaire ;
- (3) faibles coûts de formation ; et
- (4) incitation pour les pays organisateurs à tendre vers plus d'autonomie.

La formation dans le pays* favorise la diffusion des activités de la coopération technique japonaise au sein des PED et soutient les efforts d'auto-assistance de ces derniers pour faire en sorte que la technologie apprise s'implante solidement. Cette formation, conduite par des ressources humaines des PED – ceux qui deviennent conférenciers et enseignent à leurs concitoyens, dans leur propre pays – concerne des projets dont la communauté locale bénéficie directement et aborde des domaines tels que l'environnement, la population, la santé et les soins médicaux ainsi que la PFD*.

Au cours de l'exercice 2000, les 130 stages organisés dans 29 pays tiers ont attiré 2 246 participants, alors que les 59 cours de formation organisés dans 18 pays ont attiré 5 750 personnes.

Au cours de l'exercice 2000, la priorité a été donnée aux enjeux spécifiques dans les régions suivantes :

(1) Région de l'ANASE

- Réponse à la crise économique en Asie
- Aide au développement du bassin fluvial du Mékong

(2) Asie de l'Est

- Promotion de la coopération régionale Japon-Corée du Sud
- Coopération Japon-Chine dans le domaine de l'environnement

(3) Asie du Sud-Ouest

- Santé et soins médicaux pour la réduction de la pauvreté

(4) Moyen-Orient et Maghreb

- Développement de l'agriculture et des ressources en eau
- Développement des ressources humaines pour la diversification de la structure économique

(5) Afrique

- Suivi de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD II)
- Réduction de la pauvreté, aide au développement social et bonne gestion des affaires publiques*

(6) Amérique latine

- Mesures dans le cadre du programme de partenariat* Japon-Brésil
- Mesures de lutte contre les catastrophes naturelles (séismes, cyclones et glissements de terrain causés par des pluies diluviennes localisées)
- Développement de l'agriculture et de la technologie d'élevage

(7) Océanie

- Promotion de la coopération à l'échelle de la région

(8) Europe

- Soutien à la transition vers une économie de marché



Au Océan, un stage de formation en pays tiers portant sur la préservation de l'environnement maritime est organisé pour les pays d'Amérique latine.

Programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA)

Présentation du programme

Le «programme d'invitation de jeunes adultes» est une composante du soutien de la JICA à la formation de personnel. De jeunes adultes de pays en développement (PED) appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités pendant un mois au Japon pour étudier leur domaine de spécialisation et rencontrer les Japonais.

Durant leur séjour, ils vivent avec de jeunes Japonais travaillant dans les mêmes domaines ou dans des familles japonaises. Ils ont alors l'occasion de participer à un grand nombre d'activités sociales. Le PIJA a pour objectifs de stimuler les capacités des PED, de renforcer la confiance et la compréhension mutuelle et d'établir de solides amitiés.

Depuis son démarrage en 1984, il s'est progressivement élargi et inclut aujourd'hui l'Asie, l'Océanie, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie centrale, l'Arabie saoudite et la Transeucasie. Environ 1 700 jeunes adultes de 120 pays et régions visitent le Japon tous les ans dans ce cadre. Depuis sa création, il a permis d'accueillir plus de 20 000 jeunes adultes au Japon.

Le programme est réalisé avec la participation de la collectivité et le soutien d'organismes d'échanges internationaux de l'ensemble du Japon, d'associations de jeunes, de ministères du gouvernement, d'administrations locales et d'un grand nombre de volontaires japonais.

Méthode d'invitation

Les participants, généralement invités pour une période de 28 jours, sont sélectionnés suivant leur domaine de spécialisation (éducation, économie, agriculture et bien-être social, par exemple). Des groupes sont formés avec des ressortissants d'un même pays ou de nationalités différentes. Le



Groupes de stagiaires africains visitant un cours de japonais pour élèves de première année dans une école élémentaire de la préfecture d'Osaka.

programme standard est structuré comme indiqué sur la Figure 3-5. Les participants ont entre 18 et 35 ans et ce séjour doit être leur première visite au Japon.

Caractéristiques du programme

Développement des ressources humaines par les échanges internationaux

Le programme permet aux participants d'améliorer leurs capacités dans leurs domaines de spécialisation respectifs et de mieux connaître le Japon et les Japonais, notamment la culture et l'histoire de ce peuple. Le séjour se distingue par un emploi du temps où formation et échanges vont de pair. Parmi les diverses activités proposées, des cours de japonais dispensés par des volontaires japonais au fil d'excursions, et des «séminaires résidentiels». Ces derniers sont prétextes à des discussions et des fêtes et l'occasion de côtoyer de jeunes japonais. Les échanges d'idées avec les agents des sites visités sont également particulièrement appréciés. L'autre volet intéressant du programme est de permettre aux participants de séjourner chez l'habitant et de connaître la vie d'un foyer japonais ordinaire.

Réseau de liens à l'échelle nationale

Au cours de l'exercice 2000, 45 préfectures japonaises ont mis en œuvre le programme d'invitation de jeunes adultes. En étudiant dans diverses parties du pays, les participants acquièrent une vue globale du Japon et, dans le même temps, se familiarisent avec la culture et l'histoire propres à la région où ils séjournent. Ces activités permettent donc à l'ensemble des intervenants, de devenir acteur de la coopération et des échanges internationaux. Ces expériences contribuent à favoriser l'éducation au développement et à renforcer l'ouverture à la communauté internationale dans les régions du Japon.

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des programmes/2 Programme d'invitation de jeunes adultes

Aujourd'hui, alors que les demandes de liens entre les activités de coopération internationale du Japon et ses communautés ne cessent d'augmenter, le programme d'invitation de jeunes adultes joue un rôle pionnier.

Développement des ressources humaines pour le XXI^e siècle

Après discussions menées avec les gouvernements des pays concernés, le PJA est régulièrement révisé après quelques années pour s'assurer qu'il reste conforme aux besoins de développement de chacun de ces bénéficiaires. Au cours de l'exercice 2000 par exemple, le Japon a invité un groupe de spécialistes dans le domaine de la pêche composé de représentants des quatre pays fondateurs de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), (Thaïlande, Philippines, Malaisie et Indonésie), afin de donner plus d'efficacité à l'exploitation des ressources halieutiques dans ces pays.

Dans le droit fil des propositions énoncées par Taro Nakayama (membre de la Chambre des représentants qui dirige la mission d'amitié et de bonne volonté pour

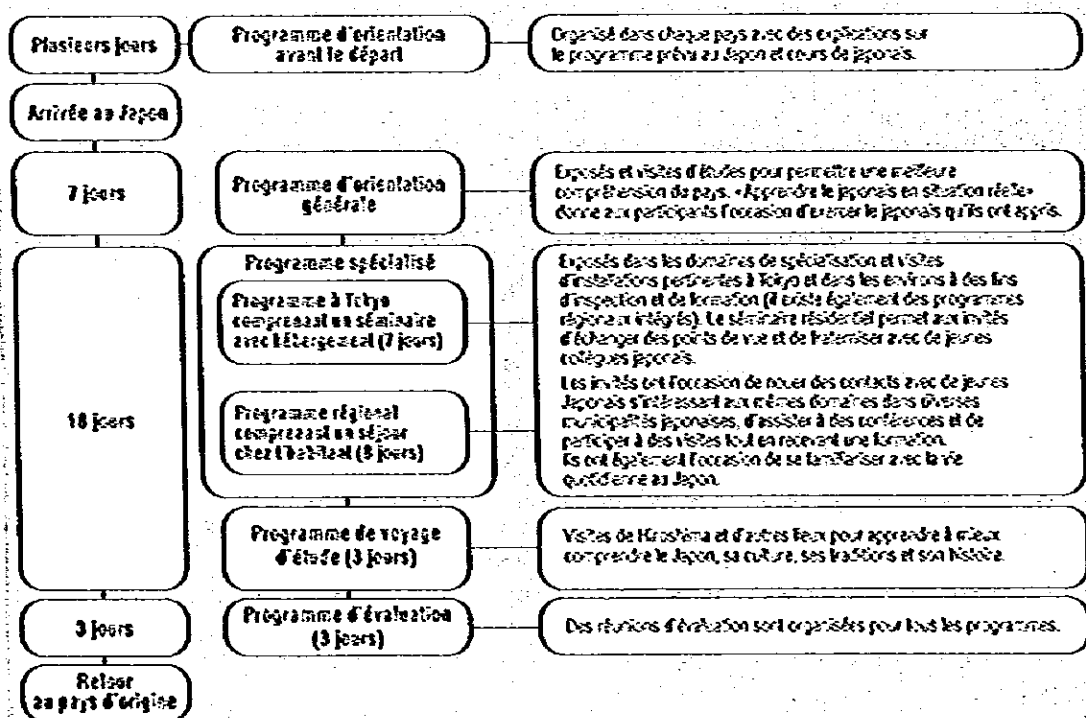
la Transcaucasie), lors de sa visite en Transcaucasie en octobre 1999, quinze personnes des trois pays composant cette région (Arménie, Géorgie et Azerbaïdjan) ont été invitées en janvier 2001. Deux personnes du Timor oriental ont ensuite été invitées à se joindre à elles.

Les jeunes gens venant au Japon dans le cadre de ce programme sont influencés de diverses manières par l'expérience acquise durant leur séjour. Les professeurs ainsi formés appliquent dans leur propre pays les méthodes d'enseignement observées au Japon. Selon le même processus, en s'appuyant sur leur expérience du système japonais, les administrateurs sont capables de proposer des idées de réforme administrative. De ce fait, le programme d'invitation de jeunes adultes contribue de manière significative au développement des ressources humaines.

Prolongement des activités d'échange

Des associations de jeunes adultes ayant participé à ce programme ont été constituées dans tous les pays fondateurs de l'ANASE. Ces associations organisent des réunions d'échange entre elles et mettent en œuvre

Figure 3-5 : Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes



leurs propres projets avec le Japon ainsi que des actions sociales bénéficiant aux populations respectives. On prévoit par ailleurs aujourd'hui de créer des associations d'anciens participants dans plusieurs autres nations. Au cours de l'exercice 2000, deux associations de ce type ont vu le jour au Vietnam et au Cambodge.

Afin de consolider les relations d'amitié nouées au cours de la visite au Japon, des missions de coopération ultérieure* composées de jeunes Japonais entrés en contact avec les participants pendant leur séjour, de membres des familles d'accueil et d'agents d'organisations concernées, sont envoyées dans les pays des stagiaires.



Professeurs thaïlandais en visite dans une école élémentaire japonaise.

La JICA apporte un soutien dynamique à ces activités pour faire en sorte que le programme crée des liens à l'avenir et favorise des échanges plus étroits entre le Japon et les divers pays concernés.

On a par ailleurs constaté une augmentation notable des organisations et municipalités poursuivant

III

Chapitre 2
Mise en œuvre des programmes/2 Programme d'invitation de jeunes adultes

Sur le terrain

Groupe de développement industriel chinois

Tokyo

En communion d'idées lors d'un séminaire interne, jeunes Chinois et Japonais ont lancé un réseau sur les questions liées à l'environnement

♦ La possibilité pour les participants d'échanger des informations dans leur propre langue

« Si l'internet est un excellent forum de discussion pour débiter des problèmes de portée mondiale, 80 % des informations fournies sont en anglais -

« Ce serait idéal si Chinois et Japonais disposaient d'un réseau pour débiter des questions liées à l'environnement dans leurs langues respectives »

Les jeunes Chinois du groupe de développement industriel sont venus à Tokyo dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes. Lors d'un séminaire résidentiel avec des jeunes Japonais de leur âge, ils ont débattu des questions liées à l'environnement et ont convenu de créer un forum d'échange d'informations en ligne sur l'environnement.

L'un des participants japonais a demandé à ce que le réseau des organisateurs non gouvernementaux (ONG) confières, avec qui il avait échangé des informations alors qu'il était dans une ONG de l'environnement, soit invité à participer. Les Coréens ont répondu qu'ils seraient heureux d'accepter cette offre.

Sous l'impulsion des jeunes Chinois et Japonais, des participants de l'Asie de l'Est originaires du Japon, de Chine et de Corée ont alors entrepris de créer sur Internet un site leur permettant d'échanger des informations liées à l'environnement dans leurs langues respectives. Cela s'est fait par la création de la « Messagerie express d'Asie de l'Est pour les questions liées à l'environnement » (site ci-dessous).

L'objectif de ce centre de communication est de constituer, pour le Japon, la Chine et la Corée, un nouveau réseau d'information sur l'environnement qui dépasse les structures existantes et permette de résoudre les problèmes spécifiques à chaque pays d'Asie de l'Est, ainsi que les problèmes écologiques auxquels est confrontée la région tout entière.

Des traducteurs bénévoles ont été recrutés pour établir sur Internet un forum de discussion sur l'environnement, dans lequel les messages du Japon, de la Chine ou de la Corée seraient traduits dans les deux autres langues. Par ailleurs, un site autorisant l'envoi de messages relatifs à l'environnement dans les trois langues sera mis en place.

Dans un avenir assez rapproché, il est prévu d'envoyer tout d'abord les informations aux membres concernés d'ONG dans les trois pays puis, progressivement, d'enrichir cette documentation, afin d'être à la disposition du grand public.

Le Centre prévoit de faire paraître sur le site les informations suivantes :

- (1) Une présentation des organisateurs de citoyens au Japon, en Chine et en Corée ;
- (2) Des données actualisées concernant les questions liées à l'environnement en Asie de l'Est ;
- (3) Un glossaire relatif aux problèmes environnementaux ;
- (4) Des « Méthodes pour sauver la planète », applicables par tous ;
- (5) Les systèmes juridiques liés à l'environnement ;
- (6) Des études de cas sur l'environnement.

♦ Sensibilisation d'appartenance à une communauté écologique en Asie de l'Est

Des intervenants du côté chinois ont fait les remarques suivantes :

« Même en Chine, les ONG se consacrent activement aux questions liées à l'environnement. Et bien que les échanges entre les ONG chinoises et japonaises restent encore à un stade peu avancé, je suis persuadé que la protection de l'environnement ne connaît pas de frontières »

« Le site est destiné à constituer un forum permettant de corriger les expériences des autres pays et d'être les plus beaux passionnés par l'adoption écologique »

Les principaux intervenants du côté japonais ont apporté les commentaires suivants :

« Les expériences du Japon et de la Corée en matière de lutte contre la pollution et d'échange d'informations à différents niveaux (société civile, ONG, industrie et gouvernement) permettent de disposer de données précieuses à un développement durable* en Chine, pays confronté à de graves problèmes écologiques résultant d'une croissance économique rapide »

« Si le forum est le lieu de débats animés et imaginatifs dépassant les niveaux civique, industriel et gouvernemental, il devrait permettre de susciter un sentiment de communauté sur le plan écologique dans les pays de l'Asie de l'Est, notamment au Japon, en Chine et en Corée, et stimuler le développement de ressources humaines susceptibles de soutenir cet esprit communautaire dans chacun des pays »

« Néant à priori les discussions qui se sont déroulées lors du séminaire résidentiel organisé dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes de la JICA, les jeunes du Japon, de Chine et de Corée ont joué un rôle majeur dans la mise en route d'activités destinées à faire face aux problèmes liés à l'environnement en Asie de l'Est. J'espère que nous progresserons encore dans ce domaine »

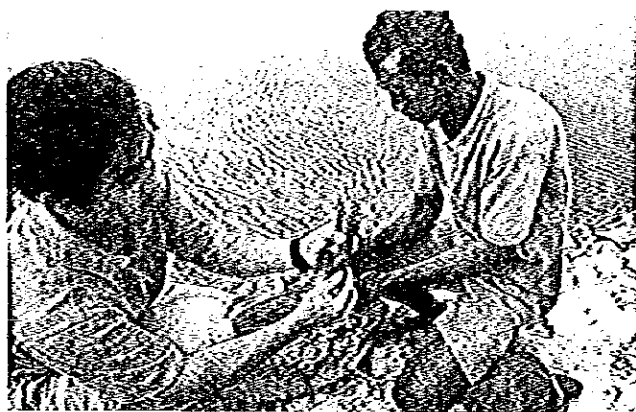
(Déclaration du personnel extérieur et de la fondation de la JICA)

leurs propres activités d'échange avec les pays participants, grâce aux possibilités offertes par ce programme. En 1998, un organisme de coopération invitant de jeunes adultes au Japon a constitué un «Conseil pour les activités de coopération», appelé «CAC 21», en vue de promouvoir un «programme d'amitié pour le XXI^e siècle». En plus d'offrir son soutien à la JICA, cette organisation est devenue l'agent de coordination pour le prolongement des échanges avec les participants au PJA au retour dans leur pays d'origine.

Le CAC 21 a assuré la coordination du Forum commémoratif 2000 qui s'est déroulé en avril 2000. Ce symposium a servi de cadre à l'examen des projets réalisés à ce jour et à des délibérations à propos de l'avenir du programme.

Ainsi, le programme forge des liens entre le Japon et le reste du monde, tout en contribuant de manière significative à la formation de réseaux personnels pour la nouvelle génération. Le PJA est par ailleurs susceptible d'évoluer vers une coopération et des échanges internationaux réservant aux citoyens ordinaires le devant de la scène.

Envoi d'experts de la coopération technique



Expert examinant des crevettes (projet de développement de l'aquaculture dans la région côtière du Nord-Ouest, Madagascar). ©Serao Numa

Présentation du programme

Objectifs et réalisations

Dans le cadre de ce programme, des experts japonais sont envoyés dans des pays en développement (PED) pour communiquer leur savoir-faire et émettre des propositions adaptées aux conditions locales. Ils travaillent essentiellement avec des administrateurs et des ingénieurs qui jouent un rôle central dans le développement économique et social de ces pays. Le programme contribue simultanément au développement des ressources humaines, des organisations et des institutions. Avec le programme d'accueil de participants à une formation technique, il constitue le cœur des activités de coopération concernant le développement des ressources humaines dans les PED.

Caractéristiques du programme

Cette forme de coopération se caractérise essentiellement par le fait que les activités correspondantes se déroulent dans les PED, ce qui permet d'apporter une aide précisément adaptée à leurs besoins. Elle se caractérise également par le fait que l'on dispose d'experts d'une gamme étendue de domaines pour de nombreuses tâches, du conseil technique traditionnel jusqu'à l'assistance pour renforcer les institutions et les politiques du pays, presque partout dans le monde en développement. En particulier, l'emploi d'experts japonais comme conseillers au sein des gouvernements des pays récipiendaires est un moyen efficace d'apporter une « aide aux orientations clairement définies ».

Elle se caractérise enfin par le fait qu'elle permet de répondre de manière souple et dynamique aux nouveaux besoins d'aide et aux nouveaux pays récipiendaires qui ont fait leur apparition suite aux changements intervenus au plan international, notamment en relation avec des questions comme la transition vers une économie de marché et la recons-

truction après une catastrophe naturelle ou après un conflit*. La restructuration organisationnelle de la JICA en janvier 2000 a permis d'intervenir par des formes de coopération souples et dynamiques, grâce à une planification et une supervision intégrées à toutes les phases du projet, de sa planification à sa mise en œuvre. Cette coopération s'inscrit dans une approche spécifique par problème tenant compte de toutes les questions de développement du pays concerné. Un tel changement organisationnel signifie que l'envoi d'experts ne se limite pas à répondre aux demandes de pays récipiendaires, mais correspond à une approche globale tenant compte de liens avec d'autres formes de coopération.

Détails des activités

La JICA pratique diverses formes d'envoi d'experts pour aider à atténuer et à résoudre les problèmes de développement dans les PED. Ceux-ci se déclinent selon l'un des quatre types ci-après :

- (1) Envoi d'experts suivant les demandes individuelles des PED.
- (2) Coopération combinant l'envoi de groupes d'experts, l'accueil de stagiaires et la fourniture d'équipement (coopération technique de projet-type, envoi d'équipes, recherche en coopération*, appui décisif aux politiques importantes*, etc.).
- (3) Envoi de personnel de PED à titre d'experts dans d'autres PED, dans le but de transférer une technologie correspondant aux besoins de certaines régions en développement et aussi pour la coopération Sud-Sud* (envoi d'experts de pays tiers*).
- (4) Projets fondés sur les suggestions du Japon aux PED concernant les principales formes de coopération (programme de partenariat*, envoi d'experts de la participation publique*, etc.).

Des efforts ont été accomplis ces dernières années pour combiner un ou plusieurs types d'envoi avec d'autres formes de coopération, afin de formuler le

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des programmes/3 Envoi d'experts de la coopération technique

moyen le plus efficace et le plus rationnel possible de prendre des mesures concernant les questions prioritaires de développement dans les PED.

Évolution des activités

Promotion de la participation publique

Avec la diversification des besoins d'aide ces dernières années, il devient toujours plus important de recueillir pour l'envoi d'experts la coopération de diverses sources, telles que ministères et agences concernés, mais aussi grand public et administration locale. La participation d'un panel diversifié de simples citoyens à la coopération internationale renforce la confiance de la communauté internationale dans le Japon et contribue à donner plus de force à son action.

Au vu de cette situation, la JICA travaille depuis l'exercice 1999 sur un « programme de partenariat local* ». Dans ce cadre, des projets de développement social et d'appui intellectuel nécessitant une réponse précisément adaptée sont confiés à des organisations non gouvernementales (ONG) japonaises et d'autres organismes. L'objectif est de réaliser des projets d'aide publique au développement (APD) avec la coopération et la participation du grand public. Enfin, le « programme de partenariat de petite taille* » qui permet la mise en œuvre de projets en collaboration avec des ONG assez petites, a été instauré au cours de l'exercice 2000.

Le programme d'envoi d'« experts de la participation publique » est une forme de coopération internationale basée sur les propositions présentées par les collectivités locales japonaises. La JICA envoie des experts des collectivités locales désireuses de prendre part à la coopération internationale, dans des pays qui ont besoin de leurs compétences professionnelles. En d'autres termes, les collectivités locales proposent des projets qu'elles peuvent mettre en œuvre dans les pays récipiendaires. Au cours de l'exercice 2000, un spécialiste de la laque a été envoyé au Myanmar.

Le recrutement public d'experts amorcé durant l'exercice 1997 s'est progressivement bien établi. Chaque année, d'éminents spécialistes recrutés dans le grand public sont envoyés en mission dans les PED. Dans le même temps, le système d'enregistrement des candidats à un poste d'expert a été amélioré. La JICA encourage le public à participer aux programmes de

coopération internationale de diverses manières et nous espérons transférer les connaissances et les compétences de plus en plus de gens pour appuyer le développement social et économique des PED.

La JICA prévoit de puiser sans réserves dans les ressources humaines du secteur privé pour répondre aux besoins toujours plus diversifiés des PED. Les attentes se sont multipliées ces dernières années dans des domaines tels que le renforcement des institutions et l'élaboration des politiques, le soutien à la politique fiscale et monétaire ou les améliorations du système juridique. Pour répondre à ces besoins, la JICA a détaché des conseillers politiques auprès des principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays récipiendaires, afin qu'ils leur apportent un soutien vigoureux dans ces domaines.

Un soutien de base aux politiques importantes est ainsi apporté aux pays qui effectuent la transition vers une économie de marché et pour qui la planification des institutions et des politiques figure parmi les premières priorités : Vietnam, Cambodge, Laos, Asie centrale et Europe de l'Est. Une coopération dans les domaines de la politique industrielle et du développement des ressources humaines est assurée dans deux pays : Jordanie et Bulgarie. Au Vietnam et au Cambodge, la coopération concernant la modernisation des systèmes juridiques se poursuit. L'aide fournie au Vietnam depuis l'exercice 1996 a été chaleureusement accueillie par le gouvernement vietnamien et la phase 2 de la modernisation du système juridique a démarré au cours de l'exercice 1999.

Afin de faciliter la transition vers une économie de marché et de stabiliser l'économie du Laos, l'Agence a



Expert enseignant la tondrie (amélioration de la qualité obtenue par les technologies de tondrie dans la petite et moyenne industrie, B.157).

mis en œuvre dans ce pays un nouveau projet. Intitulé « modélisation économique au Laos », il doit permettre de formuler des propositions de politique économique en concertation avec le personnel laotien.

Réponses à de nouveaux besoins

1. Soutien aux secteurs financier et monétaire

Nous avons poursuivi durant l'exercice 2000 une aide énergétique axée sur les aspects financiers et monétaires en Asie. Nous avons détaché des experts pour l'analyse des modèles économiques et la restructuration des marchés de capitaux en Indonésie ; des experts pour la gestion de la dette publique et le financement des petites entreprises en Thaïlande ; et des experts en politique financière et monétaire au Vietnam. Ces mesures se sont traduites par un soutien renforcé sur les sujets financiers et monétaires.

Dans le cadre de l'encouragement aux petites et moyennes entreprises (PME) en Indonésie, nous avons envoyé un expert hautement qualifié, comme l'année précédente. Nous avons également envoyé un autre expert chargé de promouvoir la décentralisation dans ce pays.

2. Secours aux sinistrés et soutien à la reconstruction

Pour aider le Venezuela à surmonter les graves inondations qui l'ont frappé en décembre 1999, des experts de la prévention des glissements de terrain et d'autres domaines ont été envoyés au cours de l'exercice 2000, comme en 1999. L'aide était principalement axée sur la prévention des avalanches.

Face aux séismes qui ont frappé le Salvador en janvier et février 2001, ainsi qu'à la dégradation de l'écosystème des Galapagos suite à la marée noire provoquée par un navire équatorien et à d'autres

III

Chapitre 3

Mise en œuvre des programmes/3 Envoi d'experts de la coopération technique

Sur le terrain

Conseiller pour la coordination de l'aide au développement

Haïti

Aide au développement du pays le plus pauvre de tout l'hémisphère nord

• Un État étonnamment moins développé que ses voisins

Dernière de des Grandes Antilles après Cuba par sa superficie, Haïti occupe la République dominicaine, qui occupe les deux tiers à l'est, et Haïti, qui couvre le tiers restant à l'ouest. Cet État, qui englobait toute l'île sous la période coloniale, a souffert d'instabilité politique et il est classé parmi les plus pauvres de l'hémisphère nord. Cette situation forme un contraste abrupt avec la République dominicaine, qui a connu un développement régulier.

Le Japon n'a cessé d'augmenter son aide en faveur de Haïti depuis le rétablissement à la présidence de Jean-Bertrand Aristide en 1994. À l'origine surtout limitée à l'aide humanitaire avec des mesures de lutte contre le paludisme, la coopération s'est élargie ces dernières années à la fourniture d'équipements médicaux et de machines agricoles. Deux experts détachés en 1996 au titre de la coopération financière non remboursable ont accueilli l'efficacité de l'aide japonaise dans ces domaines. Depuis 1999, la division du Cabinet du président accueille un expert en planification du développement, lequel travaille comme conseiller dans ce secteur sur un projet à long terme.

• Cinq constats et propositions

Suivant une méthode permettant de formuler un plan à long terme à partir de données statistiques brutes, l'expert a énoncé cinq constats et propositions :

- (1) La population de Haïti devrait passer à 11 millions en 2025, soit 1,7 fois le chiffre actuel, et la pauvreté s'aggraverait si l'on ne prend pas des mesures drastiques.
- (2) On peut raisonnablement envisager de relever le revenu moyen, qui est actuellement de 400 dollars, à 1 500 dollars, qui est le niveau actuel en République dominicaine.
- (3) Bien que l'augmentation de la production ait toute son importance face à la pénurie alimentaire, l'agriculture ne peut à elle seule conduire à la croissance économique.
- (4) Deux secteurs méritent d'être développés : l'industrie légère en exploitant les vastes ressources humaines du pays et le tourisme, en tirant parti de ses spécificités.



Expert lors d'une enquête sur site dans un village pauvre du département d'Artibonite.

(5) Pour atteindre ces deux objectifs, il est nécessaire de construire un réseau routier intégrant les 27 000 km² du pays en une seule et même zone économique.

Ces constats et propositions ont été bien accueillis par les parties concernées et l'expert devrait bientôt émettre des propositions sur le mode de financement de l'ensemble du plan de développement à long terme pour le pays.

C'est d'un point de vue politique, les conditions de sécurité précaires, les instabilités budgétaires et les télécommunications défaillantes en Haïti rendent la tâche de l'expert plus difficile. Le bureau de la JICA en République dominicaine, dont dépend Haïti, souffert ce dernier (seul expert détaché par la JICA actuellement en Haïti) dans ses efforts pour créer des conditions de développement du pays dans des conditions difficiles. Parallèlement, nous explorons un renforcement de la coopération technique dès lors que la sécurité sera rétablie.

(Bureau de la JICA en République dominicaine)

situations urgentes, la JICA a rapidement réagi par l'envoi de missions d'étude afin de déterminer les experts requis sur le terrain.

3. Soutien à la coopération Sud-Sud

La JICA apporte son soutien à la coopération Sud-Sud (PED disposant d'une technologie relativement bien développée et d'un personnel qualifié aidant d'autres PED sur la voie du développement) par l'envoi d'experts de pays tiers. Ces dernières années, les pays accueillant ces techniciens hautement qualifiés originaires de pays tiers, mais aussi ceux qui les ont envoyés, ont manifesté un vif intérêt pour la coopération Sud-Sud par le biais de ce programme.

La procédure consiste à envoyer des experts venant de pays dont l'environnement physique, la langue, le niveau technique et la culture sont similaires à ceux du pays récipiendaire, pour que le transfert de technologie s'effectue en douceur, en harmonie avec les besoins de ce pays. L'occasion qui est donnée aux experts de dispenser un enseignement renforce leur désir de se perfectionner et bénéficie donc au professeur et à l'élève. Cette idée est confirmée par l'accroissement du nombre de demandes reçues et l'intérêt marqué pour l'envoi d'experts. Au cours de l'exercice 2000, 125 nouveaux experts ont été dépêchés en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et Maghreb, et en Afrique.

4. Renforcement du recrutement d'experts

Suite à la restructuration opérée à la JICA en janvier 2000, le nouveau « département de l'affectation des ressources humaines » sert désormais de base de données pour le recrutement des experts. Pour retenir les experts les plus qualifiés, nous prévoyons non seulement d'étendre ces services mais aussi de renforcer le système d'enregistrement et de recrutement public d'experts. Pour certains projets, les besoins urgents des PED en experts n'ont pu être satisfaits suite aux difficultés de recrutement de personnel qualifié. Aussi, nous prévoyons, pour l'exercice 2001, de renforcer notablement le système de recrutement en faisant plus appel aux ressources humaines du privé en qualité d'experts en mission à court terme.

Programme d'action pour l'avenir

Envoi d'experts et renforcement des approches par pays et par enjeu

Pour que son aide soit efficace, la JICA doit se livrer à une collecte et à une analyse rigoureuses



Expert enseignant la culture et l'examen bactériologiques dans le cadre de la coopération technique de projet-type, « projet de recherche sur les maladies infectieuses et de lutte contre ces maladies », (Kenya).

d'informations afin d'appréhender de manière précise les besoins et les enjeux de la région ou du PED concerné. Pour exercer son action de coopération, elle doit également formuler des plans par pays détaillés et concrets.

Les besoins en experts de la coopération technique suscités par des plans de coopération cohérents ne devraient cesser d'augmenter. Lors des envois d'experts correspondants, l'Agence devrait exploiter le savoir-faire accumulé et répondre de manière spécifique aux besoins et aux problèmes de développement du pays récipiendaire. Parallèlement, alors même qu'elle s'emploie à combiner le programme d'envoi d'experts avec d'autres formes de coopération, la JICA s'attend instamment à être sollicitée pour l'envoi d'experts dans le cadre de projets donnant des résultats précis dans des délais préétablis.

Coopération technique de projet-type

Présentation du programme

Qu'est-ce que la coopération technique de projet-type ?

C'est la fourniture d'une aide à la formation du personnel requis pour le développement économique et social des pays en développement (PED) et à la promotion et à la diffusion de technologies et de compétences. Elle sert aussi à moderniser les systèmes et les institutions nécessaires au développement et à renforcer les capacités des organisations d'exécution. Une période de coopération de trois à cinq ans est prévue pour atteindre ces objectifs. Elle se présente comme un programme de coopération technique qui combine organiquement l'envoi d'experts, la formation technique et la fourniture d'équipements et dont chaque composante - depuis la formulation des plans jusqu'à leur exécution et leur évaluation - forme un ensemble parfaitement intégré.

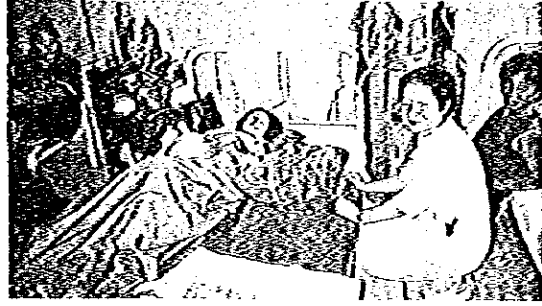
La coopération technique de projet-type concerne principalement cinq domaines : développement social, santé et soins médicaux, développement agricole, forêt et protection de la nature, et développement du secteur minier et des industries de transformation. Cinq divisions de la JICA sont associées à ces domaines.

Pour une pérennisation des projets

La coopération technique de projet-type doit absolument conduire à un développement durable* et autonome. La réussite d'un projet dépend en effet de la capacité à s'appuyer sur les résultats obtenus à l'arrêt de la coopération japonaise.

Développement durable par le pays récipiendaire

Il est particulièrement important au moment de décider d'entamer une coopération sur un projet, de vérifier au préalable si le pays bénéficiaire est capable de poursuivre le projet seul. Ensuite, pendant la phase de coopération, il convient de trouver des moyens de



Expert examinant une mère et ses nouveaux-nés après l'accouchement (projet de santé maternelle et infantile, Cambodge).

renforcer la capacité du récipiendaire à travailler de sa propre initiative.

La plupart des projets font intervenir l'envoi d'une équipe constituée d'un conseiller en chef et de plusieurs experts. Ces derniers travaillent sur le projet avec leurs homologues* dans les pays récipiendaires, autrement dit les administrateurs, chercheurs et ingénieurs qui participent au projet. Pour garantir l'efficacité de la coopération technique, les parties intéressées doivent comprendre leurs cultures et sociétés respectives et les experts japonais doivent développer un savoir-faire adapté aux conditions locales et ne pas se contenter de transplanter compétences et savoir-faire japonais sans ajustement préalable.

Appropriation par le pays récipiendaire

Si les projets sont réalisés conjointement par des agents du pays récipiendaire et du Japon, le pays récipiendaire est le seul maître d'œuvre et le Japon joue le rôle de partenaire. Des efforts doivent être accomplis pour renforcer le sentiment d'« appropriation* » parmi les exécutants du projet dans le pays récipiendaire. Aussi, la coopération technique de projet-type intègre-t-elle des méthodes participatives sur le plan de la planification, de l'administration et de l'évaluation.

Si le pays récipiendaire n'est pas en mesure de trouver les fonds suffisants pour l'exécution d'un projet de ce type, le Japon peut prendre à sa charge une partie des dépenses locales* requises pour la mise en œuvre harmonieuse du projet. La coopération japonaise est destinée à stimuler les efforts d'auto-assistance du pays récipiendaire et celui-ci doit rester le principal agent du projet. C'est pourquoi il doit autant que possible supporter les dépenses engagées. Après achèvement de la coopération, le pays récipiendaire est libre de poursuivre seul le projet. Le Japon

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des programmes/4 Coopération technique de projet-type

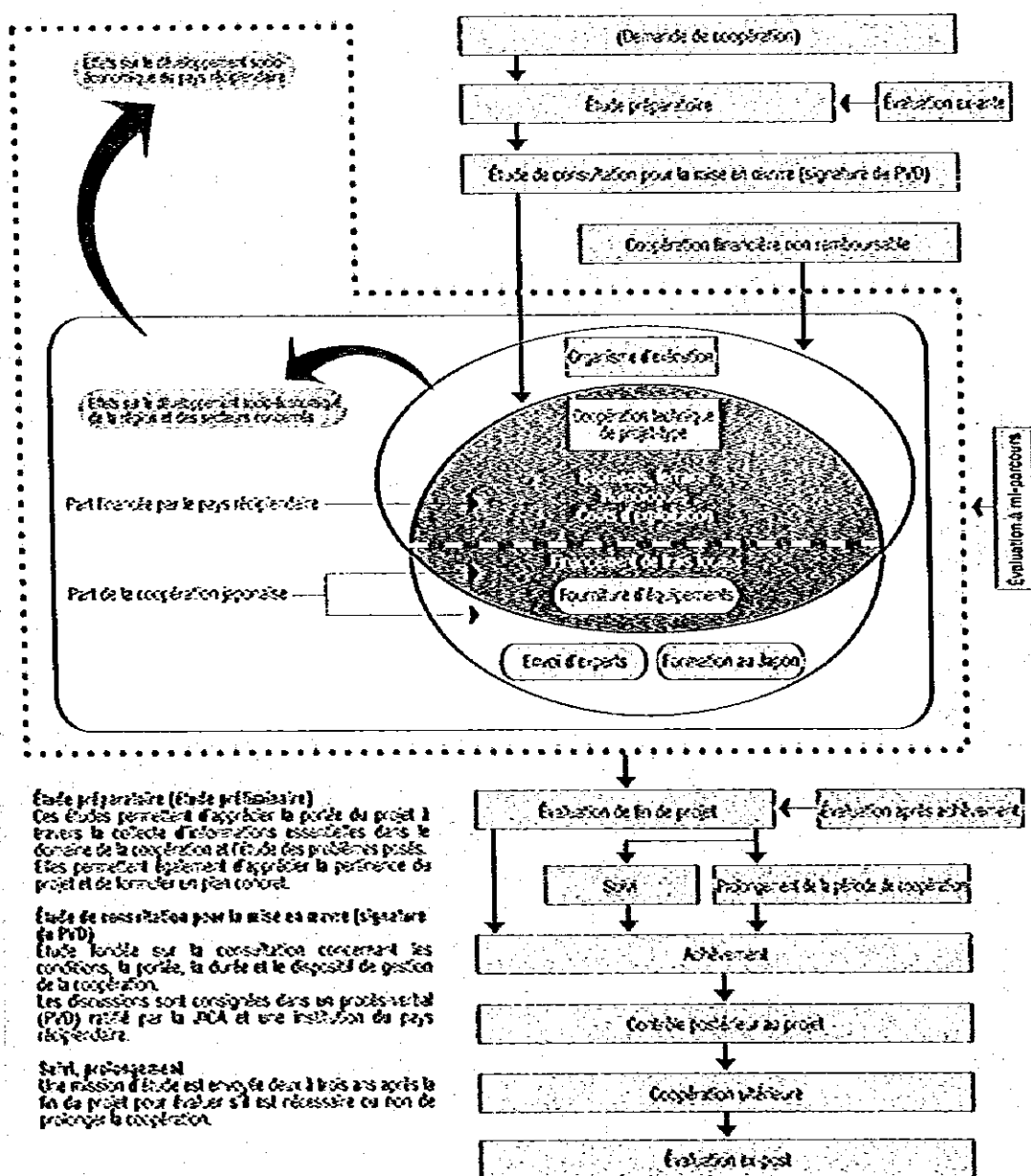
élabore un plan de prise en charge des dépenses locales et évalue la capacité de l'organisation chargée d'exécuter le projet dans le pays récipiendaire à assumer les coûts après la fin de la coopération. Si le pays récipiendaire ne peut fournir les locaux et autres installations nécessaires pour le projet, le Japon octroie une aide non remboursable pour le financement des

bâtiments, installations et équipements requis, qui serviront alors de base à la coopération technique.

Évaluation des projets

Afin d'assurer une gestion et une mise en œuvre appropriées, la JICA procède à des évaluations et des contrôles aux différents stades du cycle du projet.

Figure 3-5 Déroulement de la coopération technique de projet-type



Récemment, les évaluations ex-ante et à mi-parcours ont été renforcées, pour que la mise en œuvre des projets soit plus efficace et qu'ils répondent de manière appropriée et souple aux besoins des pays récipiendaires et à l'évolution de la situation.

Évaluation de fin de projet

Six mois avant la fin du projet, une évaluation est conduite de concert avec les organisations concernées dans le pays récipiendaire. L'objectif est d'étudier et d'analyser le projet suivant cinq aspects (efficacité, cohérence, impact, pertinence et viabilité), afin notamment de déterminer s'il est nécessaire de prolonger la coopération.

Résultats et contenu des projets

L'aide au développement social

L'aide au développement social couvre une gamme étendue d'activités techniques dans divers domaines : construction, exploitation et entretien de l'infrastructure sociale* (planification urbaine, transport routier, ports, transports maritimes, télécommunications, alimentation en eau et drainage) ; formation professionnelle ; éducation scolaire et universitaire ; recherche ; prévention des catastrophes (séismes, inondations, volcanisme et glissements de terrain) ; sécurité et santé au travail (éducation pour la prévention des accidents au travail) ; questions de portée mondiale* (environnement, mesures de réduction de la pauvreté, aide sociale aux désertés).

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des programmes/4 Coopération technique de projet-type

Gros plan

Réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (Southeast Asia Engineering Education Development Network, SEED-Net)

Promotion du développement des ressources humaines dans le secteur de l'ingénierie à partir des enseignements de la crise économique en Asie

◆ Développer des ressources humaines par la formation d'ingénieurs pour revitaliser l'industrie

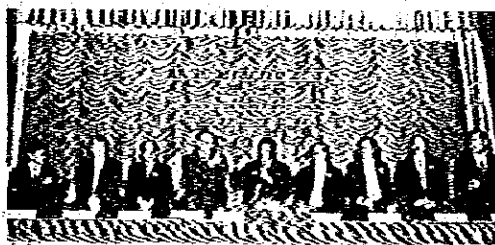
Face à la crise économique en Asie en 1997, l'ex-primier ministre Pyrrho Pechirido s'est saisi d'un sommet Japon-ANASE comme d'une tribune pour exprimer son intention de contribuer au renforcement de l'enseignement supérieur dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), afin de permettre au développement durable de l'économie de la région. Cette initiative a conduit au concept de « Réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (SEED-Net) ».

Le Japon a conduit de près les débats aux côtés des pays à l'initiative internationale pour soutenir la formation des ingénieurs dans les pays de l'ANASE, ce qui lui a permis d'acquiescer une grande expérience. S'appuyant sur celle-ci, il a proposé la création d'un réseau regroupant les principales universités techniques de l'ANASE dans le but d'améliorer la formation des ingénieurs dans la région. Ce projet prévoit de revitaliser les ressources humaines pour soutenir la structure industrielle de l'ANASE, laquelle subit des modifications suite aux évolutions à l'échelon mondial.

◆ Stratégie de coopération au sein du réseau

Suite à la crise économique en Asie, les pays de l'ANASE ont pris conscience du fait que les capacités techniques pour appuyer leurs industries leur étaient déficitaires. Partant de l'idée qu'il était nécessaire de renforcer les principales universités d'ingénieurs pour acquiescer une expertise technique suffisante, les gouvernements de l'ANASE ont sélectionné d'un côté « universités d'ingénieurs de haut niveau » afin de les relier au réseau dans la région asiatique, la création de « Ha-I réseaux » d'être de haute considération au sein de la région. Ainsi, si l'université participante de Singapour procède à des recherches et à des activités éducatives de pointe, l'université du Laos est un établissement très récent et nombre de ses enseignants sont pas le niveau du bac.

Le Japon a donc utilisé une stratégie suivant laquelle les universités singapouraises dans deux types de coopération d'échange, avec le soutien de onze univer-



Réunion d'inauguration du SEED-Net à l'université Chulalongkorn.

sités japonaises. Les universités du premier groupe sont celles qui ont atteint un certain niveau de qualité et elles coopèrent mutuellement d'école à école pour améliorer leurs activités de recherche et d'enseignement. Les universités du second groupe, dont les programmes techniques sont moins perfectionnés, exploitent les ressources humaines des universités relativement plus avancées du réseau en vue d'améliorer leurs activités de recherche et d'enseignement.

Le réseau a été inauguré en avril 2001, lors d'une réunion à l'université de Chulalongkorn, à Bangkok, siège de la JICA. Ce sont présents des représentants des dix-neuf universités participantes représentés au rang égalitaire et des gouvernements japonais ainsi que les ambassadeurs de six pays de l'ANASE, ainsi que l'ambassadeur japonais des Nations Unies au Japon, Kyōjirō Araki. Les participants ont tous confirmé l'importance du réseau pour la revitalisation de l'économie et la collaboration dans la région de l'ANASE.

Les universités participantes ont pris d'abord à leur tour l'initiative de promouvoir le réseau. Ce faisant, elles ont appris à bien connaître leurs propres besoins. Sur la base de cette expérience, la JICA aura à son tour son soutien en octobre 2001, un projet sur cinq ans, au titre de la coopération technique de projet-type.

Au vu de l'évolution dans différents domaines, l'accent est mis sur l'éducation, principalement aux niveaux élémentaire et intermédiaire. Les projets dans ce domaine progressent régulièrement. Avec l'industrialisation rapide et la transition vers une économie de marché, les PED manquent de personnel dans des domaines industriels vitaux et plus particulièrement d'ingénieurs spécialisés dans les technologies de pointe, telles que l'ingénierie électrique ou les télécommunications. Aussi, la JICA apporte une aide à la création et à l'extension d'instituts de recherche et de formation. Le développement des ressources humaines, notamment les projets en matière d'éducation et de formation professionnelle, entrent pour la moitié de nos activités dans le domaine de l'aide au développement social.

Dans le domaine de l'écologie, des centres pour l'environnement étaient prévus dans quatre pays au cours de l'exercice 2000. La formation doit permettre d'instaurer des méthodes d'analyse de l'environnement et de les appliquer aux pays récipiendaires, afin d'aider ces derniers à faire face aux problèmes environnementaux. Pour que la gestion des projets soit encore plus efficace, les échanges d'informations et les réunions entre ingénieurs sont encouragés.

Les projets se multiplient dans un autre secteur prioritaire, à savoir la réduction de la pauvreté. Une aide est apportée sur deux fronts. Les capacités de gestion et de planification des organisations gouvernementales participant au développement régional sont renforcées parallèlement aux opérations de développement rural fondées sur la participation communautaire (méthodes de développement participatif*). Des efforts sont accomplis pour instaurer des méthodes efficaces de développement rural, aussi bien au niveau de la planification que de l'exécution.

Sur l'exercice 2000, 59 projets de développement social ont été réalisés dans 29 pays.

L'aide à la santé publique et aux soins médicaux

La santé est une aspiration fondamentale de tout être humain et constitue un élément indispensable pour la création d'une société saine au niveau régional, national et bel et bien mondial.

Toutefois, la santé et la vie de nombreux habitants de PED sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène et la malnutrition.

Les naissances et les décès fréquents d'enfants, dont témoigne le taux élevé de mortalité infantile,



Séminaire de formation sur la santé maternelle et infantile (projet d'amélioration des soins de santé maternelle et infantile dans le nord-est du Brésil).

mettent la vie des individus et de la famille à rude épreuve et entravent le progrès social et économique des PED.

Le sida et les autres maladies émergentes, les infections réémergentes telles que la tuberculose, les maladies parasitaires telles que le paludisme, se sont développées de manière pandémique ces dernières années. Ces maladies infectieuses ont un grand impact sur les sociétés et les économies des PED. Depuis peu, la communauté internationale tend à reconnaître l'importance de mesures pour les combattre. En écho à cette tendance, la question des maladies infectieuses figurait parmi les priorités du programme de développement au sommet de Kyushu-Okinawa et il a été annoncé que les efforts des pays développés devraient être intensifiés en réaction à ces problèmes.

Pour répondre à ces questions, la JICA apporte une aide à l'enseignement de la médecine clinique, aux études sur les maladies infectieuses, à la formation de personnel médical, au contrôle de la qualité et de la consommation de produits pharmaceutiques, à la santé publique etc. Au cours de l'exercice 2000, 56 projets ont été réalisés.

Certains projets s'appuient à la fois sur des mesures d'hygiène permanentes, sur la participation sociale des femmes, fondée sur les principes de la PFD*, qui est une approche reconnaissant leur rôle dans le développement, ainsi que sur le concept général de santé génésique*.

Outre la coopération technique de projet-type, les mesures de lutte contre l'infection, menées avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), intègrent la fourniture de vaccins et d'équipements requis pour l'immunisation. Dans le cadre des mesures de lutte contre le VIH/sida, la JICA procure aussi des instru-

ments et des machines pour le contrôle et la distribution des produits sanguins sains. Du matériel médical de base et des médicaments essentiels, des contraceptifs, des documents pédagogiques audiovisuels sont par ailleurs offerts pour améliorer la santé génésique. Au total, 68 projets de fourniture d'équipement ont été réalisés au cours de l'exercice 2000.

L'aide à l'agriculture

Aujourd'hui, à l'aube du 21^e siècle, alors que quelques sociétés dans le monde disposent de richesses considérables, les habitants de nombreux PED souffrent encore de la pauvreté et de la faim. La production alimentaire ne progresse pas au même rythme que la croissance démographique dans ces pays et l'on s'attend à ce que l'augmentation constante de la population pèse encore plus lourdement sur l'offre et la demande à l'avenir.

Les problèmes de croissance démographique et de pénurie de vivres entraînent également des problèmes environnementaux. À cela s'ajoutent les disparités de revenus entre les zones urbaines et rurales, qui conduisent au surpeuplement des villes et donnent naissance, par voie de conséquence, à de nouveaux problèmes environnementaux.

Si l'on veut résoudre ces problèmes et créer un monde disposant de suffisamment de ressources, il est nécessaire d'augmenter les capacités de production alimentaire et de réduire la pauvreté par un développement global des zones rurales.

La coopération dans le secteur agricole s'exprime sous diverses formes : développement d'activités de culture et d'élevage adaptées aux régions ciblées,

formation de vulgarisateurs agricoles, et enfin, recherches dans des universités ou des laboratoires. Par la protection et l'exploitation rationnelle des ressources agricoles, la coopération s'efforce par ailleurs d'augmenter la production alimentaire, d'accroître le revenu des agriculteurs et d'améliorer leur niveau de vie. Ces initiatives contribuent dans le même temps à rectifier les disparités régionales, à rationaliser l'exploitation des ressources et à protéger l'environnement.

Les projets se sont également diversifiés. La JICA entreprend par exemple : 1) des projets de coopération qui intègrent des actions touchant à la lutte contre la pauvreté, à la participation de communautés locales ou à la PFD (développement rural intégré, développement des exploitations agricoles et des villages, amélioration des conditions de vie en milieu rural) ; 2) des projets de coopération touchant aux statistiques agricoles, aux produits chimiques agricoles résiduels, ainsi qu'à la gestion et au contrôle de la commercialisation de produits agricoles ; 3) des projets liés aux ressources et à l'environnement (développement agricole durable et conservation des ressources génétiques) ; et 4) des actions d'appui au processus de démocratisation et d'adoption d'une économie de marché (Vietnam, Cambodge, Laos, Mongolie et Europe de l'Est).

Cinquante-sept projets ont été entrepris dans 30 pays au cours de l'exercice 2000.

L'aide à la foresterie et à l'environnement

Les hommes dépendent des nombreuses ressources mises à leur disposition par la nature. Ces ressources naturelles sont menacées quotidiennement par l'activité humaine. Dans ses actions, la JICA insiste sur la notion d'utilisation durable des ressources et définit la protection de ces dernières comme une gestion écosystémique « qui s'efforce de répondre aux besoins actuels sans obérer la capacité à répondre aux besoins futurs ». Pour la JICA, la protection de l'environnement est l'un des éléments clés de sa mission, et l'un de ses objectifs est de s'employer avec le plus de diligence possible à préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Afin de renforcer la coopération dans le domaine de l'environnement, la JICA a institué en janvier 2001 le « département forêts et environnement » et étendu ses activités à trois nouveaux domaines : conservation

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des programmes/4 Coopération technique de projet-type



Projet d'« élévation du revenu des agriculteurs et de développement régional (Philippines) ».

des terres humides, protection de la faune sauvage et gestion des zones protégées.

La JICA porte par ailleurs ses efforts sur la création d'un système d'évaluation cohérent du début à la fin du projet. L'objectif de ce système est une mise en œuvre plus efficace et rationnelle de la coopération technique dans le domaine de l'environnement. En outre, consciente du fait qu'il est important de collaborer avec le plus possible d'organisations et d'individus travaillant dans le même domaine pour donner encore plus d'efficacité aux projets, la JICA est très active sur le plan des relations publiques, notamment par la publication de projets sur l'internet et l'organisation de symposiums.

Le mot-clé de la protection du milieu naturel est « e-coopération », « e » pour « ecology, environment, earth », et « effective » (écologie, environnement, terre et efficace). Au cours de la génération à venir, la JICA souhaite baser ses actions de coopération internationale sur ce concept.

Au cours de l'exercice 2001, 41 projets pour la protection de l'environnement ont été réalisés dans 29 pays.

L'aide au secteur des mines et de l'industrie manufacturière

La coopération dans ce secteur est très diversifiée, puisqu'elle va de la promotion de petites et moyennes entreprises (PME) dans les PED à la mise en valeur des industries de base appelées à jouer un rôle clé dans la croissance économique, en passant par le développement des ressources humaines du secteur minier.

Ces dernières années, l'aide à la modernisation des infrastructures du secteur industriel a été renforcée pour suivre la croissance rapide de ce secteur. Elle a également progressé dans les domaines liés à l'environnement, l'énergie, le fossé numérique*, etc.

Ces évolutions reflètent la diversification et le caractère plus complexe des besoins indiqués par les PED. Trois priorités ont été adoptées pour les actions récentes de coopération.

La première concerne les tentatives d'amélioration des institutions et des normes ainsi que le renforcement de la structure organisationnelle pour l'exécution des projets.

La JICA travaille dans les PED sur des projets destinés à renforcer les capacités techniques et administratives des organisations participant à la

normalisation industrielle, au contrôle de la qualité, à l'amélioration de la productivité, ainsi qu'à la sauvegarde et au renforcement des droits de propriété industrielle. Ce sont des questions clés pour tout PED désireux de développer son industrie.

Ainsi, le système des droits de propriété industrielle a pris sans cesse plus d'importance depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la récente tendance à la mondialisation. Au cours de l'exercice 2000, la JICA a pris part à un projet donnant lieu à une coopération avec les offices des brevets de Thaïlande, des Philippines et du Vietnam.

La deuxième priorité concerne les mesures de protection de l'environnement. Dans leur folle course à l'expansion économique, les PED oublient souvent de s'intéresser aux mesures antipollution et autres problèmes d'environnement. Tout naturellement, ils doivent consacrer leurs moyens humains et financiers limités au développement et n'ont pas toute latitude pour affecter d'autres ressources aux problèmes d'environnement. Afin d'apporter une aide rapide dans ce domaine, la JICA s'est engagée dans des projets (aide active à la protection de l'environnement) proposant des méthodes de protection de l'environnement appropriées conformes à la situation du pays récipiendaire. Ces propositions s'appuient sur la technologie antipollution élaborée par l'industrie japonaise. Au cours de l'exercice 2000, une aide de ce type a été fournie au travers de cinq projets dans cinq pays différents : Chine, Thaïlande, Malaisie, Philippines et Brésil.

La troisième priorité est la promotion de liens de coopération entre les projets, afin de stimuler le commerce et les investissements et de faciliter la libéralisation des échanges, surtout dans les pays de l'ANASE.

Au cours de l'exercice 2000, quatre séminaires ont été organisés sur trois thèmes (normalisation industrielle, droits de propriété industrielle et traitement de l'information) dans trois pays (Malaisie, Philippines et Thaïlande). Les séminaristes, qui venaient des différents États membres de l'ANASE, ont mis à profit les enseignements des projets achevés ou encore en cours.

Au cours de l'exercice 2000, 42 projets concernant l'exploitation minière et le développement de l'industrie ont été réalisés dans 21 pays.

Études de développement

Présentation du programme

Description et objectifs

Les études de développement facilitent l'élaboration de plans pour des projets du secteur public (voir Tableau 3-7) contribuant au progrès social et économique des pays en développement (PED). Elles servent aussi de support à des transferts de savoir-faire et de techniques à des homologues* du pays récipiendaire.

Les études de développement sont conduites par des consultants sélectionnés par la JICA conformément aux termes de l'accord sur l'« étendue des travaux » (ET) signé entre l'Agence et le gouvernement du PED concerné. Elles s'accompagnent d'un transfert de technologie*.

Les rapports d'étude sont rédigés sous la conduite de la JICA et avec la collaboration des autorités récipiendaires.

Ces documents procurent au gouvernement bénéficiaire des éléments d'information pour évaluer les résultats des politiques de développement socio-économique tout en offrant aux institutions internationales et aux pays donateurs*, l'opportunité d'analyser la coopération financière et technique.

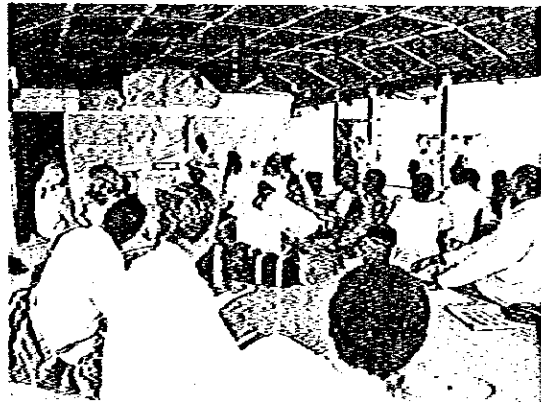
Les projets proposés dans ces études sont généralement exécutés grâce à des fonds du Japon, prêts en yens ou aide financière non remboursable.

Le savoir-faire transmis pendant la réalisation des études est ensuite utilisé pour les projets financés par les pays récipiendaires et pour d'autres études.

Types d'études

1. Études du plan directeur (PD)

Ces études servent à élaborer des plans sectoriels de développement intégré à long terme pour l'ensemble d'un pays ou pour des régions spécifiques.



Planification d'un établissement polyvalent pour la vente de produits par un groupe de femmes (plan directeur du projet de développement rural intégré de la région semi-aride de Baringo, Kenya).

Un plan directeur permet d'optimiser l'efficacité par une coordination entre les différents projets et l'établissement de priorités.

Les projets classés par ordre de priorité au sein du plan directeur peuvent ensuite faire l'objet d'études de faisabilité.

2. Études de faisabilité (EF)

Les études de faisabilité servent à évaluer de manière objective les possibilités de réalisation de projets jugés prioritaires dans les plans et les stratégies de développement. La viabilité d'un projet est analysée sous différents angles, intégrant l'aspect technique, la dimension sociale, et du point de vue de l'économie nationale, des finances publiques, des structures administratives et institutionnelles, et enfin, de l'environnement.

Les rapports des études de faisabilité permettent d'examiner l'aide financière des organisations internationales et des pays donateurs.

3. Études de développement à l'étranger

Ces études de petite taille servent à formuler des plans simples de développement de base, à analyser les données de base associées et à contrebalancer l'insuffisance de statistiques officielles. Ce travail qui nécessite une bonne connaissance des coutumes du pays est confié à des consultants locaux et dirigé par le bureau de représentation de la JICA.

À partir de l'exercice 2001, ces études pourront être conduites sur la base d'un accord entre les bureaux de la JICA à l'étranger et les organisations équivalentes dans le pays récipiendaire, rendant ainsi possible une coopération plus axée sur l'initiative locale.

4. Préparation de données de base

Diverses études sont entreprises pour recueillir, ordonner et présenter l'information requise pour l'élaboration de plans de développement :



(1) Établissement de cartes topographiques

Des cartes topographiques (cartes sommaires du territoire national et des zones urbaines), sont préparées pour être utilisées comme données de base dans l'élaboration des plans de développement.

(2) Exploitation des eaux souterraines

Études évaluant l'état actuel et les possibilités d'exploitation des nappes phréatiques.

(3) Mise en valeur des ressources forestières et halieutiques

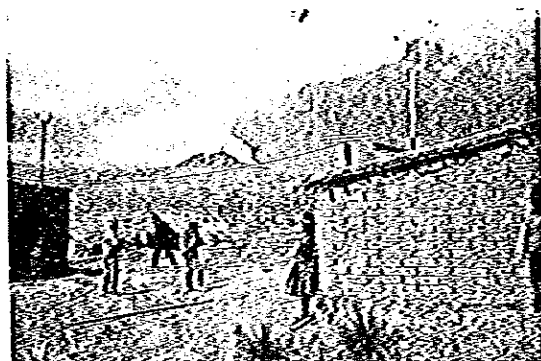
Études permettant de présenter des données de base sur ces ressources.

(4) Mise en valeur des ressources minérales

Études servant à déterminer l'état et les possibilités d'exploitation des ressources minérales par des inventaires géologiques, des inspections physiques, des études géophysiques et des sondages ; la protection de l'environnement est également étudiée en tant que composante de la mise en valeur des ressources minérales.

5. Études du plan détaillé

Ces études sont réalisées pour établir les plans de conception, le cahier des charges et le dossier d'appel d'offres nécessaires au démarrage des travaux de construction. Plus complètes que les études de faisabilité, elles comprennent les plans et dessins techniques pour construire les installations et calculer avec précision le coût des travaux. Depuis l'exercice 1998, la JICA et la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC*) collaborent à des études du plan détaillé dans le cadre spécifique de projets destinés à être réalisés par des prêts en yens.



Générateur photovoltaïque pour résoudre les problèmes énergétiques (plan d'électrification rurale par les énergies renouvelables, Bolivie).

6. Études pour le soutien au système d'élaboration des politiques

Ces études servent à élaborer une stratégie de base et des plans détaillés pour encourager des mesures facilitant la transition vers une économie de marché et la libéralisation des échanges. Elles portent sur des réformes financières et monétaires, le remaniement du système juridique et judiciaire, et la privatisation des entreprises publiques ou nationales. Des ateliers et séminaires sont également organisés pour renforcer les compétences administratives des autorités des pays récipiendaires et assurer une formation. Ces études examinent également les possibilités en matière de plans de privatisation. Des plans de mise en œuvre pratique sont préparés. Des manuels et des textes concernant le processus de mise en œuvre sont édités.

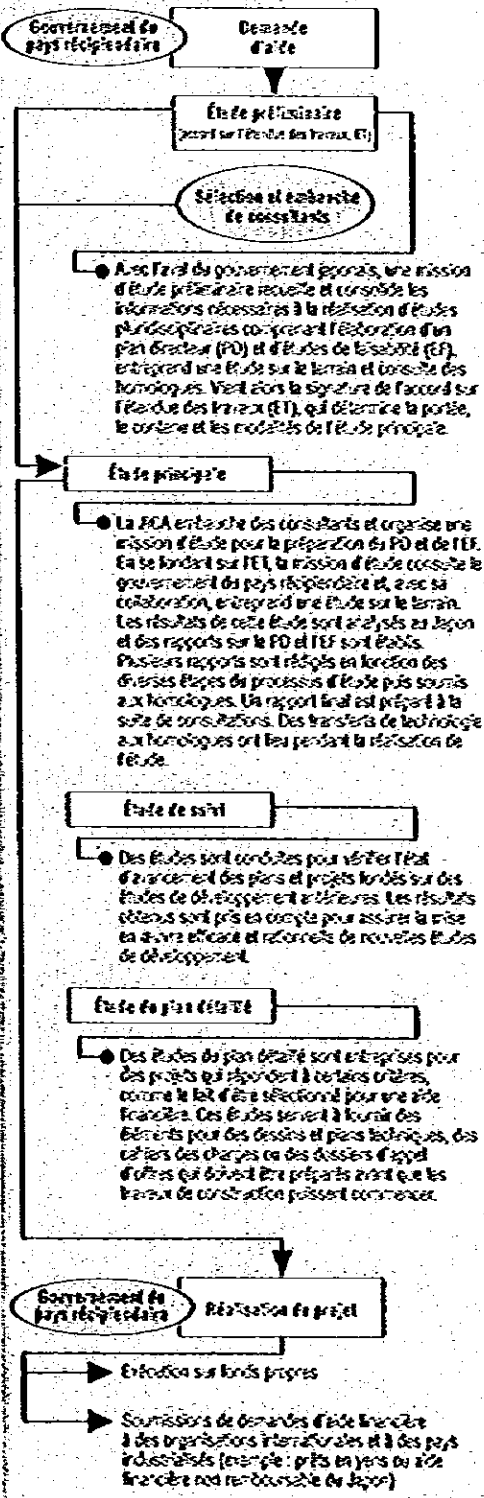
7. Études de développement pour une planification régionale intégrée

Ces études proposent, pour le développement, une stratégie de base fondée sur les particularités

Tableau 3-7 Domaines couverts par les études de développement

Domaine	Principaux éléments
Planification et administration	Plans de développement régional et de développement économique
Finances publiques	Administration et taxes d'épaves, assainissement et bas et gestion des déchets
Infrastructures locales	Aménagement urbain, eaux d'eau, utilisation des ressources et eaux, logements, cartographie
Transport et circulation	Planification de la circulation, routes, chemins de fer, ports, aéroports, transports urbains
Communications et médias	Radio, télécommunications et télédiffusion
Santé publique et médecine	Administration de la santé, médecine et hygiène, démographie et planning familial
Agriculture	Développement rural et agricole, irrigation et drainage, transformation et distribution des produits agricoles, élevage
Forêt	Étude des ressources, forêt communale, plans d'aménagement forestier, transformation des produits forestiers
Pêche	Étude des ressources, transformation et distribution des produits marins, développement des communautés de pêcheurs, aquaculture, ports de pêche
Mines et métaux	Étude des ressources, production de l'industrie, modernisation des installations
Énergie	Développement du secteur énergétique, économies d'énergie
Environnement	Lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau, traitement des déchets industriels
Autre	Développement des ressources humaines, éducation, commerce et tourisme, pisciculture, etc.

Figure 3-8 Déroulement d'une étude de développement



régionales. Elles couvrent la formulation de plans de développement intégrés pour des régions spécifiques avec une prise en compte de l'interaction effective des plans de développement sectoriels. Des séminaires et des ateliers sont organisés durant ces études et des efforts sont accomplis pour améliorer les capacités de planification des administrateurs du pays récipiendaire.

8. Études de développement pour un programme sectoriel

Au cours de l'exercice 2001, JICA a lancé l'« étude de développement pour un programme sectoriel » qui vise à formuler et à mettre en œuvre des plans de développement couvrant des secteurs entiers, par le biais de dialogues avec les gouvernements des PED et d'autres pays donateurs. Les études comportent trois phases : (1) l'étude sectorielle et la formulation d'un programme, (2) le suivi de la mise en œuvre et (3) l'évaluation.

9. Études de suivi

Ces études examinent l'évolution de plans et de projets basés sur des études de développement antérieures, afin d'améliorer l'efficacité du travail. Les résultats obtenus sont ensuite exploités pour de nouvelles études de développement.

10. Activités connexes

Afin de favoriser les transferts de technologie par les études de développement, les résultats de ces dernières donnent lieu à des séminaires et à la préparation de documents dans les langues des pays récipiendaires. Pour accroître l'efficacité de ces études, nous collectons et nous analysons la documentation d'organisations, nous étudions les tendances dans les domaines connexes et nous affinons nos méthodes d'investigation.

Enjeux et réponses des projets

Enjeux spécifiques à certaines régions et certains pays

Pour avoir une photographie précise du profil culturel, social et économique du pays récipiendaire et de ses besoins en matière d'aide et aussi pour accroître l'efficacité de l'aide, nous devons consolider les approches par région et par pays. L'engagement dans les programmes par pays élaborés sous la direction des départements régionaux de la JICA permet de bien cerner les problèmes de développement des pays récipiendaires, grâce à la prise en compte de leurs conditions culturelles, sociales et économiques.

À partir de l'expérience acquise dans les différents secteurs, des améliorations qualitatives sont apportées à l'orientation de l'aide et à ses méthodes. Elles sont ensuite transposées au stade des programmes par pays pour rendre ces derniers plus efficaces et plus productifs. Parallèlement, la JICA étend la couverture géographique de ses projets.

Amélioration de la qualité des études de développement

Pour qu'un projet puisse répondre aux objectifs de départ et jouer un rôle utile, des paramètres tels que sa viabilité technique, les possibilités de financement et l'aspect administratif de la mise en œuvre doivent être bien pris en compte au stade de l'étude. Les études doivent elles-mêmes être réalisées de manière efficace et rationnelle. Des travaux préparatoires adéquats, et notamment des études préliminaires et la rétroaction des résultats, sont indispensables pour améliorer la qualité du travail.

La JICA prépare donc des manuels de supervision et d'inspection ainsi que divers plans et normes techniques pour des projets tels que ceux touchant à la construction de routes. Afin de contribuer à formuler des plans d'étude répondant précisément aux besoins de plus en plus diversifiés des PED, la JICA s'efforce de recueillir des données de base sur chaque région, chaque pays et chaque secteur.

Dans le cas de projets à grande échelle ou faisant appel à des techniques de pointe, il est demandé à des consultants d'entreprendre des évaluations et des examens techniques des études. Des liens avec des administrations locales au Japon sont encouragés lorsqu'elles ont l'expérience et l'expertise appropriées.

Enjeux mondiaux prioritaires

Dans le domaine de l'environnement, les études de développement peuvent toucher à des thèmes tels que l'aménagement de cours d'eau, les lacs et les marais, le traitement des déchets et les mesures intégrées pour lutter contre la pollution de l'air, ainsi que les plans pour conserver la faune marine. L'Agence entend poursuivre ses efforts d'élaboration de projets pour un développement durable* et respectueux de l'environnement.

En ce qui concerne les importantes problématiques abordées dans la « Nouvelle stratégie de développement* » du Comité d'aide au développement (CAD), la JICA met en œuvre deux projets dans le domaine de la santé et des soins médicaux, trois projets en matière d'éducation et trois projets dans le secteur de la lutte contre la pauvreté.

Augmentation du nombre de projets de soutien au système d'élaboration des politiques

L'intensité des problèmes des PED varie selon les différences de situations économique et financière et les niveaux techniques. En réaction, un plus grand nombre de projets a porté sur l'appui aux politiques axé sur les besoins de développement et la modernisation de l'infrastructure*, la valorisation des ressources humaines, l'entretien et la gestion des installations. Quatre études de développement pour le soutien à la reconstruction après un conflit ont été menées au cours de l'exercice 2000. Nous continuerons de répondre dans le futur avec toute l'attention voulue aux besoins humanitaires des pays récipiendaires, notamment par le biais d'une aide à la reconstruction et au développement après un conflit ou une catastrophe naturelle.

Liens avec d'autres formes d'aide

Les études de développement sont intimement liées à la coopération financière non remboursable, aux prêts en yens* et aux fonds fournis par des institutions financières internationales. La JICA accorde une importance toute particulière aux échanges d'information avec les responsables de l'exécution des projets dans ces domaines ainsi qu'avec les organisations financières internationales et nous prévoyons de renforcer et d'encourager ces échanges à l'avenir. Au cours de l'exercice 2000, nous avons réalisé quatorze études de plan détaillé en association avec le programme d'aide fondé sur des prêts en yens, démarré au cours de l'exercice 1998, et nous avons adopté une approche intégrée à l'ensemble du processus des projets de l'APD – de la phase d'étude à celle de la mise en œuvre. Pour faciliter les initiatives internationales, nous renforçons par ailleurs nos liens avec les autres organismes d'aide.